

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE BORDEAUX INP
SÉANCE DU 20 NOVEMBRE 2019

E N S C
E N S C B P
E N S E G I D
E N S E I R B
M A T M E C A
E N S P I M A
E N S T B B
E N S G T I *
E N S I Poitiers *
I S A B T P *
LA PREPA DES INP

* écoles partenaires



Avenue des Facultés
CS 60099
33405 Talence cedex
Tram B "Arts et Métiers"
Tél. : 05 56 84 61 00
www.bordeaux-inp.fr

| | |
|--|----|
| Nombre de membres en exercice composant le conseil | 30 |
| Nombre de membres présents | 14 |
| Nombre de membres représentés | 10 |
| Total des membres ayant voix délibératives | 24 |

| N° | Intitulé |
|---------|--|
| 2019-59 | Approbation du procès-verbal du 27 septembre 2019 |
| 2019-60 | Désignation de 2 membres du collège des personnalités extérieures, désignés à titre personnel |
| 2019-61 | Approbation du rapport annuel de prévention 2019 et du programme annuel de prévention 2020 |
| 2019-62 | Approbation du plan de communication 2019-2020 |
| 2019-63 | Approbation de modifications concernant les procédures applicables aux frais de missions et de déplacement |
| 2019-64 | Approbation d'un tarif d'inscription au projet Workshop ROS4PRO |
| 2019-65 | Approbation de l'accueil d'une structure hébergée (AUPUS) et du renouvellement d'une convention (Chaptr) |
| 2019-66 | Approbation de diverses conventions de relations internationales |
| 2019-67 | Approbation de la politique « qualité » de Bordeaux INP |

DÉLIBÉRATION N°2019-59 PORTANT APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU 27 SEPTEMBRE 2019.

E N S C

E N S C B P

E N S E G I D

E N S E I R B
M A T M E C A

E N S P I M A

E N S T B B

E N S G T I*

ENSI Poitiers*

I S A B T P*

LA PREPA DES INP

* écoles partenaires

- Vu** le code de l'éducation, notamment ses articles L. 712-1 à L. 712-3 et L. 717-1 ;
- Vu** le décret n° 2009-329 du 25 mars 2009 modifié créant Bordeaux INP, notamment ses articles 3, 6 et 7 ;
- Vu** l'arrêté de la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche du 13 juillet 2017 portant nomination de M. Marc PHALIPPOU dans les fonctions de directeur général de Bordeaux INP, à compter du 18 août 2017 ;
- Vu** le règlement intérieur de Bordeaux INP en vigueur, notamment ses articles 5, et 22 à 26 ;

Le conseil d'administration, après en avoir délibéré, décide :

Article 1

Le procès-verbal du Conseil d'Administration du 27 septembre 2019 est approuvé à l'unanimité.

Article 2

La présente délibération sera transmise au chancelier des universités d'Aquitaine. Elle sera publiée par voie de mise en ligne sur le site internet de Bordeaux INP.

Avenue des Facultés
CS 60099
33405 Talence cedex
Tram B "Arts et Métiers"
Tél. : 05 56 84 61 00
www.bordeaux-inp.fr

Le directeur général de Bordeaux INP



Marc PHALIPPOU



E N S C
E N S C B P
E N S E G I D
E N S E I R B
M A T M E C A
E N S P I M A
E N S T B B
E N S G T I *
E N S I Poitiers *
I S A B T P *
LA PREPA DES INP

* écoles partenaires



DÉLIBÉRATION N°2019-60 PORTANT DÉSIGNATION DE DEUX MEMBRES
DU COLLÈGE DES PERSONNALITÉS EXTÉRIEURES, DÉSIGNÉS À TITRE
PERSONNEL

- Vu** le code de l'éducation, notamment ses articles L. 712-1 à L. 712-3 D719-41 à D719-47-5 ;
- Vu** le décret n° 2009-329 du 25 mars 2009 modifié créant Bordeaux INP, notamment ses articles 3, 6 et 7 ;
- Vu** l'arrêté de la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche du 13 juillet 2017 portant nomination de M. Marc PHALIPPOU dans les fonctions de directeur général de Bordeaux INP, à compter du 18 août 2017 ;
- Vu** le règlement intérieur de Bordeaux INP en vigueur, notamment ses articles 5, et 22 à 26 ;
- Vu** la délibération n°2017-10 du conseil d'administration de Bordeaux INP en date du 30 juin 2017 portant désignation des membres du collège des personnalités extérieures désignées à titre personnel ;

Considérant la lettre de démission en date du 5 septembre 2019 de Jean-Marc ESPINOSA de son mandat de membre du collège des personnalités extérieures, désignées à titre personnel, du conseil d'administration de Bordeaux INP

Considérant la lettre de démission en date du 29 octobre 2019 de Marie-Jo VILLEGAS de son mandat de membre du collège des personnalités extérieures, désignées à titre personnel, du conseil d'administration de Bordeaux INP

Le conseil d'administration, après en avoir délibéré, décide :

Article 1

Suite à la démission de Jean-Marc ESPINOSA et Marie-Jo VILLEGAS, sont désignées à titre personnel membres du collège des personnalités extérieures à l'unanimité du collège électoral composé des membres élus et les représentants des collectivités territoriales présents :

- Laure VALOGNES
- Pierre GUILLOT.

E N S C
E N S C B P
E N S E G I D
E N S E I R B
M A T M E C A
E N S P I M A
E N S T B B
E N S G T I *
E N S I P o i t i e r s *
I S A B T P *
L A P R E P A D E S I N P

* écoles partenaires



Article 2

La présente délibération sera transmise au chancelier des universités d'Aquitaine. Elle sera publiée par voie de mise en ligne sur le site internet de Bordeaux INP.

Le directeur général de Bordeaux INP



Marc PHALIPPOU



E N S C
E N S C B P
E N S E G I D
E N S E I R B
M A T M E C A
E N S P I M A
E N S T B B
E N S G T I *
E N S I Poitiers *
I S A B T P *
LA PREPA DES INP

* écoles partenaires



DÉLIBÉRATION N°2019-61 PORTANT APPROBATION DU RAPPORT ANNUEL DE PRÉVENTION 2019 ET DU PROGRAMME ANNUEL DE PRÉVENTION 2020

- Vu** le code de l'éducation, notamment ses articles L. 712-1 à L. 712-3 ;
- Vu** le décret n°82-453 du 28 mai 1982 relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique, notamment son article 61 ;
- Vu** le décret n° 2009-329 du 25 mars 2009 modifié créant Bordeaux INP, notamment ses articles 3, 6 et 7 ;
- Vu** l'arrêté de la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche du 13 juillet 2017 portant nomination de M. Marc PHALIPPOU dans les fonctions de directeur général de Bordeaux INP, à compter du 18 août 2017 ;
- Vu** le règlement intérieur de Bordeaux INP en vigueur, notamment ses articles 5, et 22 à 26 ;

Considérant l'avis favorable à l'unanimité rendu par le CHSCT en date du 23 octobre 2019

Le conseil d'administration, après en avoir délibéré, décide :

Article 1

Le rapport de prévention pour l'année 2019 est approuvé à l'unanimité.

Article 2

Le programme de prévention pour l'année 2020 est approuvé à l'unanimité.

Article 3

La présente délibération sera transmise au chancelier des universités d'Aquitaine. Elle sera publiée par voie de mise en ligne sur le site internet de Bordeaux INP.

Le directeur général de Bordeaux INP

Marc PHALIPPOU





Bordeaux INP

AQUITAINE

E N S C
E N S C B P
E N S E G I D
E N S E I R B
M A T M E C A
E N S P I M A
E N S T B B
E N S G T I *
E N S I P o i t i e r s *
I S A B T P *
L A P R E P A D E S I N P

* écoles partenaires

Rapport Annuel de Prévention 2019



Introduction

Fort de sa volonté d'offrir un environnement toujours plus sécurisant et agréable tant pour les personnels que les usagers, Bordeaux INP s'attache à développer, dans l'ensemble de ses écoles et de ses unités mixte de recherche en co-tutelle, une politique de prévention des risques professionnels avec deux objectifs : consolider et optimiser les actions de prévention existantes et développer de nouvelles actions de prévention.

Le rapport annuel de prévention 2019 présente le bilan des actions de prévention réalisées au cours de l'année en matière de santé, de sécurité et de condition de travail au sein de l'établissement.

Ce rapport doit contribuer à enrichir les échanges entre les membres du CHSCT et les services de Bordeaux INP, et à informer l'ensemble des personnels de la politique de prévention menée en matière de santé, sécurité au travail. Il est un outil de référence pour l'élaboration du programme annuel de prévention 2020.

Bordeaux INP a choisi de présenter ce rapport annuel de prévention dès le mois d'octobre afin de faire coïncider la présentation pour avis du programme annuel de prévention (découlant de ce rapport annuel de prévention) avec la période où sont effectués les choix budgétaires dans l'établissement.

Références réglementaires

- *Décret 82-453 du 28 mai 1982 modifié par le décret 2011-774 du 28 juin 2011 relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail, ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique et son guide juridique*
- *Art L4121-1 à L4122-2 du code du travail*
- *Décret n°2001-1016 du 5 novembre 2001 portant création d'un document relatif à l'évaluation des risques pour la santé et la sécurité des travailleurs*
- *Circulaire de la Direction des relations de travail du 18 avril 2002, prise pour l'application du décret n°2001-1016 portant création d'un document relatif à l'évaluation des risques pour la santé et la sécurité des travailleurs*

Documents de références

- **Guide méthodologique** du ministère à l'attention des chefs de service sur l'évaluation des risques professionnels et le document unique
- **Procédure IPB-HS-P-01** Evaluation des risques professionnels
- **Formulaire IPB-HS-F-05** Formulaire évaluation des risques

Sommaire

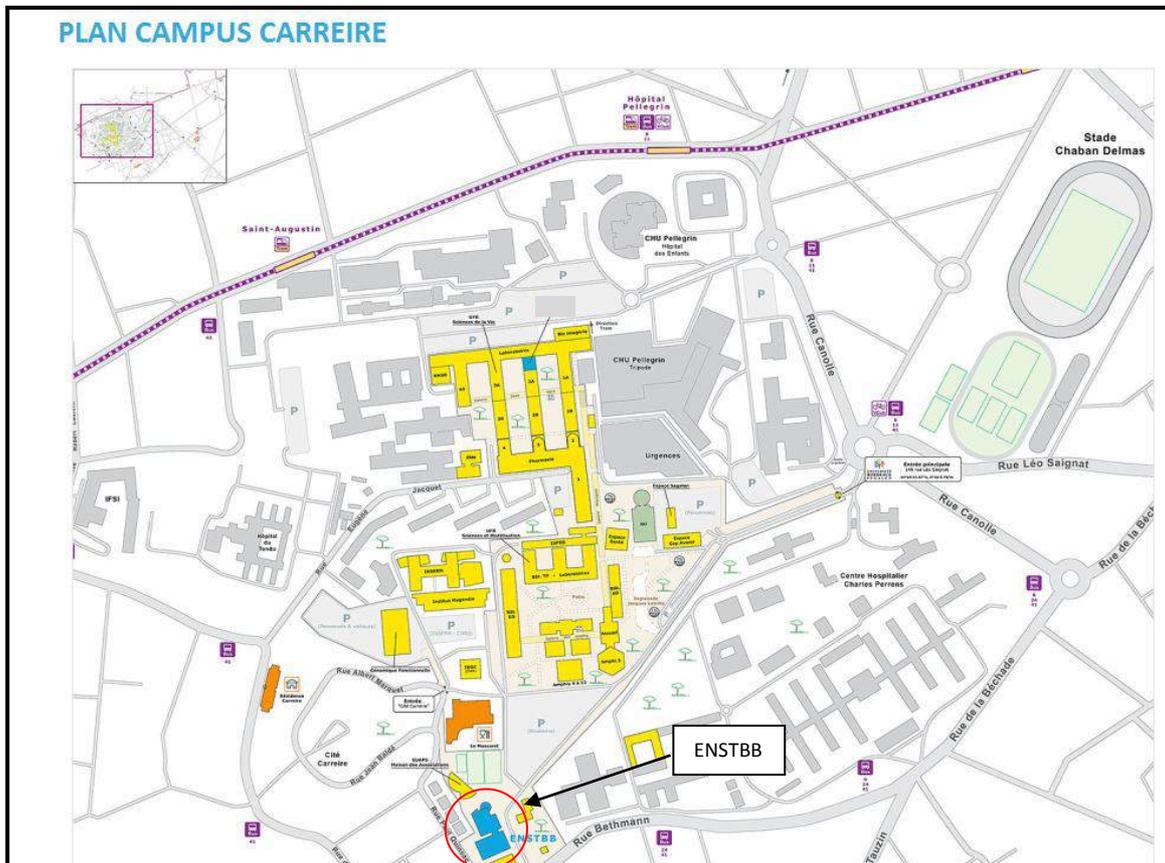
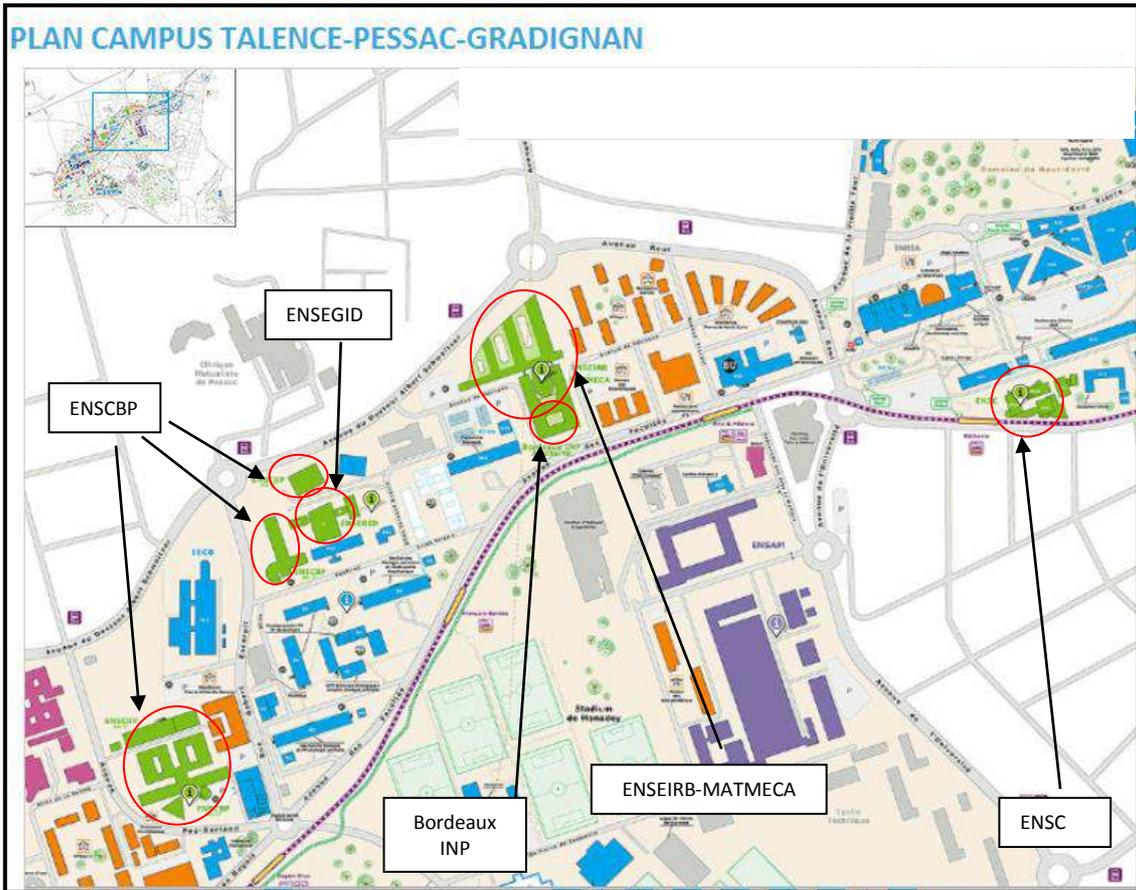
| | | |
|-----------|--|-----------|
| 1 | Présentation de Bordeaux INP | 4 |
| 1.1 | Bordeaux INP, ses composantes et ses unités de recherche..... | 5 |
| 1.2 | Les effectifs de Bordeaux INP | 8 |
| 2 | Les acteurs de la prévention à Bordeaux INP | 11 |
| 2.1 | Le conseiller de prévention et le réseau des assistants de prévention | 12 |
| 2.2 | La médecine de prévention | 13 |
| 2.3 | Le Comité d’Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail..... | 13 |
| 2.4 | La cellule de veille sociale | 15 |
| 3 | Bilan des accidents de travail, de service, de trajet et maladie professionnelle..... | 16 |
| 4 | Bilan des dépenses et des moyens consacrés à la santé, sécurité au travail | 20 |
| 4.1 | Les dépenses de formations en santé, sécurité au travail | 21 |
| 4.2 | Les dépenses patrimoine en terme de sécurité | 22 |
| 4.3 | Bilan des moyens consacrés à la prévention | 24 |
| 5 | Bilan des signalements des registres obligatoires | 27 |
| 5.1 | Le registre de danger grave et imminent :..... | 28 |
| 5.2 | Le registre de santé sécurité au travail..... | 28 |
| 6 | Bilan du fonctionnement du CHSCT..... | 29 |
| 6.1 | Les indicateurs clefs : | 30 |
| 6.2 | Renouvellement du CHSCT et formation..... | 30 |
| 6.3 | Les groupes de travail..... | 30 |
| 7 | Bilan du dispositif Vigipirate | 31 |
| 8 | Bilan du programme d’actions de prévention annuel – 2019..... | 33 |
| 9 | Evaluation des risques professionnels | 40 |
| 9.1 | Méthodologie pour l’évaluation des risques professionnels..... | 41 |
| 9.2 | Bilan de la réalisation des Documents Unique d’Evaluation des Risques | 45 |
| 10 | Glossaire..... | 47 |



E N S C
E N S C B P
E N S E G I D
E N S E I R B
M A T M E C A
E N S P I M A
E N S T B B
E N S G T I *
E N S I P o i t i e r s *
I S A B T P *
L A P R É P A D E S I N P

1 Présentation de Bordeaux INP

1.1 Bordeaux INP, ses composantes et ses unités de recherche



Bordeaux INP est composé de services généraux, de La prépa des INP, de 5 écoles et d'unités de recherche en co-tutelles.

Les services généraux de Bordeaux INP :

Ils comprennent : La cellule d'appui au pilotage : qualité, études & contrôle de gestion, affaires juridiques ; la Direction des Ressources Humaines ; la Direction Financière / service achats ; La Direction du système d'information ; la Direction de la Gestion du Patrimoine ; l'agence comptable ; la coordination scolarité / formation ; la coordination alternance ; les affaires scientifiques ; le conseiller de prévention ; la médecine de prévention ; la communication.

La Prépa des INP

Les 5 écoles de Bordeaux INP

- **ENSC** : Ecole Nationale Supérieure de Cognitique
- **ENSEGID** : École Nationale Supérieure en Environnement, Géoressources et Ingénierie du Développement durable
- **ENSTBB** : École Nationale Supérieure de Technologie des Biomolécules
- **ENSEIRB MATMECA** : École Nationale Supérieure d'Electronique, Informatique, Télécommunications, Mathématiques et Mécanique
- **ENSCBP** : Ecole Nationale Supérieure de Chimie, de Biologie et de Physique

Les unités de recherche en co-tutelles

| Intitulé de l'unité de recherche | Sigle | Label | Autres tutelles | Nombre de personnel Bordeaux INP en ETP (bilan social 2018) |
|--|------------|----------|---------------------------|--|
| Chimie et Biologie des Membranes et des Nanoobjets | CBMN | UMR 5248 | CNRS, UB | 10.8 |
| Géoressources et environnement | G&E | EA 4592 | UBM | 15.4 |
| Institut de Mécanique et d'Ingénierie de Bordeaux | I2M | UMR 5295 | CNRS, UB, Arts et métiers | 15.55 |
| Institut de Mathématiques de Bordeaux | IMB | UMR 5251 | CNRS, UB | 7.5 |
| Laboratoire de l'Intégration du Matériau au Système | IMS | UMR 5218 | CNRS, UB | 47.75 |
| Institut des Sciences Moléculaires | ISM | UMR 5255 | CNRS, UB | 13.26 |
| Laboratoire Bordelais de Recherche en Informatique | LaBRI | UMR 5800 | CNRS, UB | 15.8 |
| Laboratoire de Chimie des Polymères Organiques | LCPO | UMR 5629 | CNRS, UB | 11.6 |
| Institut de Chimie de la Matière Condensée de Bordeaux | ICMCB | UMR 5026 | CNRS, UB | 5.3 |
| Nutrition et Neurobiologie intégrée | NutriNeuro | UMR 1286 | INRA, UB | 3.8 |
| Unité de recherche Œnologie | / | EA 4577 | INRA, UB | 1.5 |

Les unités de recherche d'accueil

| Intitulé de l'unité de recherche | Sigle | Label | Nombre de personnel Bordeaux INP (bilan social 2018) |
|--|----------|----------|--|
| PASSAGES | PASSAGES | UMR 5319 | 0.5 |
| Environnements et paléoenvironnements océaniques et continentaux | EPOC | UMR 5805 | 0.5 |
| Institut de neurosciences cognitives et intégratives d'Aquitaine | INCA | UMR 5287 | 0.5 |
| Laboratoire des Composites Thermostructuraux | LCTS | UMR 5801 | 1 |
| Microbiologie Fondamentale et Pathogénicité | MFP | UMR 5234 | 0.5 |
| Cultures et Littérature des mondes anglophones | CLIMAS | EA 4196 | 0.5 |
| Laboratoire de biogenèse membranaire | LBM | UMR 5200 | 1 |
| Actions for oncogenesis understanding and Target Identification in Oncology | ACTION | U 1218 | 0.5 |
| Biothérapies des Maladies Génétiques, Inflammatoires et du Cancer | BMGIC | U 1035 | 0.5 |

1.2 Les effectifs de Bordeaux INP

I.1 Evolution des effectifs physiques au 31 décembre

| | | | Personnels titulaires | | | Personnels non titulaires | | | Tout type de personnel | | |
|------|-------------|-------------------------------------|-----------------------|-----|------|---------------------------|----|------|------------------------|-----|------|
| | | | F | H | Tous | F | H | Tous | F | H | Tous |
| 2018 | Catégorie A | enseignant-chercheurs & enseignants | 66 | 138 | 204 | 11 | 21 | 32 | 77 | 159 | 236 |
| | | BIATSS | 21 | 25 | 46 | 11 | 9 | 20 | 32 | 34 | 66 |
| | Catégorie B | | 25 | 10 | 35 | 10 | 2 | 12 | 35 | 12 | 47 |
| | Catégorie C | | 25 | 6 | 31 | 15 | 14 | 29 | 40 | 20 | 60 |
| CAE | | - | - | - | - | 1 | 1 | - | 1 | 1 | |
| 2017 | Catégorie A | enseignant-chercheurs & enseignants | 66 | 137 | 203 | 13 | 20 | 33 | 79 | 157 | 236 |
| | | BIATSS | 21 | 23 | 44 | 10 | 10 | 20 | 31 | 33 | 64 |
| | Catégorie B | | 22 | 9 | 31 | 5 | 2 | 7 | 27 | 11 | 38 |
| | Catégorie C | | 26 | 6 | 32 | 12 | 3 | 15 | 38 | 9 | 47 |
| | CAE | | - | - | - | 5 | 1 | 6 | 5 | 1 | 6 |
| 2016 | Catégorie A | enseignant-chercheurs & enseignants | 62 | 139 | 201 | 8 | 24 | 32 | 70 | 163 | 233 |
| | | BIATSS | 20 | 24 | 44 | 10 | 9 | 19 | 30 | 33 | 63 |
| | Catégorie B | | 22 | 10 | 32 | 7 | 2 | 9 | 29 | 12 | 41 |
| | Catégorie C | | 24 | 6 | 30 | 15 | 6 | 21 | 39 | 12 | 51 |
| | CAE | | - | - | - | 11 | 1 | 12 | 11 | 1 | 12 |

Source : Bilans sociaux 2016, 2017 et 2018

I.2 Evolution du nombre d'embauches, de départs

| | | | Personnels titulaires | | | Personnels non titulaires | | | Tout type de personnel | | |
|------|-------------------------------------|---------|-----------------------|---|------|---------------------------|----|------|------------------------|----|------|
| | | | F | H | Tous | F | H | Tous | F | H | Tous |
| 2018 | enseignant-chercheurs & enseignants | Entrées | 2 | 7 | 9 | 3 | 5 | 8 | 5 | 12 | 17 |
| | | Sorties | 2 | 7 | 9 | 4 | 7 | 11 | 6 | 14 | 20 |
| | BIATSS | Entrées | 4 | 4 | 8 | 16 | 12 | 28 | 20 | 16 | 36 |
| | | Sorties | 3 | 2 | 5 | 23 | 9 | 32 | 26 | 11 | 47 |
| 2017 | enseignant-chercheurs & enseignants | Entrées | 4 | 1 | 5 | 4 | 10 | 14 | 8 | 11 | 19 |
| | | Sorties | 0 | 3 | 3 | 1 | 15 | 16 | 1 | 18 | 19 |
| | BIATSS | Entrées | 5 | 1 | 6 | 22 | 10 | 32 | 27 | 11 | 38 |
| | | Sorties | 1 | 1 | 2 | 35 | 11 | 46 | 36 | 12 | 48 |
| 2016 | enseignant-chercheurs & enseignants | Entrées | 3 | 6 | 9 | 4 | 14 | 18 | 7 | 20 | 27 |
| | | Sorties | 1 | 3 | 4 | 5 | 13 | 18 | 6 | 16 | 22 |
| | BIATSS | Entrées | 5 | 1 | 6 | 21 | 9 | 30 | 26 | 10 | 36 |
| | | Sorties | 4 | 2 | 6 | 24 | 7 | 31 | 28 | 9 | 37 |

Source : Bilans sociaux 2016, 2017 et 2018

I.3 Pyramides des âges au 31 décembre 2018

Source : Bilan social 2018

Légende : Femmes ■
Hommes ■

Les enseignants titulaires

Age moyen : 46,7 ans

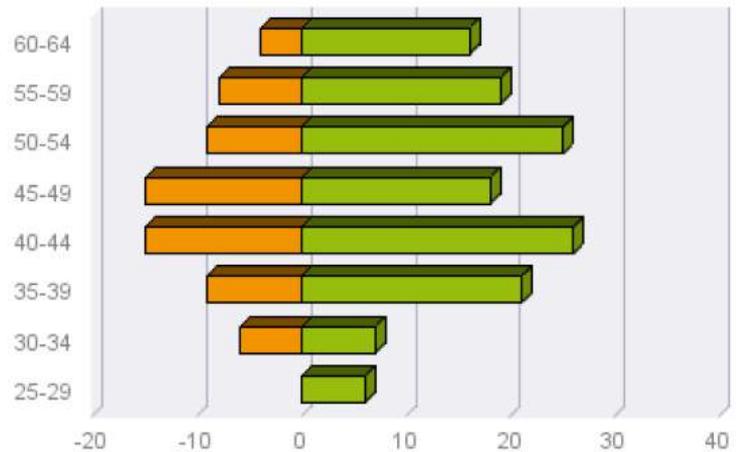
F : 45,9 ans

M : 47,1 ans

Age médian : 46,5 ans

F : 46 ans

M : 47 ans



Les enseignants non titulaires

Age moyen : 30,7 ans

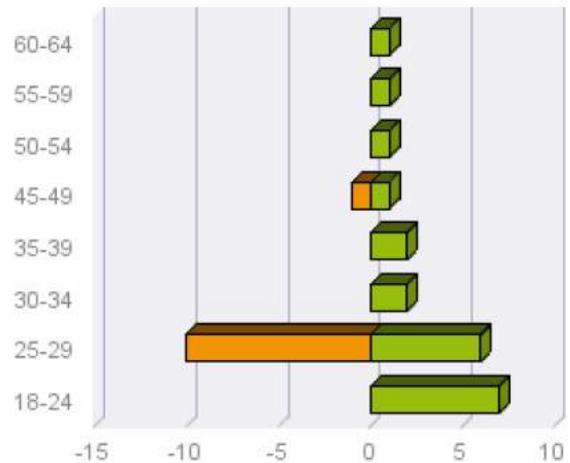
F : 28,6 ans

M : 32 ans

Age médian : 27 ans

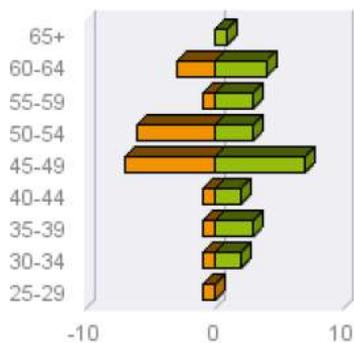
F : 26,9 ans

M : 27,2 ans

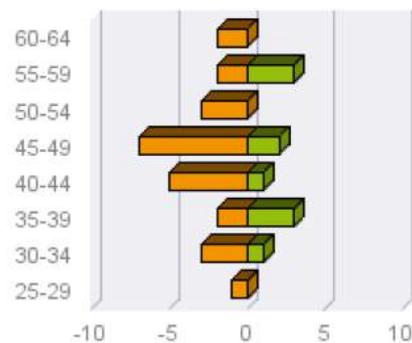


Les BIATSS titulaires

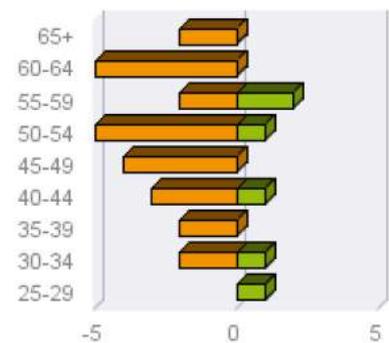
Catégorie A



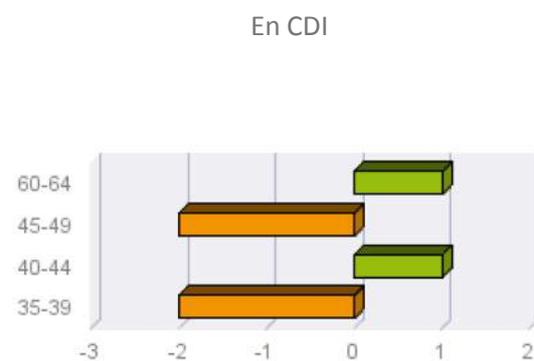
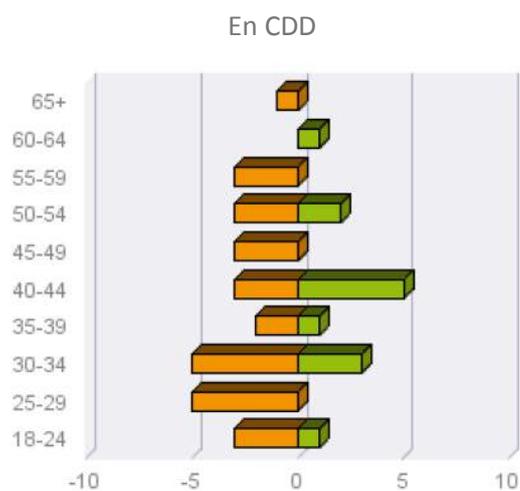
Catégorie B



Catégorie C



Les BIATSS non titulaires





E N S C
E N S C B P
E N S E G I D
E N S E I R B
M A T M E C A
E N S P I M A
E N S T B B
E N S G T I *
E N S I P o i t i e r s *
I S A B T P *
L A P R É P A D E S I N P

2 Les acteurs de la prévention à Bordeaux INP

2.1 Le conseiller de prévention et le réseau des assistants de prévention

Le décret 82-453 du 28 mai 1982 modifié et la circulaire FP 33612 du 08 août 2011, relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique, précisent :

« Des assistants de prévention sont nommés par les chefs de service concernés, sous l'autorité desquels ils exercent leurs fonctions. Les assistants de prévention constituent le niveau de proximité du réseau des agents de prévention...

Les agents concernés sont placés sous l'autorité dudit chef de service et exercent ainsi leurs compétences sous la responsabilité de ce dernier. De ce fait, l'assistant de prévention doit relever directement du chef de service concerné duquel il reçoit ses directives et auprès duquel il rend compte de son action. Afin de formaliser les missions de l'assistant de prévention, dans le cadre de la définition générale de l'article 4-1 du décret, le chef de service élabore une lettre de cadrage. ».

Le réseau des assistants de prévention a pour mission de conseiller les chefs de service pour prévenir les risques des personnels et des usagers de Bordeaux INP.

Ce réseau est animé par un conseiller de prévention (Jaouen MARY), placé auprès du directeur général.

Le conseiller de prévention a pour objectif de mettre en œuvre la réglementation en matière d'hygiène et de sécurité de manière à garantir les conditions de travail optimales de l'ensemble des personnels de Bordeaux INP, dans une démarche d'établissement.

Assistants de Prévention des écoles de Bordeaux INP

Direction Générale des Services – Jaouen MARY - Emmanuel Jimenez

ENSC – Isabelle Sesé – Nadège Rodriguez – Jean-Paul Cayeré

ENSCBP – Mireille Frimigacci – Sandrine Banville

ENSEGID – Léa Pigot

ENSEIRB-MATMECA – Mélanie Escarret – David Bédènes

ENSTBB – Laurent Bonneau

Assistants de Prévention des unités de recherche en co-tutelles

CBMN : Julien Monteil (B14) – Eric Merlet (B13) – Anne-Marie Elie (Site ENITA) - Katell Bathany (Carreire : ENSTBB et Centre de Génomique Fonctionnelle de Bordeaux)

Géoresources et environnement : Léa Pigot (bât ENSEGID)

I2M : Olivier Mantaux (03B-IUT SGM) – Audrey Duphil (ENSAM) – Jérémy Guitard (bât A4) - Philippe Taris (A11) – Fabien Naessens (B18) – Thouard Valérie (bât ENSCBP-A)

IMB : Karine Lecuona (A33)

IMS : Cyril Hainaut - Isabelle Lagroye – Nicolas Guegan (A31) - Sylvain Chambon (bât ENSCBP-A)

ISM : Muriel Berlande - Christian Aupetit – Fabrice Forlini – George Grillet (A12) – Patrick Garrigue (bât ENSCBP-A) – Mathieu Pucheault (IECB)

LaBRi : Gérard Point, *en cours de nomination car formé lors de la session 2019* (A30)

LCPO : Dominique Richard – Amélie Weber - Anne-Laure Wirotius – Cédric Le Coz (bât ENSCBP-A) – Mélanie Bousquet – Roland Lefebvre (B8)

Nutrineuro : Serge Alfos (Bât UFR Pharmacie site de Carreire)

Unité de recherche œnologie : Cécile Thibon (équipes chimie-biochimie ISVV) et Olivier Claisse (microbiologie ISVV) - Antonio Palos Pinto (RDC ISVV)

ICMCB : Catherine Denage (ICMCB + bât ENSCBP-A) - Stéphane Relexans - Alain Larroche - Lydia Roudier (ICMCB)

2.2 La médecine de prévention

Missions

Le médecin de prévention, Dr Marie-Pierre Carnel, a pour rôle de prévenir toute altération de la santé des personnels qui pourrait être liée à leurs activités. Elle est aidée par une secrétaire médicale.

La médecine de prévention est localisée à Bordeaux INP – Direction générale – Avenue des Facultés à Talence - RDC (prendre entrée ENSEIRB-MATMECA et suivre le fléchage)

Dr Marie-Pierre Carnel - 05 56 84 60 10 (Marie-Pierre.Carnel@bordeaux-inp.fr)

Permanences : les mardis + 1^{er} jeudi du mois

Secrétaire médicale – Sylvie Castaing 05 56 84 60 71

Permanences : lundi (matin), mardi et jeudi

Le tableau ci-contre résume l'activité du médecin de prévention :

Source : bilan social 2017 et 2018

| Visites médicales de l'année | 2017 | 2018 |
|---|------------|------------|
| Nombre total de visites médicales réalisées | 317 | 296 |
| Premières visites | 69 | 55 |
| Visites systématiques | 161 | 161 |
| Visites de reprise | 26 | 24 |
| Visites occasionnelles dont : | 61 | 56 |
| <i>Nombre de visites à la demande de la hiérarchie</i> | 6 | 12 |
| <i>Nombre de visites à la demande de l'agent (visites ne donnant pas forcément lieu à conclusion)</i> | 28 | 32 |
| <i>Nombre de visites à la demande du médecin de prévention</i> | 27 | 12 |

Conclusions des visites

- Aptes : 239
- Restrictions : 2
- Inaptes temporaires : 2
- Inaptes définitifs : 0
- Aménagement de poste : 18
- Reclassement : 0

2.3 Le Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail

Bordeaux INP dispose d'un comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT) qui est présidé par le directeur général de l'établissement ou son représentant. Il se réunit au moins 3 fois par an. Il a pour rôle de promouvoir la formation à la sécurité et de contribuer à l'amélioration des conditions d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail dans l'établissement. C'est un organe consultatif chargé de faire toute proposition utile en ce sens au conseil d'administration. À ce titre :

- Il procède à l'analyse des risques, et notamment à celles des risques professionnels auxquels sont exposés les personnels et usagers de l'établissement ;

- Il procède à une enquête à l'occasion de chaque accident ou de chaque maladie professionnelle ; il est informé des conclusions de chaque enquête et des suites qui lui sont données ;
- Il est consulté sur la teneur des consignes que l'administration envisage d'adopter en matière d'hygiène et de sécurité ;
- Chaque année, il donne son avis sur le programme annuel de prévention des risques professionnels et des risques concernant les usagers, qui lui est présenté par le président du comité.

Les représentants titulaires du personnel ont choisi parmi eux un secrétaire qui est l'interlocuteur de l'administration et effectue une veille entre les réunions du CHSCT. Il transmet aux autres représentants du personnel les informations qui lui sont communiquées par l'administration, il aide à la collecte d'informations et à leur transmission.

- **Secrétaire du CHSCT** : Serge ALFOS (Nutrineuro/ENSCBP)
- **Secrétaire suppléant du CHSCT** : Sandrine BANVILLE (ENSCBP)

Composition

| Membres titulaires | Membres suppléants |
|--|---|
| Représentants du personnel BANVILLE Sandrine : ENSCBP BONNEAU Laurent : ENSTBB PIGOT Léa : ENSEGID MONTEIL Julien : CBMN / ENSCBP DARIO-BUISSON Marie-Hélène : DGP Serge ALFOS : ENSCBP / Nutrineuro Didier LARTIGAU : DGP Mireille FRIMIGACCI : ENSCBP | Représentants du personnel RATEAU Charline : ENSEIRB-MATMECA THUAU Damien : ENSEIRB-MATMECA / IMS RUCHAUD Christelle: ENSTBB SESE Isabelle: ENSC BORYS Hélène: ENSCBP DELORD Xavier: DGP LOURENCO Célia: ENSCBP PETRAULT Loïc: ENSCBP / LCPO |
| Représentants des élèves BROCHET Mathieu DAVY Clémence | Représentants des élèves FARINOLLE Corentin LORTHIOIR Sophie |

Représentants de l'administration

- PHALIPPOU Marc, directeur général de Bordeaux INP
- SALLES Dominique, directrice générale des services

Membres statutaires

- CARNEL Marie-Pierre, médecin de prévention
- POQUILLON Pierre, Inspecteur Santé et Sécurité au travail
- MARY Jaouen, conseiller de prévention

2.4 La cellule de veille sociale

Les missions de la cellule de veille sociale sont centrées sur l'accompagnement d'agents en difficulté au travail et l'analyse des situations individuelles ou collectives. Les collègues qui se sentent en situation de stress important, ou qui en sont témoins, sont invités à contacter un membre de la cellule de veille sociale. Cette démarche se fait en respectant l'anonymat.

La cellule de veille sociale réunit différents regards métiers et a pour objectifs de décrire les situations professionnelles en cause, de les comprendre et de les objectiver de manière à proposer des régulations.

Composition :

La cellule de veille sociale est composée du vice-président formation ou de la vice-présidente recherche et transfert, de la directrice générale des services, de la directrice des ressources humaines, du médecin de prévention et du conseiller de prévention.

Lorsque la situation sur laquelle la cellule de veille sociale est saisie concerne des personnels relevant d'un ou plusieurs autres employeurs, ceux-ci en sont informés et sont invités à participer aux travaux de la cellule. Une configuration ad hoc sera donc définie incluant les représentants de la cellule de veille sociale de Bordeaux INP et des cellules/comités des autres établissements concernés. La cellule de veille sociale se rapprochera des supérieurs hiérarchiques de l'agent l'ayant sollicitée au cas par cas, selon les difficultés remontées, et après accord de l'agent.

Mode opératoire :

1. La cellule de veille sociale entend les différents protagonistes et témoins et établit des comptes rendus qui restent confidentiels de leurs témoignages.
2. Ces comptes rendus, confidentiels, sont soumis à l'approbation des personnes concernées.
3. Sur la base des témoignages recueillis, la cellule de veille sociale établit une synthèse et propose des mesures permettant d'apaiser la situation dans un premier temps et de résoudre le problème dans un deuxième temps.
4. Ces mesures sont présentées aux différents acteurs avant d'être mises en œuvre avec leur accord.



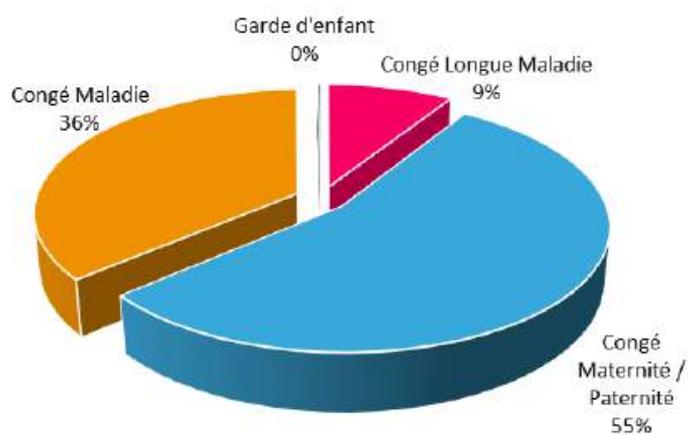
E N S C
E N S C B P
E N S E G I D
E N S E I R B
M A T M E C A
E N S P I M A
E N S T B B
E N S G T I *
E N S I P o i t i e r s *
I S A B T P *
L A P R É P A D E S I N P

3 Bilan des accidents de travail, de service, de trajet et maladie professionnelle

Source : bilan social 2018

Les enseignants titulaires

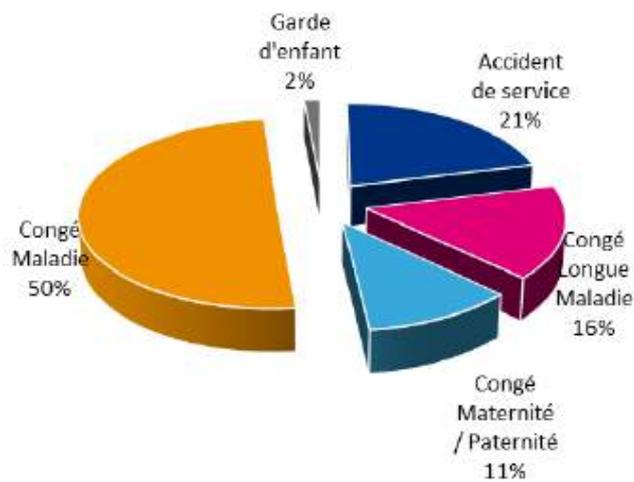
| | | Nb pers. | Nb item | Nb de jours | Moyenne | Médiane |
|------------------------------------|---|-----------|-----------|-------------|-----------|-----------|
| Accident de service | F | - | - | - | - | - |
| | H | - | - | - | - | - |
| Accident de service | | - | - | - | - | - |
| Congé Longue Maladie | F | 1 | 1 | 59 | 59 | 59 |
| | H | - | - | - | - | - |
| Congé Longue Maladie | | 1 | 1 | 59 | 59 | 59 |
| Congé Maternité / Paternité | F | 4 | 4 | 337 | 60 | 61 |
| | H | 2 | 2 | 22 | 11 | 11 |
| Congé Maternité / Paternité | | 6 | 6 | 359 | 60 | 61 |
| Congé Maladie | F | 5 | 6 | 26 | 5 | 5 |
| | H | 6 | 14 | 210 | 21 | 35 |
| Congé Maladie | | 11 | 20 | 236 | 21 | 13 |
| Garde d'enfant | F | 1 | 2 | 2 | 2 | 2 |
| | H | - | - | - | - | - |
| Garde d'enfant | | 1 | 2 | 2 | 2 | 8 |
| TOTAL | | 19 | 29 | 656 | | |



NB : les accidents de services comprennent les accidents de trajets.

Les BIATSS titulaires

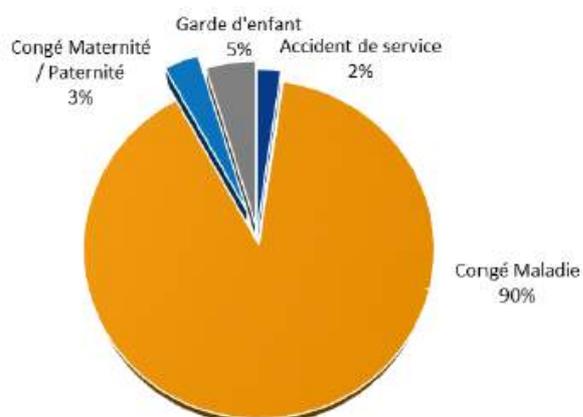
| | | Nb pers. | Nb item | Nb de jours | Moyenne | Médiane |
|------------------------------------|---|-----------|------------|--------------|-----------|-----------|
| Accident de service | F | 5 | 10 | 132 | 26 | 16 |
| | H | 1 | 10 | 264 | 264 | 264 |
| Accident de service | | 6 | 20 | 396 | 66 | 26 |
| Congé Longue Maladie | F | 3 | 4 | 298 | 99 | 88 |
| | H | - | - | - | - | - |
| Congé Longue Maladie | | 3 | 4 | 298 | 99 | 88 |
| Congé Maternité / Paternité | F | 2 | 2 | 197 | 99 | 99 |
| | H | 1 | 1 | 11 | 11 | 11 |
| Congé Maternité / Paternité | | 3 | 3 | 208 | 69 | 38 |
| Congé Maladie | F | 27 | 77 | 790 | 28 | 14 |
| | H | 5 | 12 | 150 | 30 | 33 |
| Congé Maladie | | 32 | 89 | 940 | 28 | 15 |
| Garde d'enfant | F | 10 | 15 | 22 | 2 | 2 |
| | H | 2 | 4 | 6 | 3 | 2 |
| Garde d'enfant | | 13 | 26 | 28 | 2 | 3 |
| TOTAL | | 57 | 142 | 1 870 | | |



NB : les accidents de services comprennent les accidents de trajets. En 2018, 1 agent BIATSS a été concerné par un accident de trajet.

Les personnels non titulaires

| | | Nb pers. | Nb item | Nb de jours | Moyenne | Médiane |
|------------------------------------|---|-----------|-----------|-------------|-----------|-----------|
| Accident de service | F | - | - | - | - | - |
| | H | 1 | 2 | 15 | 15 | 15 |
| Accident de service | | 1 | 2 | 15 | 15 | 15 |
| Congé Grave Maladie | F | - | - | - | - | - |
| | H | - | - | - | - | - |
| Congé Grave Maladie | | - | - | - | - | - |
| Congé Maladie | F | 11 | 33 | 374 | 34 | 12 |
| | H | 6 | 16 | 216 | 31 | 8 |
| Congé Maladie | | 17 | 49 | 590 | 33 | 11 |
| Congé Maternité / Paternité | F | - | - | - | - | - |
| | H | 2 | 2 | 22 | 11 | 11 |
| Congé Maternité / Paternité | | 2 | 2 | 22 | 11 | 11 |
| Garde d'enfant | F | 6 | 11 | 17 | 3 | 2 |
| | H | 4 | 12 | 15 | 4 | 1 |
| Garde d'enfant | | 10 | 23 | 31 | 3 | 3 |
| TOTAL | | 30 | 76 | 658 | | |





E N S C
E N S C B P
E N S E G I D
E N S E I R B
M A T M E C A
E N S P I M A
E N S T B B
E N S G T I *
E N S I P o i t i e r s *
I S A B T P *
L A P R É P A D E S I N P

4 Bilan des dépenses et des moyens consacrés à la santé, sécurité au travail

4.1 Les dépenses de formations en santé, sécurité au travail

Source : bilan social 2016, 2017 et 2018

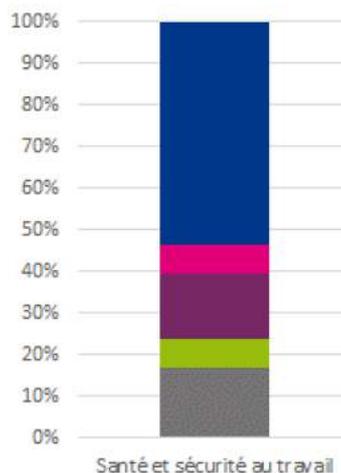
| | 2018 | 2017 | 2016 |
|--|------|------|------|
| Nombre de formations en santé, sécurité au travail | 36 | 35 | 40 |
| Pourcentage de ces formations dans l'ensemble des formations | 32 | 38 | 44 |
| Nombre d'agents formés | 232 | 221 | 166 |

La mise en place de ces formations représente 61 449 € consacrés à la Santé et sécurité au travail, soit 25% des dépenses « Formations » de Bordeaux INP et une augmentation de 12 400 € par rapport à 2017.

Ce coût intègre :

- **Coût pédagogique** = prestations de formation facturées par un organisme extérieur.
- **Coût des locaux** = mise à disposition de salles (TD, informatique ou visio-conférence) équipées de matériel audio-visuel.
- **Coût de la gestion administrative** = temps passé par la direction des ressources humaines à la mise en place d'actions de formation.
- **Coût formateur interne** = temps passé par le formateur interne concerné par l'action de formation.
- **Coût "Rémunération stagiaires"** = rémunération des personnels formés (calcul ministériel).

Répartition des différents coûts de formation



- Coût pédagogique
- Coût des locaux
- Coût de la gestion administrative
- Coût formateur interne
- Coût "Rémunération stagiaires"

4.2 Les dépenses patrimoine en terme de sécurité

Les dépenses patrimoine de l'année 2017 en termes de sécurités sont marquées par les travaux de mise en conformité du bâtiment Bordeaux INP – ENSCBP – D qui ont mobilisés une enveloppe de 434 000 €. Le montant total de ces dépenses s'élève à près de 705 000 €.

Répartition des dépenses de sécurité 2018

| BORDEAUX INP ENSCBP BAT A | | € TTC |
|--|--|------------------|
| Transformation bureau en espaces de laboratoires de recherche ERC ELECTRA | | 48 407 € |
| Etudes et travaux changement CTA pour mise en conformité des équipements aérauliques | | 144 198 € |
| Travaux de mise en conformité des baies d'accès pompiers en façade | | 28 614 € |
| Travaux de sécurisation des cloisons du foyer | | 13 581 € |
| Mise en sécurité des locaux d'enseignement et laboratoires avec remplacement des extincteurs | | 39 570 € |
| Etudes et travaux de mise conformité SSI | | 5 694 € |
| Travaux de mise en sécurité auvent extérieur | | 780 € |
| Travaux de remplacement paratonnerre | | 9 845 € |
| Travaux phase 1 création by pass cuve neutralisation | | 15 658 € |
| Travaux de remplacement des ventilo-convecteurs obsolètes de 6 salles | | 8 475 € |
| Travaux de mise en sécurité des CTA n°2 et CTA 5 | | 5 134 € |
| Travaux de mise en conformité du réseau d'azote des Salles de TP Pôle E - EO-08 et EO-09 | | 1 069 € |
| Travaux de remplacement de VMC plot Nord Est et moteur du registre de la sorbonne V 160 B | | 2 017 € |
| Travaux de réparation bruleur Chaufferie | | 788 € |
| Travaux de remplacement de la coiffe du puit de jour zone hall palier ascenseur du R+2 | | 1 193 € |
| Travaux d'installation d'une armoire de sécurité AL 380 I, double paroi isolée, 3 étagères | | 1 439 € |
| Total des dépenses de Sécurité ENSCBP A | | 303 036 € |
| BORDEAUX INP ENSCBP BAT B | | € TTC |
| Travaux d'alimentation électrique de sécurité (AES) | | 2 107 € |
| Mise en sécurité des locaux avec remplacement des extincteurs | | 763 € |
| Travaux de mise en sécurité de la porte de la sous-station de chauffage | | 965 € |
| Total des dépenses de Sécurité ENSCBP B | | 3 835 € |
| BORDEAUX INP ENSCBP BAT C | | € TTC |
| Mise en sécurité des locaux avec remplacement des extincteurs | | 3 166 € |
| Travaux de remplacement variateur sorbonne NTC | | 764 € |
| Travaux de réglage des portes issue secours | | 506 € |
| Travaux de fournitures et pose de filtres à Haute Efficacité | | 6 288 € |
| Total des dépenses de Sécurité ENSCBP C | | 10 724 € |
| BORDEAUX INP ENSCBP BAT D | | € TTC |
| Etudes et travaux de mise en sécurité des locaux tertiaires | | 91 724 € |
| Travaux de mise sécurité des biens avec réparation de l'étanchéité toiture terrasse | | 2 700 € |
| Travaux de remplacement chambre froide et du compresseur | | 16 428 € |
| Travaux d'hydro curage et inspection télévisée du réseau entre le bac et le hall techno | | 1 170 € |
| Total des dépenses de Sécurité ENSCBP D | | 112 022 € |

| BORDEAUX INP ENSEIRB MATMECA | € TTC |
|---|------------------|
| Etudes préalables et travaux salle hébergement mutualisée pour dévoiement réseaux chauffage | 40 516 € |
| Etudes de mise en conformité de la ventilation des locaux d'archives et Eirlab | 4 750 € |
| Etudes des travaux de confort d'été | 12 778 € |
| Mise en sécurité des locaux avec remplacement des extincteurs | 2 592 € |
| Travaux de mise en sécurité des portes ouvrantes de l'amphi | 2 940 € |
| Travaux de mise en sécurité et remplacement onduleur | 1 137 € |
| Travaux de désamiantage de la chaudière | 18 072 € |
| Travaux de remplacement des brûleurs des chaudières | 12 607 € |
| Travaux de création des trappes de visite pour entretien réseaux CVC | 14 196 € |
| Travaux de mise aux normes disconnecteurs cvc | 3 135 € |
| Travaux de mise aux normes matériels elec Salle I O13 | 3 079 € |
| Travaux de remplacement luminaires (pole eleC R+2 pole info R+1 Crel rdc) | 11 145 € |
| Travaux de dépigeonnage et désinfection locaux | 11 180 € |
| Travaux de mise en sécurité des cabines ascenseurs | 7 136 € |
| Travaux de mise en sécurité salle P116 et P290 | 3 156 € |
| Travaux de relamping éclairage Grand amphi | 1 194 € |
| Total des dépenses de Sécurité ENSEIRB MATMECA | 146 673 € |

| BORDEAUX INP ENSTBB | € TTC |
|---|-----------------|
| Etudes et travaux d'amélioration climatisation salle A16 A et A16 B | 30 304 € |
| Etudes et travaux de mise en conformité du labo L2 | 13 465 € |
| Travaux de fourniture et pose de blocs éclairage ascenseurs | 1 551 € |
| Etudes et mise à jour dossier SSI | 1 141 € |
| Travaux de remplacement moteur CTA amphithéâtre | 3 346 € |
| Travaux d'installation d'un groupe froid trane | 16 644 € |
| Travaux de remplacement des éléments filtrants du compresseur | 828 € |
| Travaux de réparation de la fuite réseau eau osmosée | 322 € |
| Total € TTC | 67 601 € |

| BORDEAUX INP ENSEGID | € TTC |
|--|----------------|
| Travaux de mise en sécurité toiture salle DARWIN | 840 € |
| Compartimentage SSI | 971 € |
| Total € TTC | 1 811 € |

| BORDEAUX INP ENSC | € TTC |
|---|----------------|
| Réalisation plans pompiers | 732 € |
| Etudes et travaux du système de désenfumage et déplacement de la centrale SSI | 804 € |
| Mise en sécurité des locaux avec remplacement des extincteurs | 524 € |
| Travaux de mise en conformité des disconnecteurs | 636 € |
| Total € TTC | 2 696 € |

| | |
|-------------------------------------|------------------|
| TOTAL DEPENSES SECURITE 2018 | 648 398 € |
|-------------------------------------|------------------|

4.3 Bilan des moyens consacrés à la prévention

4.3.1 Service de médecine de prévention :

Le service est composé d'un médecin de prévention à hauteur de 25% ETP ; et d'une secrétaire médicale à hauteur de 50% ETP.

4.3.2 Le conseiller de prévention et le réseau des assistants de prévention :

Le poste de conseiller de prévention est affecté à 100% à la santé, sécurité au travail ; il s'agit d'un poste de catégorie A.

Bordeaux INP comprend 13 personnels formés et nommés en tant qu'assistants de prévention : 1 pour la Direction Générale des Services, 9 répartis dans les 5 écoles de Bordeaux INP et 3 dans les unités de recherche en co-tutelles. A ces 3 assistants de prévention s'ajoutent 36 assistants de prévention qui ont pour employeur d'autres tutelles (Université de Bordeaux ; CNRS ; INRA).

Formation initiale des assistants de prévention :

La nomination d'un assistant doit nécessairement faire suite à une formation initiale. Celle-ci est organisée et animée par les conseillers de prévention des établissements partenaires. La formation est découpée en 2 fois 3 jours (3 jours en juin et 3 jours en septembre). Un personnel de Bordeaux INP a participé à la formation initiale de 2018 pour ensuite être nommé au sein du CBMN (UMR 5248). Le conseiller de prévention de Bordeaux INP anime les formations sur les registres de santé-sécurité au travail, le registre de danger grave et imminent, les vérifications obligatoires puis les risques liés à l'utilisation des gaz comprimés.

Formation continue des assistants de prévention :

Le réseau des assistants de prévention est animé par des réunions ou des journées AP :

1- Les réunions AP concernent les assistants de prévention Bordeaux INP et sont animées sur une demi-journée par an par le conseiller de prévention de l'établissement. Aucune réunion n'a été organisée sur l'année universitaire 2018/2019.

2- Les journées AP concernent l'ensemble des assistants de prévention du campus universitaire, quelle que soit leur tutelle. Elles sont organisées et animées par l'ensemble des conseillers de prévention du campus à une fréquence de 2/an.

Les 2 formations ont eu lieu en 2018/2019 :

- Le 4 décembre 2018 au bâtiment d'Odontologie. Les thèmes principaux ont été l'ergonomie des postes de travail et le travail isolé. 4 assistants de prévention, personnels de Bordeaux INP, ont été présents sur 13 nommés.
- Le 21 mai 2019 à l'école nationale supérieure d'architecture et de paysage de Bordeaux. Cette journée a permis d'aborder les thèmes suivants : Handicap et travail / Aménagement de postes de travail / QVT. 8 assistants de prévention, personnels de Bordeaux INP, ont été présents sur 13 nommés.

Ces actions collectives s'inscrivent dans le cadre de la démarche de prévention des risques professionnels et permettent de :

- Mettre en valeur les missions des AP afin qu'ils ne se sentent pas isolés
- Faciliter les échanges entre les AP et les conseillers de prévention
- Informer les AP sur la veille réglementaire et sur l'organisation mise en place en matière de prévention des risques
- Transmettre des outils d'aide et prendre connaissance de leurs besoins

4.3.3 Réseau SSIAP (Service de sécurité incendie et assistance à personne)

Bordeaux INP ne possède pas de service de sécurité incendie. Néanmoins, afin de suivre et de mener à bien les missions en lien avec la sécurité incendie, des personnels sont formés SSIAP. Sont donc présents dans l'établissement : 1 agent formé SSIAP 3, 2 agents formés SSIAP 2 et 11 agents formés SSIAP 1.

4.3.4 Les SST (Sauveteurs Secouristes du Travail)

L'établissement possède un formateur SST en interne. Cette particularité permet de former et de recycler un grand nombre de SST. Ainsi, Bordeaux INP compte 64 agents formés SST, mais 5 n'ont pas leur certificat à jour. A titre indicatif, l'INRS (Institut national de recherche et de sécurité) recommande comme pourcentage optimum 10% à 15% de personnels formés. Avec un effectif total de 400 personnels selon le bilan social 2018, Bordeaux INP possède 16% de SST. Cette proportion est toujours au-dessus des recommandations mais il convient d'être vigilant (départ de personnel et recyclage non effectué) afin de garder ce niveau. En effet, la proportion a baissé d'environ 0.5% par rapport à 2017, cela compte tenu de l'augmentation de l'effectif (+ 9 personnels).

Dans le but de conserver un nombre important de SST, une sensibilisation aux premiers secours a été ajoutée lors de la sensibilisation des nouveaux entrants aux risques professionnels.

Important :

La circulaire du 2 octobre 2018 relative à la généralisation auprès de l'ensemble des agents publics des formations aux gestes de premiers secours stipule que 80% des agents publics doivent être formés aux premiers secours d'ici le 31 décembre 2021. Les formations aux premiers secours comprennent :

- Les Gestes Qui Sauvent (GQS),
- Prévention Secours Civiques Niveau 1 (PSC 1),
- Sauveteur Secouriste du Travail (SST).

En plus de la formation SST, le service formation des ressources humaines de Bordeaux INP propose depuis 2017 la formation **GQS (Gestes qui sauvent)** ; 35 personnels ont déjà été formés.

A quoi correspond la formation « GQS » ?

Après les attentats de novembre 2015, de nombreux Français ont exprimé le souhait de connaître les gestes utiles pour sauver des vies.

Pour répondre à cette demande, le ministère de l'Intérieur avec l'ensemble des acteurs du secours et en partenariat avec l'Éducation nationale, a mis en place dès 2016 des séances d'initiation de 2 heures appelées « Gestes qui sauvent ». Au cours de ces sessions les bases du premiers secours sont enseignées : alerter les secours, masser, défibriller et traiter les hémorragies.

Bordeaux INP possède donc 99 personnels formés aux premiers secours, soit environ 25% de son effectif total. L'offre de formation en hygiène & sécurité établit par le service formation de la direction des ressources humaines continue de proposer ces deux formations et les personnels seront incités à suivre ces formations par mails (Direction Générale, DRH et Conseiller de Prévention). L'objectif étant d'atteindre les 80% fin 2021.

4.3.5 Personnes Compétentes en Radioprotection

Les missions de la Personne Compétente en Radioprotection (PCR) sont définies règlementairement (article R4451-103 à R4451-114 du code du travail).

Dès lors que la présence d'une source radioactive ou d'un générateur électrique de rayonnements ionisants entraîne un risque d'exposition pour les salariés, le chef d'établissement désigne au moins une PCR. La PCR est consultée sur la délimitation des zones réglementées et sur la définition des règles particulières qui s'y appliquent.

Une personne compétente en radioprotection ne peut être désignée qu'après avoir suivi et validé une formation dispensée par un organisme certifié.

La désignation de la PCR est faite par le Directeur Général de Bordeaux INP, après avis du CHSCT.

Trois personnes sont actuellement désignées PCR à Bordeaux INP :

- 1 à l'ENSEGID – Serge GALAUP
- 1 à l'IMS – Emmanuelle POQUE
- 1 à l'ENSCBP – Jérôme KALISKY (nommé en mars 2019 en remplacement de Sabine GOMA)

A l'image des assistants de prévention il existe une animation des PCR effectuées par l'ensemble des conseiller de prévention du campus. Tous les PCR du campus sont ainsi réunis à l'occasion d'une demi-journée par an. En 2018, la demi-journée a eu lieu le 27 novembre dans le centre génomique fonctionnel de Bordeaux sur le site de Carreire.



Bordeaux INP AQUITAINE

E N S C
E N S C B P
E N S E G I D
E N S E I R B
M A T M E C A
E N S P I M A
E N S T B B
E N S G T I *
E N S I P o i t i e r s *
I S A B T P *
L A P R É P A D E S I N P

5 Bilan des signalements des registres obligatoires

5.1 Le registre de danger grave et imminent :

Pour rappel, il y a une situation de danger grave et imminent, lorsqu'un agent est en présence d'une menace susceptible de provoquer une atteinte sérieuse à son intégrité physique ou à sa santé dans un délai très rapproché.

Aucun signalement n'a été effectué dans le registre de danger grave et imminent de Bordeaux INP.

5.2 Le registre de santé sécurité au travail

Indépendamment de son obligation réglementaire, le Registre Santé & Sécurité au travail (RSST) permet à chacun d'être acteur de sa sécurité, et permet à tous de mieux communiquer sur les questions de santé et sécurité au travail. Il est tenu par les assistants de prévention et est disponible au niveau des accueils des différentes écoles et au niveau de l'accueil des services généraux.

Chaque agent/usager a la possibilité d'inscrire sur ce registre toutes les observations et toutes les suggestions qu'il juge opportun de formuler dans le domaine de la prévention des risques professionnels et de l'amélioration des conditions de travail.

Après avoir été visés par les directeurs concernés et traités par les assistants de prévention les signalements sont transmis au conseiller de prévention pour action si nécessaire et dans tous les cas pour présentation en CHSCT.

L'année 2019 est marquée, pour le suivi des signalements inscrits dans les RSST, par la prise en compte des signalements concernant les laboratoires en co-tutelles hébergés à l'ENSCBP-A. Cette prise en compte est nécessaire étant donné que certains signalements sont en lien direct avec l'organisation de l'école ou peuvent avoir un impact sur l'école en termes de santé-sécurité au travail.

Ci-dessous le nombre de signalements inscrits dans les RSST et abordés lors des 3 derniers CHSCT :

| | ENSC | ENSTBB | ENSEGID | ENSEIRB MATMECA | ENSCBP | | | | | | Services généraux | TOTALX |
|-----------------|------|--------|---------|--------------------|--------|------|-----|-----|-----|-------|----------------------|--------|
| | | | | | ENSCBP | LCPO | I2M | ISM | IMS | ICMCB | | |
| 23 octobre 2018 | 1 | 0 | 0 | 1 | 1 | / | / | / | / | / | 0 | 3 |
| 20 mars 2019 | 0 | 1 | 0 | 3 | 1 | 7 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 12 |
| 12 juin 2019 | 0 | 0 | 0 | 0 | 6 | 3 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 9 |
| TOTAUX | 1 | 1 | 0 | 4 | 8 | 10 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 24 |

| Année universitaire | 2017/2018 | 2018/2019 |
|--|-----------|-----------|
| Nombre des signalements abordés en CHSCT | 17 | 24 |



E N S C
E N S C B P
E N S E G I D
E N S E I R B
M A T M E C A
E N S P I M A
E N S T B B
E N S G T I *
E N S I P o i t i e r s *
I S A B T P *
L A P R É P A D E S I N P

6 Bilan du fonctionnement du CHSCT

6.1 Les indicateurs clefs :

- nombre de réunions :
 - ordinaires : 3
 - extraordinaires : 0
 - demandées par les représentants du personnel : 0
- nombre de demandes de recours à l'expertise agréée et suites données : 0
- nombre d'enquêtes présentées en CHSCT lors des 3 dernières séances : 1
- nombre d'utilisation de la procédure de danger grave et imminent : 0
- Nombre de réunion des groupes de travail :
 - groupe de travail enquête après-accident 0
 - groupe de travail évaluation des risques psycho-sociaux 2

6.2 Renouvellement du CHSCT et formation

L'année 2019 a été marquée en janvier par le renouvellement des représentants du personnel au CHSCT qui sont désignés pour 4 ans. Les organisations syndicales désignent librement les représentants du personnel au sein du CHSCT en fonction du nombre de sièges obtenus suite aux élections du comité technique.

Le décret 82-453 met en place une obligation de formation en faveur des membres représentants du personnel en matière d'hygiène et de sécurité. Afin de répondre à cette obligation Bordeaux INP s'est associé à différents établissements du campus Bordelais afin de former un groupement de commande (INSERM ; Université de Bordeaux ; CNRS : Sciences Po Bordeaux ; Université Bordeaux Montaigne ; ENSAP Bx). Un cahier des charges a été établi par les conseillers de prévention, les services formation ainsi que les services marché des différents établissements.

La formation d'une durée minimale de 5 jours, doit s'effectuer au cours du mandat des représentants du personnel, et tout particulièrement au début de celui-ci. Dans le cadre du groupement de commande elle s'organise en 3 modules :

- Modules 1 = 3 jours de formation initiale
- Module 2 = 2 jours de sensibilisation / formation sur les RPS
- Module 3 = 2 jours de formation initiale / ateliers aux choix

Le marché a été notifié en juillet 2019 et les sessions du module 1 vont se dérouler d'octobre 2019 à janvier 2020, puis celles du module 2 suivront entre janvier 2020 et février 2020.

6.3 Les groupes de travail

Suite au renouvellement des membres du CHSCT une réflexion a eu lieu concernant les groupes de travail. Celle-ci a consisté à analyser les aspects réglementaires ainsi que leur fonctionnement. Un groupe de travail a été maintenue ; sa lettre de mission a été ajustée puis validée en séance du CHSCT. Il s'agit du groupe de travail « **Enquête après accident** ».

Le groupe de travail « **évaluation des risques psycho-sociaux** » n'a pas été renouvelé étant donné que son analyse de l'enquête « **Ecoute des RPS – 2018** » a été présentée et validé lors du CHSCT du 23 octobre 2018, lors du Conseil d'Administration du 9 novembre 2018, abordée en comité de direction du 5 novembre 2018 et diffusée à l'ensemble du personnel de Bordeaux INP en mai 2019. Le plan de prévention des RPS établi à la suite de cette analyse a été ajouté dans le programme annuel de prévention 2019 (voir page 33 : 8- Bilan du programme d'actions de prévention annuel – 2019)



E N S C
E N S C B P
E N S E G I D
E N S E I R B
M A T M E C A
E N S P I M A
E N S T B B
E N S G T I *
E N S I P o i t i e r s *
I S A B T P *
L A P R É P A D E S I N P

7 Bilan du dispositif Vigipirate

Des actes de terrorisme ont frappé la France ces 20 dernières années mais une intensification s'est produite depuis les attaques de Charlie Hebdo et de la supérette casher les 7 et 9 janvier 2015. Ces événements avaient entraîné le passage du dispositif VIGIPIRATE au niveau « alerte-attentat » en région parisienne. Suite à d'autres épisodes terroristes (notamment le 13 novembre 2015 dans les rues de Paris et dans la salle de spectacle du Bataclan ; le 14 juillet 2016 à Nice ; le 26 juillet dans l'église de Saint-Etienne du Rouvray ; le 3 février 2017 devant le Carrousel du Louvre ; le 20 avril 2017 le long de l'avenue des Champs-Élysées ; le 6 juin 2017 devant la cathédrale Notre-Dame de Paris ; le 9 août 2017 à Levallois-Perret et le 1^{er} octobre 2017 dans la gare de Saint-Charles à Marseille) les postures Vigipirate ont évoluées et ont été étendues à l'ensemble du territoire national. Les dernières attaques terroristes perpétrées en France sont :

L'attentat du marché de Noël de Strasbourg le 11 décembre 2018 (5 décès et 11 blessés)

L'attentat de Lyon le 24 mai 2019 (14 blessés légers)

La dernière posture « été / rentrée 2019 » maintient l'ensemble du territoire national au niveau « sécurité renforcée - risque attentat », posture adoptée en novembre 2016. Par conséquent une attention particulière est demandée aux établissements d'enseignement supérieur et de recherche.

L'implication de chacun pour une vigilance citoyenne de tous les instants est nécessaire : la sûreté ce n'est pas se couper du monde, c'est être vigilant !

A ce titre toute remontée d'information est sollicitée à l'aide du mail vigilance@bordeaux-inp.fr, notamment tout comportement ou situation suspect.

Des mails réguliers envoyés aux personnels ainsi qu'aux étudiants permettent de transmettre les consignes à respecter concernant la défense passive et l'organisation de la sûreté, et d'initier une culture de la sûreté en diffusant notamment les réactions à avoir en cas d'attaque terroriste.

En plus des mails une page intranet a été créée dans le chapitre « Hygiène et Sécurité » ; elle regroupe toute les informations et documents en lien avec cette thématique.



E N S C
E N S C B P
E N S E G I D
E N S E I R B
M A T M E C A
E N S P I M A
E N S T B B
E N S G T I *
E N S I P o i t i e r s *
I S A B T P *
L A P R É P A D E S I N P

8 Bilan du programme d'actions de prévention annuel – 2019

Les tableaux ci-dessous reprennent le programme d'actions de prévention annuel 2018, élaboré sur la base des résultats de l'évaluation des risques professionnels transcrits dans le document unique d'évaluation des risques professionnels 2017. Ils indiquent l'état d'avancement des différentes actions.

- **Actions transverses**

| ACTIONS | | Avancement |
|----------------|---|-------------------|
| 1 | Définir une organisation pour assurer la présence de personnels formés aux moyens de secours et à l'évacuation du public | A poursuivre |
| 2 | Poursuivre les efforts pour la réalisation des plans de prévention, notamment pour les opérations courantes pour l'accueil des structures de transfert et élaborer des conventions avec les partenaires | A poursuivre |
| 3 | Renseigner les fiches individuelles de prévention à l'exposition de certains facteurs de risques | A poursuivre |
| 3-bis | Réaliser des mesures d'ambiance pour assurer une exposition inférieure aux valeurs limites pour les personnes exposées à certains agents chimiques dangereux lorsque pertinent | A réaliser |
| 4 | Réaliser une étude ATEX et les DRPCE pour chaque école concernée | A poursuivre |
| 5 | Accueil des nouveaux entrants : dans certaines structures traçabilité et exhaustivité sont à renforcer | A poursuivre |
| 6 | Recenser les situations de travail isolé. Mettre en place une organisation pour prendre en compte ces situations | A poursuivre |
| 7 | Organiser des réunions d'animation des réseaux AP, SST, chargés d'évacuation, SSIAP, PCR | A poursuivre |
| 8 | Effectuer une information concernant le caractère obligatoire du port des EPI | A finaliser |

- **Programme d'actions extrait du plan de prévention des RPS 2019**
(suite à l'enquête « Ecoute des RPS – 2018 »)

| ACTIONS | | Avancement |
|---------|---|------------------|
| 1 | Effectuer une restitution de l'enquête « Ecoute des RPS – 2018 » au CHSCT ainsi qu'au comité de direction en effectuant un bilan du plan de prévention des RPS 2015 | Fait |
| 2 | Effectuer une restitution de l'enquête « Ecoute des RPS – 2018 » à l'ensemble des personnels par mail | Fait |
| 3 | Effectuer une nouvelle communication sur le guide « LUTTER CONTRE LE HARCÈLEMENT SEXUEL & MORAL» | Fait |
| 4 | Communiquer sur la cellule de veille sociale et ses missions | Prévu 10/2019 |
| 5 | Communiquer sur le rôle du médecin de prévention | Prévu 10/2019 |
| 6 | Intégrer les résultats de l'enquête « Ecoute des RPS – 2018 » au rapport annuel de prévention 2018 | Fait |
| 7 | Intégrer des actions du plan de prévention des RPS 2019 au programme annuel de prévention 2019 | Fait |
| 9 | Etudier la possibilité de proposer aux personnels l'opportunité de consulter un psychologue du travail | En cours |
| 10 | Mettre en place une formation obligatoire « management » pour les équipes de direction avec des recyclages périodiques (Direction Bordeaux INP + Direction composantes) | En cours |
| 11 | Accompagner les encadrants dans leur prise de fonction et dans la prévention des RPS | 2019-2020 |
| 12 | Développer l'offre de formation sur l'organisation de son temps de travail | Fait |
| 13 | Accompagner les agents dans la maîtrise et le développement de leur communication | Fait |

- **Programme d'actions spécifique SERVICES GÉNÉRAUX / DIRECTION GÉNÉRALE**

| ACTIONS | | Avancement |
|------------------|--|------------|
| 1 | Mettre en place une ventilation mécanique dans la pièce archive située au RDC. | Fait |
| 3 | Risque lié à une ambiance thermique chaude en période estivale Etudier un système d'évacuation d'air plus efficace ou un système de climatisation du bâtiment « extension » | Fait |
| Focus DGP | | |
| 4 | Formaliser la communication à avoir avec le réseau des assistants de prévention avant les interventions dans les labos afin d'organiser le travail en sécurité. | A réaliser |
| 6 | Définir les EPI obligatoire et les mettre à disposition. Rappeler l'obligation du port des EPI (consignes, affichage) | A réaliser |
| 7 | Travail isolé : sensibilisation des personnels en particuliers sur les travaux dangereux et sur l'importance de l'organisation du travail | A réaliser |

- Programme d'actions spécifique ENSC

| ACTIONS | | Avancement |
|---------|---|-------------------------------|
| 1 | A la rentrée, rappeler les consignes de sécurité aux élèves. Sensibilisation des responsables de clubs et associations + Manipulation des extincteurs, PSC1 (<i>Action redondante.</i>) | Fait |
| 2 | <i>Difficulté de concentration pouvant être source de stress et perturbant le bon déroulement des tâches d'un agent. Le bureau O101 est, en plus d'être le bureau d'un personnel, celui de l'accueil de l'ENSC. Par conséquent le personnel est dérangé en permanence par les différents passages et est sollicité même lorsqu'il n'effectue pas l'accueil.</i> | - |
| 2.1 | - Étant donné la configuration des locaux et le besoin de l'école, une étude va être demandée à la DGP pour trouver des solutions techniques. | A réaliser |
| 2.2 | - Mener une réflexion afin de garantir au personnel de scolarité des périodes de concentration sans être dérangé alors qu'il est missionné sur d'autres tâches urgentes d'importance et qu'il n'effectue pas des missions d'accueil (horaires à planifier). | A réaliser |
| 3 | <i>Risque de chute sur la terrasse du patio dû à des lames de bois affaissées et irrégulières. De même, risque de chute quand ces lames sont mouillées.</i> Réparer les lames qui se sont affaissées et améliorer les bandes anti-dérapantes | Fait mais insuffisant |
| 4 | <i>Risque de chute de hauteur lors des interventions en terrasses. Les bâtiments sud et ouest au-dessus de la bibliothèque et Nord possèdent des lignes de vie et pas de gardes corps.</i> Etudier l'installation des gardes corps sur les bâtiments équipés de lignes de vie, tout en accordant une attention particulière à l'esthétisme du bâtiment. | En cours |
| 5 | Réaliser les plans de prévention pour l'accueil des structures de transfert (présence >400h/an) | A réaliser |
| 6 | <i>Risque lié aux émanations de COV - Utilisation permanente de l'imprimante.</i> Faire en sorte que l'imprimante laser ne soit pas dans le même bureau qu'un personnel une piste serait de déplacer la machine à café au bâtiment sud et d'installer l'imprimante à sa place. | En cours |
| 7 | Etudier la possibilité d'installer une extraction pour les émanations de l'imprimante 3D, principalement en cas de changement de plastique | Si utilisation plus fréquente |

- Programme d'actions spécifique ENSTBB

| ACTIONS | | Avancement |
|---------|---|-------------------------------|
| 1 | <i>Températures dépassant les 30°C en salle A16 a et A16 b :</i> Etudier la problématique pour trouver la solution la plus adaptée permettant de réduire les températures. | Fait |
| 2 | <i>Local SSI : problème d'éclairage, mauvaise visibilité du tableau de signalisation et de commande :</i> Ajouter un éclairage portatif. | Fait |
| 3 | <i>Point de rassemblement mal placé sur la voirie :</i> Déplacer le panneau signalétique sur le parking (Attendre la fin des travaux de voirie) | A réaliser |
| 4 | <i>Eclairages de sécurité parfois trop hauts et donc non visibles :</i> Abaisser les BAES. | A réaliser |
| 5 | <i>Bidons de déchets à même le sol en salle Sonication et en salle UPLC :</i> Installer des bacs de rétention. | Fait |
| 6 | <i>Présence d'une détection CO2 et Oxygène dans la salle de culture cellulaire 1^{er} étage :</i> Afficher les consignes à suivre en cas d'alarme de la centrale de détection. | Fait |
| 7 | <i>Utilisation de bleu trypan en TP. Il s'agit d'un produit CMR :</i> Réaliser la manipulation sur un poste dédié aménagé selon des règles H&S adaptées. | En cours (action modifiée) |
| 8 | <i>Pas de traçabilité de la surveillance du défibrillateur (batterie, péremption consommables) :</i> Mettre en place la traçabilité des différentes vérifications. | Fait |

- Programme d'actions spécifique ENSEIRB-MATMECA

| ACTIONS | | Avancement |
|---------|---|-------------------|
| 1 | Etudier un système d'évacuation d'air plus efficace ou un système de climatisation du bâtiment « extension » | Fait |
| 2 | Défibrillateur présent dans le bâtiment historique (loin + contrôle d'accès) : Acheter un défibrillateur qui sera placé au niveau de l'accueil | Fait |
| 3 | Passage sous l'escalier dans la RUE : risque de heurts contre l'escalier. Installer une rambarde afin d'empêcher le passage sous l'escalier. | A réaliser |
| 4 | Risque de collisions véhicule/personne en haut de la rampe le long du bâtiment historique : Installer un ralentisseur | A réaliser |
| 5 | Risque de chute de plain-pied sur sol glissant par temps de pluie au niveau de la porte badgée du bâtiment historique : Etudier la possibilité d'intégrer un « paillason » au sol | Fait |
| 6 | Présence de produits/déchets chimiques : | - |
| 6.1 | 1- Acheter une armoire de stockage ventilée avec rétention et plusieurs compartiments pour stocker les produits des différents stockages. | Fait |
| 6.2 | 2- Installer la ventilation des armoires de stockage ventilées. | Abandon |
| 7 | Présence de nombreux pigeons à proximité du bâtiment entraînant diverses gênes : | - |
| 7.1 | 1- Installer des filets ou des piques pour empêcher la présence des pigeons | Fait |
| 7.2 | 2- Nettoyer les fientes 3- Retirer les nids | Fait |
| 8 | Mettre en place des limiteurs de course pour les fenêtres du nouveau bâtiment | A poursuivre |
| 9 | Sensibilisation des personnels concernant les situations de travail isolé | Action permanente |
| 10 | Il serait souhaitable de rajouter des détecteurs automatiques d'incendie dans les locaux à risques importants : 2 chaufferie gaz, transformateur HT et groupe électrogène | En cas de travaux |

- Programme d'actions spécifique ENSEGID

| ACTIONS | | Avancement |
|---------|---|------------|
| 1 | Regrouper microscope à fluorescence X avec générateur de rayon X dans une même pièce (pas possible dans le bâtiment actuel par manque de place) | Prévu |
| 2 | A moyen terme, un local de stockage des déchets chimiques sera créé dans le nouveau bâtiment | Prévu |
| 3 | Rangement Bâtiment D (garage). Réalisé tous les ans mais manque de place | Fait |
| 4 | Mettre en place la liste des produits chimiques sur les différentes armoires au laboratoire de chimie | Fait |
| 5 | Mettre en place des bacs de rétentions au laboratoire du bâtiment D | Fait |
| 6 | Effectuer la vérification des deux centrifugeuses | Fait |

• Programme d'actions spécifique ENSCBP

| ACTIONS | | Avancement |
|---------|--|------------|
| 1 | Remplacer l'armoire ventilée défectueuse en installant celle déjà achetée ; en lien avec les études aéraulique et locaux à risques. | Fait |
| 2 | <i>Armoires de stockage de produits chimiques vieillissantes :</i> | - |
| 2.1 | Acheter 4 nouvelles armoires de stockage de produits chimiques. | A réaliser |
| 2.2 | Installer les armoires ventilées achetées en remplacement des anciennes. | A réaliser |
| 3 | Etudier la remise en état la cuve de neutralisation | 2019-2020 |
| 4 | Mettre en place un logiciel de gestion des stocks de produits chimiques (localisation et quantité). Le logiciel permettra «également d'accéder aux FDS | En cours |
| 5 | Mener une réflexion concernant la conception des locaux à risques : locaux archives et locaux de stockages de produits chimiques. Réaliser les travaux nécessaires. | 2018-2020 |
| 6 | <i>Présence de bouteilles de gaz dangereux dans les salles de TP :</i> Etudier la mise en place d'une aire de gaz pour les TP | 2019-2020 |
| 7 | <i>Les personnels emmènent leurs blouses de chimie chez eux pour les nettoyer :</i> Fourniture et lavage de blouses par l'école ou externaliser | 2019-2020 |
| 8 | <i>Risques d'accident de plain-pied : les étudiants n'ont pas de vestiaire pour déposer leurs sacs et vêtements durant leur TP.</i> Installer des vestiaires/casiers | Fait |
| 9 | Remplacer les réfrigérateurs non adaptés | 2016-2020 |
| 10 | <i>La température peut excéder les 30°C en hiver dans la salle de TP colloïdes ce qui a déjà entraîné des malaises parmi les étudiants.</i> Etudier la régulation du chauffage dans cette salle de TP | A réaliser |
| 11 | Recenser les EPI et faire une notice interne | En cours |
| 12 | Equipements de travail : faire connaître les notices et consignes d'utilisation et les rendre disponibles | A réaliser |
| 13 | Réaliser un document type pour la réception d'appareillages | A réaliser |

- Programme d'actions spécifique aux laboratoires hébergés

| ACTIONS | | | Avancement |
|---------|--------------------------|--|------------|
| 1 | ISM UMR 5255 | <i>Fortes odeurs dans le local de stockage de produit chimique</i> : installer une ventilation mécanique (travaux ERC Electra) | Fait |
| 2 | I2M UMR 5295 | <i>La sorbonne actuellement utilisée ne sera plus accessible car le local va être attribué à un autre laboratoire</i> : déplacer la manipulation dans un local équipé d'une sorbonne (Réorganisation des espaces Formation-Recherche-Transfert) | Abandon |
| 3 | IMS UMR 5218 | Remplissage et manutention d'un dewar de 200L d'azote liquide toute les 2 semaines : Mettre en place un réseau d'azote desservant la salle S2-04 | 2020-2021 |
| 4 | LCPO UMR 5629 | <i>Fortes odeurs dans les locaux de stockage de produits chimique</i> : installer des ventilations mécaniques | 2020-2021 |
| 5 | | <i>En cas de quench une forte quantité d'hélium gazeux sera créée et entrainera, compte tenu de la petite taille de la pièce, un risque d'anoxie et de suppression pouvant rendre l'ouverture de la porte impossible</i> : Mettre en place un extracteur passif pour évacuer l'hélium vers l'extérieur en cas de besoin OU Créer un sas afin d'avoir une première porte s'ouvrant dans le sens de l'évacuation. | 2020-2021 |
| 6 | ICMCB UMR 5026 | <i>Température ambiante pouvant être supérieur à 35°C l'été dû au fonctionnement simultané de 12 à 15 pompes et compresseurs</i> : Climatiser la pièce | 2020-2021 |



E N S C
E N S C B P
E N S E G I D
E N S E I R B
M A T M E C A
E N S P I M A
E N S T B B
E N S G T I *
E N S I P o i t i e r s *
I S A B T P *
L A P R É P A D E S I N P

9 Evaluation des risques professionnels

Et découpage de l'établissement en unités de travail

9.1 Méthodologie pour l'évaluation des risques professionnels

L'obligation de sécurité générale incombe à l'employeur (article L4121-1 du code du travail), il doit respecter les principes généraux de prévention présentés à l'article L4121-2.

Le chef d'établissement est responsable de l'évaluation des risques professionnels au sein de son établissement et doit transcrire les résultats dans un document unique d'évaluation des risques professionnels.

L'objectif de l'évaluation des risques professionnels est d'identifier les situations à risques, de les hiérarchiser puis, de proposer des actions de prévention afin de supprimer ou réduire ces risques. A l'issue de l'évaluation des risques professionnels, un programme annuel d'actions de prévention est établi, il présente les actions à traiter en priorité. Elle doit être revue au moins annuellement, dès qu'une modification de poste intervient et lorsqu'une information supplémentaire intéressant l'évaluation d'un risque est recueillie.

Cette démarche est donc le moyen d'assurer la vérification de l'apparition de nouveaux risques, un suivi de l'efficacité des mesures prises pour éliminer ou réduire les risques, au besoin un ajustement de la politique de prévention.

Évaluation des risques

Les assistants de prévention accompagnent les chefs de service et les directeurs dans la démarche d'évaluation des risques professionnels. Pour cela ils réalisent l'évaluation des risques avec, si nécessaire, la participation du conseiller de prévention de l'établissement. De même, la démarche étant participative, les assistants de prévention invitent les agents et les usagers à participer.

Ils recueillent les observations du RSST ou toute autre donnée d'entrée pertinente pour compléter l'évaluation du risque.

Une fois l'évaluation des risques réalisée, elle est transmise et discutée avec le conseiller de prévention de l'établissement.

Programme annuel d'action de prévention

Il fait suite à l'évaluation des risques effectuée et permet de regrouper les actions prioritaires relevées. Il est proposé par l'assistant de prévention en concertation avec le conseiller de prévention de Bordeaux INP et si nécessaire avec la direction de la gestion du patrimoine.

Ce programme est discuté et validé par le chef de service puis pris en compte dans le cadre du dialogue budgétaire.

Document unique d'évaluation des risques

L'évaluation des risques et le programme annuel d'action de prévention forment le document unique d'évaluation des risques.

Le formulaire d'évaluation des risques

Le formulaire utilisé pour retranscrire les résultats de l'évaluation des risques professionnels est présenté ci-après.

Formulaire d'évaluation des risques professionnels (IPB-HS-F-05)

Niveau de priorité => 1 : OK 2 : Possible d'améliorer 3 : A améliorer 4 : A améliorer prioritairement 5 : Situation dangereuse

| | | | | | | | | | |
|-------------|---------------------|---|---------------------|---------------|---|-------------------------|----------------------------------|---|----------------------------------|
| Ecole : | | Laboratoire / Service : | | | Bâtiment / étage : | | | Année : | |
| N° Local | Activité / Matériel | Dangers ou risques identifiés + Type d'exposition (nature, fréquence, durée...) | Nbr de personnes | Resp du local | Moyens de prévention et de protection existants | | | Appréciations générales sur la maîtrise des risques | |
| | | | | | Signalétique existante | Protections collectives | Protections / Moyens individuels | Niv de priorité | Actions d'amélioration proposées |

La zone rouge sert à identifier l'implantation géographique de la pièce / local, l'entité responsable de la zone et l'année de l'évaluation des risques.

Niveau de priorité => 1 : OK 2 : Possible d'améliorer 3 : A améliorer 4 : A améliorer prioritairement 5 : Situation dangereuse

| | | | | | | | | | |
|-------------|---------------------|---|---------------------|---------------|---|-------------------------|----------------------------------|---|----------------------------------|
| Ecole : | | Laboratoire / Service : | | | Bâtiment / étage : | | | Année : | |
| N° Local | Activité / Matériel | Dangers ou risques identifiés + Type d'exposition (nature, fréquence, durée...) | Nbr de personnes | Resp du local | Moyens de prévention et de protection existants | | | Appréciations générales sur la maîtrise des risques | |
| | | | | | Signalétique existante | Protections collectives | Protections / Moyens individuels | Niv de priorité | Actions d'amélioration proposées |

La zone rouge sert dans la première colonne à définir l'activité de la pièce, permettant de visualiser le type de local et les différentes activités qui y sont réalisées. Dans la deuxième colonne sont précisé le risque encouru ainsi que le contexte (fréquence...).

Niveau de priorité => 1 : OK 2 : Possible d'améliorer 3 : A améliorer 4 : A améliorer prioritairement 5 : Situation dangereuse

| | | | | | | | | | |
|-------------|---------------------|---|---------------------|---------------|---|-------------------------|----------------------------------|---|----------------------------------|
| Ecole : | | Laboratoire / Service : | | | Bâtiment / étage : | | | Année : | |
| N° Local | Activité / Matériel | Dangers ou risques identifiés + Type d'exposition (nature, fréquence, durée...) | Nbr de personnes | Resp du local | Moyens de prévention et de protection existants | | | Appréciations générales sur la maîtrise des risques | |
| | | | | | Signalétique existante | Protections collectives | Protections / Moyens individuels | Niv de priorité | Actions d'amélioration proposées |

La zone rouge permet de visualiser le nombre de personnes du service ou du laboratoire exposées à cette manipulation et de préciser le responsable du local / pièce, permettant d'obtenir rapidement un interlocuteur pour les possibles actions à mener.

Niveau de priorité => 1 : OK 2 : Possible d'améliorer 3 : A améliorer 4 : A améliorer prioritairement 5 : Situation dangereuse

| Ecole : | | Laboratoire / Service : | | | Bâtiment / étage : | | | Année : | |
|----------|---------------------|---|------------------|---------------|---|-------------------------|----------------------------------|---|----------------------------------|
| N° Local | Activité / Matériel | Dangers ou risques identifiés + Type d'exposition (nature, fréquence, durée...) | Nbr de personnes | Resp du local | Moyens de prévention et de protection existants | | | Appréciations générales sur la maîtrise des risques | |
| | | | | | Signalétique existante | Protections collectives | Protections / Moyens individuels | Niv de priorité | Actions d'amélioration proposées |

La zone rouge sert à définir les moyens de protections mis en place par rapport aux risques définis précédemment. Pour cela, on distingue trois types de protections différentes :
 Les signalétiques, permettant d'informer les usages d'un risque (pictogramme, signal lumineux...)
 Les protections collectives, servant à protéger tous les usagers d'un risque qu'il soit informé ou non de celui-ci.
 Les protections individuelles, servant à protéger le manipulateur du risque. Cette colonne inclut également les moyens organisationnels de protection.

| Niveau de priorité => 1 : OK 2 : Possible d'améliorer 3 : A améliorer 4 : A améliorer prioritairement 5 : Situation dangereuse | | | | | | | | | |
|--|---------------------|---|------------------|---------------|---|-------------------------|----------------------------------|---|----------------------------------|
| Ecole : | | Laboratoire / Service : | | | Bâtiment / étage : | | | Année : | |
| N° Local | Activité / Matériel | Dangers ou risques identifiés + Type d'exposition (nature, fréquence, durée...) | Nbr de personnes | Resp du local | Moyens de prévention et de protection existants | | | Appréciations générales sur la maîtrise des risques | |
| | | | | | Signalétique existante | Protections collectives | Protections / Moyens individuels | Niv de priorité | Actions d'amélioration proposées |

Les zones rouges servent à la hiérarchisation du risque et à la description des moyens d'amélioration.
 La hiérarchisation est réalisée en concertation entre le conseiller de prévention de l'établissement, l'assistant prévention (ex ACMO) de l'école et l'assistant prévention ou le correspondant Hygiène et sécurité du service / laboratoire.

- ⇒ 1 : signifie qu'aucune action d'amélioration n'est réalisable ou nécessaire
- ⇒ 2 : signifie que des actions d'amélioration sont encore réalisables bien que le risque est déjà bien maîtrisé
- ⇒ 3 : signifie qu'il est encore possible d'améliorer la maîtrise du risque mais que ces actions ne sont pas prioritaires
- ⇒ 4 : signifie que la maîtrise du risque n'est pas suffisante et que des actions devront être entreprises => **actions obligatoirement inscrites dans le plan d'actions**
- ⇒ 5 : signifie que cette situation de travail est préoccupante et que des actions doivent être entreprises rapidement => **Mesures correctives immédiates**

9.1.1 Découpage de l'établissement pour la réalisation de l'évaluation des risques professionnels

L'évaluation des risques professionnels a été réalisée par école et pour la direction générale des services, ce qui correspond aux périmètres d'affectation des assistants de prévention.

- ENSC
- ENSCBP
- ENSEGID
- ENSEIRB-MATMECA
- ENSTBB
- Direction générale des services (bâtiment Bordeaux INP – ENSEIRB-MATMECA) *(Les personnels des services généraux qui sont hébergés dans les écoles bénéficient de l'évaluation des risques professionnels de l'école sauf ceux de la DGP et de la DSI qui sont pris en compte dans l'évaluation des risques de la Direction Générale des Services.)*
- Les laboratoires de recherche réalisent leur propre document unique d'évaluation des risques professionnels.

Remarque :

- 1- Les personnels de l'établissement accueillis dans un laboratoire non hébergé dans un bâtiment de Bordeaux INP bénéficient de l'évaluation des risques du laboratoire.
- 2- Les entreprises ou structures hébergées par Bordeaux INP ont accès aux résultats de l'évaluation des risques concernant les zones communes.

9.1.2 L'inspection santé sécurité au travail de l'IGAENR

En janvier 2019, Bordeaux INP a fait l'objet d'une inspection santé sécurité au travail de l'IGAENR. Le rapport d'inspection avec ses propositions d'actions d'améliorations sera pris en compte dans les documents uniques d'évaluation des risques de Bordeaux INP et des unités visitées lors de la mise à jour 2020.

9.1.3 Risques psycho-sociaux – Risques liés aux addictions (tabac, alcool, etc.)

L'évaluation des risques psycho-sociaux nécessite une méthodologie spécifique, un groupe de travail a été constitué afin de la définir. Le groupe de travail a utilisé le « Guide méthodologique d'aide à l'identification, l'évaluation et la prévention des RPS dans la fonction publique » (DGAFP 2014) pour définir une méthodologie de diagnostic RPS et une enquête a été envoyée en 2015 à l'ensemble des personnels. Le diagnostic et le plan de prévention des RPS ont été présentés en 2015.

Cette enquête a été renouvelée en 2018 sous le nom « Ecoute des RPS – 2018 ». Les résultats ont été analysés et comparés avec ceux de 2015.

Cette enquête sera renouvelée dans le cadre d'un groupe de travail du CHSCT au plus tard en 2021.

Les risques liés au **tabagisme** ou à la **consommation d'alcool** relèvent généralement de situations individuelles qui peuvent être discutées avec le médecin de prévention et ne sont pas transcrites dans cette évaluation. Le code du travail et le code de la santé publique sont applicables à Bordeaux INP sur ces aspects, traduits dans l'article 35 du règlement intérieur de l'établissement.

9.2 Bilan de la réalisation des Documents Unique d'Évaluation des Risques

Les 5 écoles, la Direction Générale des Services et toutes les unités de recherche suivent une démarche d'évaluation des risques professionnels avec des assistants de préventions nommés.

Les tableaux ci-dessous renseignent sur l'année de la dernière mise à jour des Documents Unique d'Évaluation des Risques (DUER) des unités de travail de Bordeaux INP :

9.2.1 Ecoles et Direction Générale des Services :

| Intitulé de l'unité de travail | Année de la mise à jour du DUER transmis |
|---------------------------------|--|
| ENSC | 2019 |
| ENSEGID | Déménagement |
| ENSCBP | 2019 |
| ENSEIRB-MATMECA | 2019 |
| ENSTBB | 2019 |
| Direction Générale des Services | 2019 |

9.2.2 Les unités de recherche en co-tutelles

| Intitulé de l'unité de recherche | Sigle | Label | Année de mise à jour du DUER transmis |
|--|------------|----------|---------------------------------------|
| Chimie et Biologie des Membranes et des Nanoobjets | CBMN | UMR 5248 | 2019 |
| Géoressources et environnement | G&E | EA 4592 | Déménagement |
| Institut de Mécanique et d'Ingénierie de Bordeaux | I2M | UMR 5295 | 2019 |
| Institut de Mathématiques de Bordeaux | IMB | UMR 5251 | 2019 |
| Laboratoire de l'Intégration du Matériau au Système | IMS | UMR 5218 | 2019 |
| Institut des Sciences Moléculaires | ISM | UMR 5255 | 2019 |
| Laboratoire Bordelais de Recherche en Informatique | LaBRI | UMR 5800 | 2019 |
| Laboratoire de Chimie des Polymères Organiques | LCPO | UMR 5629 | 2019 |
| Nutrition et Neurobiologie intégrée | NutriNeuro | UMR 1286 | 2019 |
| Unité de recherche Œnologie | / | EA 4577 | 2019 |
| Institut de Chimie de la Matière Condensée de Bordeaux | ICMCB | UMR 5026 | 2019 |

9.2.3 Les unités de recherche d'accueil

| Intitulé de l'unité de recherche | Sigle | Label | Date de la mise à jour du DUER transmis |
|--|----------|----------|---|
| PASSAGES | PASSAGES | UMR 5319 | 2019 |
| Biothérapies des Maladies Génétiques, Inflammatoires et du Cancer | BMGIC | U 1035 | 2019 |
| Environnements et paléoenvironnements océaniques et continentaux | EPOC | UMR 5805 | 2019 |
| Institut de neurosciences cognitives et intégratives d'Aquitaine | IN CIA | UMR 5287 | 2019 |
| Laboratoire des Composites Thermostructuraux | LCTS | UMR 5801 | 2019 |
| Microbiologie Fondamentale et Pathogénicité | MFP | UMR 5234 | 2019 |
| Cultures et Littérature des mondes anglophones | CLIMAS | EA 4196 | / |
| Laboratoire de biogenèse membranaire | LBM | UMR 5200 | 2019 |
| Actions for oncogenesis understanding and Target Identification in Oncology | ACTION | U 1218 | 2019 |

Il est possible de consulter les DUER énumérés auprès du conseiller de prévention, sur l'intranet de Bordeaux INP « Hygiène et Sécurité » ou auprès des directeurs d'unités.



E N S C
E N S C B P
E N S E G I D
E N S E I R B
M A T M E C A
E N S P I M A
E N S T B B
E N S G T I *
E N S I P o i t i e r s *
I S A B T P *
L A P R É P A D E S I N P

10 Glossaire

| | |
|---------------|---|
| AP | Assistant de prévention |
| ATEX | Atmosphère explosive |
| CHSCT | Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail |
| CMR | Cancérogène, Mutagène, Reprotoxique |
| DGP | Direction de la Gestion du Patrimoine |
| DRPCE | Document Relatif à la protection contre les risques d'explosions |
| EPI | Equipement de Protection Individuelle |
| FDS | Fiche de Données de Sécurité |
| IGAENR | Inspection Générale de l'Administration de l'Education Nationale et de la Recherche |
| RPS | Risques PsychoSociaux |
| DRH | Direction des Ressources Humaines |
| PSM | Poste de Sécurité Microbiologique |
| SST | Sauveteur Secouriste du Travail |
| SSIAP | Service de Sécurité Incendie et Assistance à Personne |
| TMS | Trouble Musculo-Squelettique |
| VLE | Valeur Limite d'Exposition |

Bordeaux INP

AQUITAINE



E N S C
E N S C B P
E N S E G I D
E N S E I R B
M A T M E C A
E N S P I M A
E N S T B B
E N S G T I*
E N S I P o i t i e r s*
I S A B T P*
L A P R E P A D E S I N P

* écoles partenaires

Programme Annuel de Prévention 2020



Introduction

Le programme annuel de prévention des risques professionnels et d'amélioration des conditions de travail 2020 présente la liste détaillée des actions de prévention à entreprendre au cours de l'année à venir.

Ces actions sont présentées en actions communes et par structures en fonction du bilan du programme d'actions de prévention annuel 2018 et des résultats des documents uniques d'évaluation des risques professionnels.

Ce programme a pour objectif :

- De consolider les actions de prévention existantes et d'en mettre de nouvelles en place
- De mieux identifier, analyser et gérer les risques spécifiques à Bordeaux INP
- D'offrir des conditions de travail plus satisfaisantes tant aux personnels qu'aux usagers
- De permettre au CHSCT de s'investir pleinement dans l'exercice de ses attributions.

Sommaire

| | | |
|----|--|----|
| 1. | Actions communes Bordeaux INP | 4 |
| 2. | Programmes annuel d'actions de prévention 2019 | 7 |
| 5. | Glossaire | 14 |



E N S C
E N S C B P
E N S E G I D
E N S E I R B
M A T M E C A
E N S P I M A
E N S T B B
E N S G T I *
E N S I P o i t i e r s *
I S A B T P *
L A P R É P A D E S I N P

1. Actions communes Bordeaux INP

Des situations de travail dont les actions proposées dans le cadre de l'évaluation des risques peuvent être communes à plusieurs structures ont été regroupées dans cette partie.

D'autres situations, comportant des risques du fait de l'exploitation d'un établissement recevant du public ou des écarts possibles avec la réglementation doivent faire l'objet d'actions similaires sur plusieurs écoles.

Les écarts peuvent être :

- Identifiés dans le cadre de la veille réglementaire et de l'évaluation de conformité,
- Relevés par les inspecteurs Santé, Sécurité au Travail (IGAENR)
- Faire l'objet d'observations des commissions de sécurité
- Être inscrits par des organismes réalisant les contrôles et vérifications périodiques sur les installations ou matériels.

Les actions sont présentées ci-après :

| N° | Thèmes ; dangers ou facteurs de risques identifiés | Mesures de prévention Techniques, Organisationnelles et humaines | Commentaires |
|----|---|--|--|
| 1 | Présence possible de public sans personnel formé | Définir une organisation pour assurer la présence de personnels formés aux moyens de secours et à l'évacuation du public | Dans les établissements recevant du public, l'exploitant doit assurer la présence de personnels formés pendant les horaires de présence du public. |
| 2 | Les plans de prévention ou protocoles de sécurité ne sont pas systématiquement réalisés. | Poursuivre les efforts pour la réalisation des plans de prévention, notamment pour les opérations courantes pour l'accueil des structures de transfert et élaborer des conventions avec les partenaires | Des trames de documents existent au niveau de l'établissement |
| 3 | La traçabilité des expositions à certains facteurs de risques professionnels n'est pas réalisée | -Renseigner les fiches individuelles de prévention à l'exposition de certains facteurs de risques -Réaliser des mesures d'ambiance pour assurer une exposition inférieure aux valeurs limites pour les personnes exposées à certains agents chimiques dangereux lorsque pertinent | Les fiches de prévention des expositions doivent être établies pour tous les personnels. Pour renseigner l'exposition aux agents chimiques dangereux, il est nécessaire de réaliser un inventaire des produits utilisés. |

| | | | |
|---|---|---|--|
| 4 | Les zones où peuvent se former des atmosphères explosives ne sont pas identifiées | Réaliser une étude ATEX et les DRPCE pour chaque école concernée | La méthodologie est définie et présentée aux assistants de prévention. Compléter les évaluations avec l'ensemble des locaux et lors d'une modification des activités. |
| 5 | Formation des nouveaux entrants | Dans certaines structures traçabilité et exhaustivité sont à renforcer | Un effort est à conduire sur l'enregistrement des formations au poste en lien avec la DRH et les chefs de services. |
| 6 | Situations de travail isolé. | Recenser les situations de travail isolé. Mettre en place une organisation pour prendre en compte ces situations | Certaines écoles ont mis en place des procédures pour prendre en compte le travail isolé. La réflexion est à étendre à toutes les structures. |
| 7 | Animation des réseaux | Organiser des réunions d'animation des réseaux AP, SST, chargés d'évacuation, SSIAP, PCR | L'animation du réseau des AP est en place au niveau de Bordeaux INP et en inter-établissements. L'animation du réseau PCR est également en place au niveau inter-établissement. Poursuivre avec l'animation des réseaux SSIAP, SST et chargés d'évacuation. |
| 8 | Port des EPI | Effectuer une information concernant le caractère obligatoire du port des EPI | Cette information est la continuité du travail effectué concernant la traçabilité de la remise des EPI |



E N S C
E N S C B P
E N S E G I D
E N S E I R B
M A T M E C A
E N S P I M A
E N S T B B
E N S G T I *
E N S I P o i t i e r s *
I S A B T P *
L A P R É P A D E S I N P

2. Programmes annuel d'actions de prévention 2020

découlant de l'évaluation des risques professionnels

SYNTHESE des points prioritaires par école

Les cases grisées correspondent aux actions de prévention déjà mises en évidence dans les programmes annuels d'action de prévention 2018 ; certaines ont été précisées suite à de nouvelles réflexions.

Ces actions sont classées par ordre de priorité.

| Programme d'actions extrait du plan de prévention des RPS 2019 (suite à l'enquête « Ecoute des RPS – 2018 ») | | Coût (€) | Délai | Pilote |
|---|---|-------------|-----------|--|
| 1 | Communiquer sur la cellule de veille sociale et ses missions | 0 | 10/2019 | Conseiller de Prévention & service communication |
| 2 | Communiquer sur le rôle du médecin de prévention | 0 | 10/2019 | |
| 3 | Etudier la possibilité de proposer aux personnels l'opportunité de consulter un psychologue du travail | / | 2020 | DGS & DRH |
| 4 | Poursuivre la mise en place d'une formation obligatoire « management » pour les équipes de direction avec des recyclages périodiques (Direction Bordeaux INP + Direction composantes) | / | 2020 | Direction Bordeaux INP |
| 5 | Accompagner les encadrants dans leur prise de fonction et dans la prévention des RPS | / | 2019-2020 | DGS & DRH |

| Programme d'actions spécifique Services généraux / direction générale | | Coût (€) | Délai | Pilote |
|---|--|-------------|-------|---|
| 1 | <i>Risque de choc au niveau des fenêtres qui s'ouvrent en grand dans les bureaux</i> Poursuivre l'installation de limiteurs de course pour les fenêtres du nouveau bâtiment non équipées dans la cadre des travaux de rafraichissement de l'extension. Problématique d'intrusion à cause des coursives. | 2 000 | 2020 | DGP Conseiller de prévention |
| 2 | <i>Utilisation de matériel non adapté pour accéder en hauteur.</i> Acheter un marchepied | 50 | 2020 | Conseiller de prévention |
| Focus DGP | | | | |
| 1 | Formaliser la communication à avoir avec le réseau des assistants de prévention avant les interventions dans les labos afin d'organiser le travail en sécurité. | 0 | 2020 | Assistant de prévention & Conseiller de prévention |
| 2 | Définir les EPI obligatoire et les mettre à disposition. Rappeler l'obligation du port des EPI (consignes, affichage) | / | 2020 | Direction DGP, Assistant de prévention & Conseiller de prévention |
| 3 | <i>Travail isolé</i> : sensibilisation des personnels en particuliers sur les travaux dangereux et sur l'importance de l'organisation du travail | 0 | 2020 | Conseiller de prévention |
| Focus DSI | | | | |
| 1 | <i>Salles machines : Possibilité de ne pas entendre l'alarme incendie compte tenu du bruit des installations</i> Vérifier lors d'un exercice incendie ; voir si un signal lumineux est nécessaire | 0 | 2019 | SSIAP |

| Programme d'actions spécifique ENSC | | Coût (€) | Délai | Pilote |
|-------------------------------------|---|----------|-----------|--|
| 1 | A la rentrée, rappeler les consignes de sécurité aux élèves. Sensibilisation des responsables de clubs et associations + Manipulation des extincteurs, PSC1 (Action redondante.) | 0 | 10/19 | Assistant de prévention |
| 2 | <i>Difficulté de concentration pouvant être source de stress et perturbant le bon déroulement des tâches d'un agent. Le bureau O101 est, en plus d'être le bureau d'un personnel, celui de l'accueil de l'ENSC. Par conséquent le personnel est dérangé en permanence par les différents passages et est sollicité même lorsqu'il n'effectue pas l'accueil.</i> | - | - | - |
| 2.1 | - Mener une réflexion afin de garantir au personnel de scolarité des périodes de concentration sans être dérangé alors qu'il est missionné sur d'autres tâches urgentes d'importance et qu'il n'effectue pas des missions d'accueil (horaires à planifier). | 0 | 2020 | Direction ENSC |
| 2.2 | - Étant donné la configuration des locaux et le besoin de l'école, une étude va être demandée à la DGP pour trouver des solutions techniques. | / | 2020 | DGP |
| 3 | <i>Risque de chute sur la terrasse du patio dû à des lames de bois affaissées et irrégulières. De même, risque de chute quand ces lames sont mouillées.</i> Changer la terrasse | 96 000 | 2021 | DGP |
| 4 | <i>Risque de chute de hauteur lors des interventions en terrasses. Les bâtiments sud et ouest au-dessus de la bibliothèque et Nord possèdent des lignes de vie et pas de gardes corps.</i> | - | - | - |
| 4.1 | - Etudier l'installation des gardes corps sur les bâtiments équipés de lignes de vie, tout en accordant une attention particulière à l'esthétisme du bâtiment. | 4 000 | 12/19 | DGP |
| 4.2 | - Ajouter systématiquement la spécificité d'utilisation des lignes de vie aux plans de prévention des entreprises intervenant en terrasse. | 0 | / | DGP |
| 5 | Réaliser les plans de prévention pour l'accueil des structures de transfert (présence >400h/an) | 0 | 12/19 | Assistant de prévention & Conseiller de prévention |
| 6 | Bureau O103 - Travail à proximité d'une imprimante laser : Risque lié aux émanations de COV - Utilisation permanente de l'imprimante. Faire en sorte que l'imprimante laser ne soit pas dans le même bureau qu'un personnel : déplacer la machine à café au bâtiment sud et installer l'imprimante à sa place. | 2 000 | 12/19 | DGP |
| 7 | Salle O207 – Utilisation ponctuelle d'une imprimante 3D. Risque d'émanation produit toxique (plastique utilisé : PLA) En cas d'une utilisation plus régulière, installer un caisson d'extraction pour les émanations de l'imprimante, ou acheter une imprimante 3D équipées d'une filtration | 500 | 2019-2020 | Direction ENSC |

| Programme d'actions spécifique ENSTBB | | Coût (€) | Délai | Pilote |
|---------------------------------------|---|----------|-----------|--------------------------------|
| 1 | <i>Utilisation de bleu trypan en TP. Il s'agit d'un produit CMR :</i> Acheter un appareil de comptage ne nécessitant pas l'utilisation du bleu trypan | 7 000 | 2020 | Assistant de prévention |
| 2 | <i>Salle A16a et A16b : mauvaise audition de l'alarme incendie compte tenu du bruit des équipements</i> Ajouter un report d'alarme dans ces salles | 2 500 | 2020 | DGP |
| 3 | Point de rassemblement mal placé, sur la voirie. Déplacer le panneau signalétique sur le parking (attendre la fin des travaux de voirie et relancer l'Université de Bordeaux) | / | 2020 | DGP & Conseiller de Prévention |
| 4 | <i>Impossibilité de stocker du matériel dans le vide sanitaire. Présence de stockage dans des endroits non adaptés</i> Ajouter une détection incendie et des colliers anti feu dans cette salle pour la transformer en local de stockage | 4 000 | 2020-2021 | DGP |
| 5 | <i>Eclairages de sécurité parfois trop hauts et donc non visibles.</i> Abaisser les BAES. | 1 500 | 2020-2021 | DGP |
| 6 | <i>Pas de rince œil dans les laboratoires de recherche</i> Installer des rinces œil portatifs | / | 11/19 | Assistant de prévention |
| 7 | <i>L'allumage des néons se fait à retardement dans le couloir du sous-sol : risque de chocs et de chute</i> Ajouter un détecteur de mouvements | 1 000 | 2020 | DGP |

| Programme d'actions spécifique ENSEIRB MATMECA | | Coût (€) | Délai | Pilote |
|--|--|----------|-------------------|---|
| 1 | <i>Passage sous l'escalier dans la RUE : risque de heurts contre l'escalier</i> Installer une rambarde afin d'empêcher le passage sous l'escalier | 2 000 | 2020 | DGP |
| 2 | <i>Risque de collisions véhicule/personne</i> Installation d'un ralentisseur en haut de la rampe pompier | 500 | 2020 | DGP |
| 3 | <i>Inaccessibilité à certaines zones du bâtiment en cas d'intervention des pompiers</i> Faire un trousseau de clés (pass des 2 bâtiments) accessible 24h/24h par les pompiers et agents SSIAP : mise en place d'une boîte à code | 500 | 01/20 | DGP |
| 4 | <i>Accès pompiers non identifié au sol côté TRAM (avenue des Facultés) ; stationnement de véhicules</i> Prévoir peinture au sol : Interdiction de stationner / Accès pompiers | 1 000 | 2020 | DGP |
| 5 | <i>Risque de choc au niveau des fenêtres qui s'ouvrent en grand dans les bureaux</i> Poursuivre l'installation de limiteurs de course pour les fenêtres du nouveau bâtiment non équipées dans la cadre des travaux de rafraîchissement de l'extension. Problématique d'intrusion à cause des coursesives. | 2 000 | 2020 | DGP |
| 6 | <i>Mauvaise réception/pas de réception avec les talkies walkies entre SSIAP et accueil dans les étages du bâtiment lors des levées de doute</i> Achat de 5 nouveaux talkies walkies plus puissants et/ou couplés à des antennes relais | 400 | 2020 | SSIAP |
| 7 | <i>Méconnaissance des consignes de sécurité des nouveaux entrants</i> Améliorer l'accueil des nouveaux entrants (étudiants/personnels) | / | 09/20 | Assistant de prévention |
| 8 | <i>Risque de situation de personne isolée</i> Sensibilisation des personnels concernant les situations de travail isolé | / | Action permanente | Conseiller de prévention Assistant de prévention et chefs de service |
| 9 | Audit MAIF 2015 - Amélioration de la prévention « incendie » Il serait souhaitable de rajouter des détecteurs automatiques d'incendie dans les locaux à risques importants : 2 chaufferies gaz, transformateur HT, groupe électrogène et local reprographie + foyer étudiant | / | En cas de travaux | DGP |
| 10 | <i>CREL : Les câbles permettant de relier les vidéoprojecteurs aux ordinateurs sont au sol et entraînent un risque de chute.</i> Installer des goulottes | 50 | 12/20 | DGP Assistants de prévention |

| Programme d'actions spécifique ENSCBP | | Coût (€) | Délai | Pilote |
|---------------------------------------|--|----------|-------------|---|
| 1 | Stockage des produits chimiques dans les réserves de produits chimiques (Salles E0-19 (TP E0), E1-14 (TP Orga), E2-04 (TP Inorga), N0-14 (TP Colloïdes)) : Armoires de stockage de produits chimiques vieillissantes. | - | - | - |
| 1.1 | Acheter 3 nouvelles armoires de stockage de produits chimiques. | 4 000 | 2019 - 2021 | ENSCBP |
| 1.2 | Installer 4 armoires ventilées | / | 2019 - 2021 | DGP |
| 2 | <i>Cuve de neutralisation hors service</i> Etudier la remise en état la cuve de neutralisation | / | 2019-2020 | DGP Conseiller de prévention |
| 3 | <i>Absence de logiciel de gestion des stocks de produits chimiques</i> Mettre en place un logiciel de gestion des stocks de produits chimiques (localisation et quantité). Le logiciel permettra également d'accéder aux FDS. | 25 000 | 2020 | ENSCBP Conseiller de prévention |
| 4 | Administration + TP + labos : <i>Risques d'incendie et d'explosions dans les différents locaux de stockages (archives et produits chimiques)</i> Mener une réflexion concernant la conception de ces locaux à risques. Réaliser les travaux nécessaires. | / | 2018-2021 | DGP Conseiller de prévention ENSCBP |
| 5 | <i>Présence de bouteilles de gaz dangereux dans les salles de TP – Acétylène TP spectroscopie</i> | - | - | - |
| 5.1 | Etudier la mise en place d'un stockage de gaz extérieur pour les TP, | / | 2020-2021 | DGP Conseiller de prévention ENSCBP |
| 5.2 | OU substituer l'acétylène par un autre gaz moins dangereux. | / | 2020 | Assistant de prévention ENSCBP |
| 6 | <i>Les personnels emmènent leurs blouses de chimie chez eux pour les nettoyer</i> Fourniture et lavage de blouses par l'école ou prestation à externaliser | / | 2020 | Assistant de prévention ENSCBP |
| 7 | <i>Réfrigérateurs non sécurisés ATEX</i> Remplacement des appareils non adaptés. Estimation du nombre d'appareils restant à remplacer en 2019-2020 : de 4 à 6 | 4 000 | 2020 | Assistant de prévention ENSCBP |
| 8 | <i>Température peut excéder les 30°C en hiver dans la salle de TP colloïdes ce qui a déjà entraîné des malaises parmi les étudiants.</i> Etudier la régulation du chauffage dans cette salle de TP avec IDEX | / | Hiver 2019 | DGP |
| 9 | <i>Odeurs de produits chimiques ponctuelles ressenties par des personnels et dont l'origine est inconnue</i> Réaliser une analyse d'aire en cas d'apparition des odeurs (nécessité de mettre en place des consignes, de suivre un protocole, d'avoir une coordination avec les laboratoires) afin de trouver l'origine des odeurs et de les caractériser. | 4 000 | Dès 09/19 | Conseiller de prévention Assistant de prévention ENSCBP |

| | | | | |
|----|---|---|------|--------------------------------|
| 10 | Recenser les EPI et faire une notice interne. • Afficher les EPI particuliers/salles, • Faire une fiche de suivi d'entretien des EPI particuliers, Vérifier l'existence de consignes particulières d'utilisation de ces EPI. | 0 | 2020 | Assistant de prévention ENSCBP |
| 11 | Equipements de travail : les notices et consignes d'utilisation doivent être connues et disponibles. Lister les appareillages pour pouvoir le vérifier et pour avoir un suivi entrée/sortie. | 0 | 2020 | Assistant de prévention ENSCBP |
| 12 | Réception de machines : la conformité doit être vérifiée Réaliser un document type pour la réception d'appareillages. | 0 | 2020 | Assistant de prévention ENSCBP |

| Programme d'actions spécifique aux laboratoires hébergés | | | Coût (€) | Délai | Pilote |
|--|--------------------------|---|------------------|-----------|--------|
| 1 | I2M UMR 5295 | <i>La porte d'entrée dans le couloir du laboratoire est toujours ouverte : le système d'ouverture par badge est trop bruyant, et la porte claque ; l'interphone ne fonctionne pas (non compatible avec les téléphones IP).</i> - Poursuivre la réflexion concernant le système de fermeture de la porte - Etudier le changement de l'interphone | / | 2020-2021 | DGP |
| 2 | IMS UMR 5218 | Remplissage et manutention d'un dewar de 200L d'azote liquide toute les 2 semaines : Mettre en place un réseau d'azote desservant la salle S2-04 | / | 2020-2021 | DGP |
| 3 | LCPO UMR 5629 | <i>Pas d'extraction dans les locaux de stockage de produits chimiques : N0-14 ; N0-24 ; N1-07 ; N2-19 ; N2-20 ; N2-21.</i> Mettre en place des extractions mécaniques. Prévu dans la réorganisation des espaces Formation-Recherche-Transfert : - N0-14 ; N1-07 : mise en place d'extractions mécaniques - N0-24 : changement de destination du local, il deviendra un laboratoire - N2-19 ; N2-20 ; N2-21 : actuellement il n'y a pas de locaux de stockage à cet étage. La N2-18 sera transformé en local de stockage avec extraction mécanique | / | 2020-2021 | DGP |
| 4 | | <i>En cas de quench une forte quantité d'hélium gazeux sera créée et entrainera, compte tenu de la petite taille de la pièce, un risque d'anoxie et de suppression pouvant rendre l'ouverture de la porte impossible :</i> Mettre en place un extracteur passif pour évacuer l'hélium vers l'extérieur en cas de besoin OU Créer un sas afin d'avoir une première porte s'ouvrant dans le sens de l'évacuation. | De 2 000 à 5 000 | 2020-2021 | DGP |
| 5 | ICMCB UMR 5026 | <i>Température ambiante pouvant être supérieure à 35°C l'été dû au fonctionnement simultané de 12 à 15 pompes et compresseurs : Climatiser la pièce</i> | / | 2020-2021 | DGP |



E N S C
E N S C B P
E N S E G I D
E N S E I R B
M A T M E C A
E N S P I M A
E N S T B B
E N S G T I *
E N S I P o i t i e r s *
I S A B T P *
L A P R É P A D E S I N P

5. Glossaire

| | |
|---------------|---|
| AP | Assistant de prévention |
| ATEX | Atmosphère explosive |
| CHSCT | Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail |
| CMR | Cancérogène, Mutagène, Reprotoxique |
| DGP | Direction de la Gestion du Patrimoine |
| DRH | Direction des Ressources Humaines |
| DRPCE | Document Relatif à la protection contre les risques d'explosions |
| EPI | Équipement de Protection Individuelle |
| FDS | Fiche de Données de Sécurité |
| IGAENR | Inspection Générale de l'Administration de l'Éducation Nationale et de la Recherche |
| PCR | Personne Compétente en Radioprotection |
| PSM | Poste de Sécurité Microbiologique |
| RPS | Risques PsychoSociaux |
| SSIAP | Service de Sécurité Incendie et Assistance à Personne |
| SST | Sauveteur Secouriste du Travail |
| TMS | Trouble Musculo-Squelettique |
| VLE | Valeur Limite d'Exposition |

DÉLIBÉRATION N°2019-62 PORTANT APPROBATION DU PLAN DE COMMUNICATION 2019-2020

E N S C
E N S C B P
E N S E G I D
E N S E I R B
M A T M E C A
E N S P I M A
E N S T B B
E N S G T I *
ENSI Poitiers *
I S A B T P *
LA PREPA DES INP

* écoles partenaires

- Vu** le code de l'éducation, notamment ses articles L. 712-1 à L. 712-3 ;
- Vu** le décret n° 2009-329 du 25 mars 2009 modifié créant Bordeaux INP, notamment ses articles 3, 6 et 7 ;
- Vu** l'arrêté de la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche du 13 juillet 2017 portant nomination de M. Marc PHALIPPOU dans les fonctions de directeur général de Bordeaux INP, à compter du 18 août 2017 ;
- Vu** le règlement intérieur de Bordeaux INP en vigueur, notamment ses articles 5, et 22 à 26 ;

Le conseil d'administration, après en avoir délibéré, décide :

Article 1

Le plan de communication, tel que présenté dans le document joint à la présente délibération, est approuvé à l'unanimité.

Article 2

La présente délibération sera transmise au chancelier des universités d'Aquitaine. Elle sera publiée par voie de mise en ligne sur le site internet de Bordeaux INP.

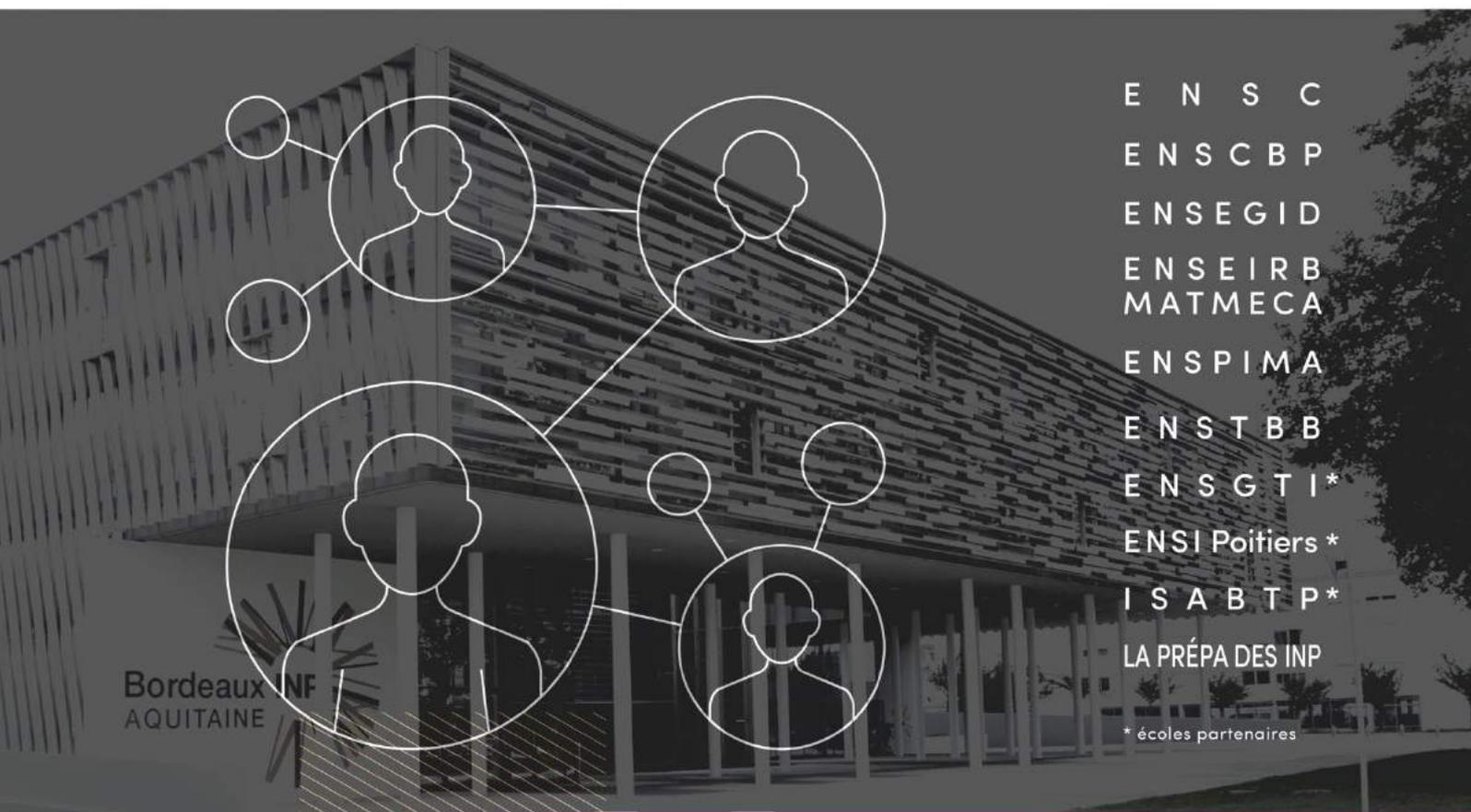


Le directeur général de Bordeaux INP



Marc PHALIPPOU





E N S C
E N S C B P
E N S E G I D
E N S E I R B
M A T M E C A
E N S P I M A
E N S T B B
E N S G T I *
E N S I P o i t i e r s *
I S A B T P *
L A P R É P A D E S I N P

* écoles partenaires

Plan de communication

Année universitaire 2019/2020

Principes généraux

La communication de Bordeaux INP s'inscrit dans la stratégie globale de l'établissement et dans la continuité des actions déjà entreprises par le service communication. Elle a pour mission de répondre à deux enjeux majeurs :

- **la communication de marque** avec le développement de l'image, de la notoriété et de l'attractivité de l'établissement, de ses écoles et de La Prépa des INP
- **la communication interne**, avec le développement du sentiment d'appartenance à une culture commune ; l'accompagnement et le conseil auprès des personnels pour la valorisation de leurs actions

Le plan de communication, vecteur de la politique générale de l'établissement, est présenté et voté au conseil d'administration.

Il rassemble l'ensemble des actions auxquelles contribuent les services communication de l'établissement et des écoles.

D'autres acteurs de l'établissement réalisent également des actions qui concourent aux axes détaillés ici.

Ce document ne comprend aucun élément relatif à la charte graphique de Bordeaux INP, développée dans un document annexe « Charte d'application de l'identité visuelle et du nom de marque Bordeaux INP » (www.bordeaux-inp.fr/extranet/fr/communication).

Sommaire

Principes généraux

PRÉSENTATION DU CONTEXTE ET ANALYSE DE LA SITUATION

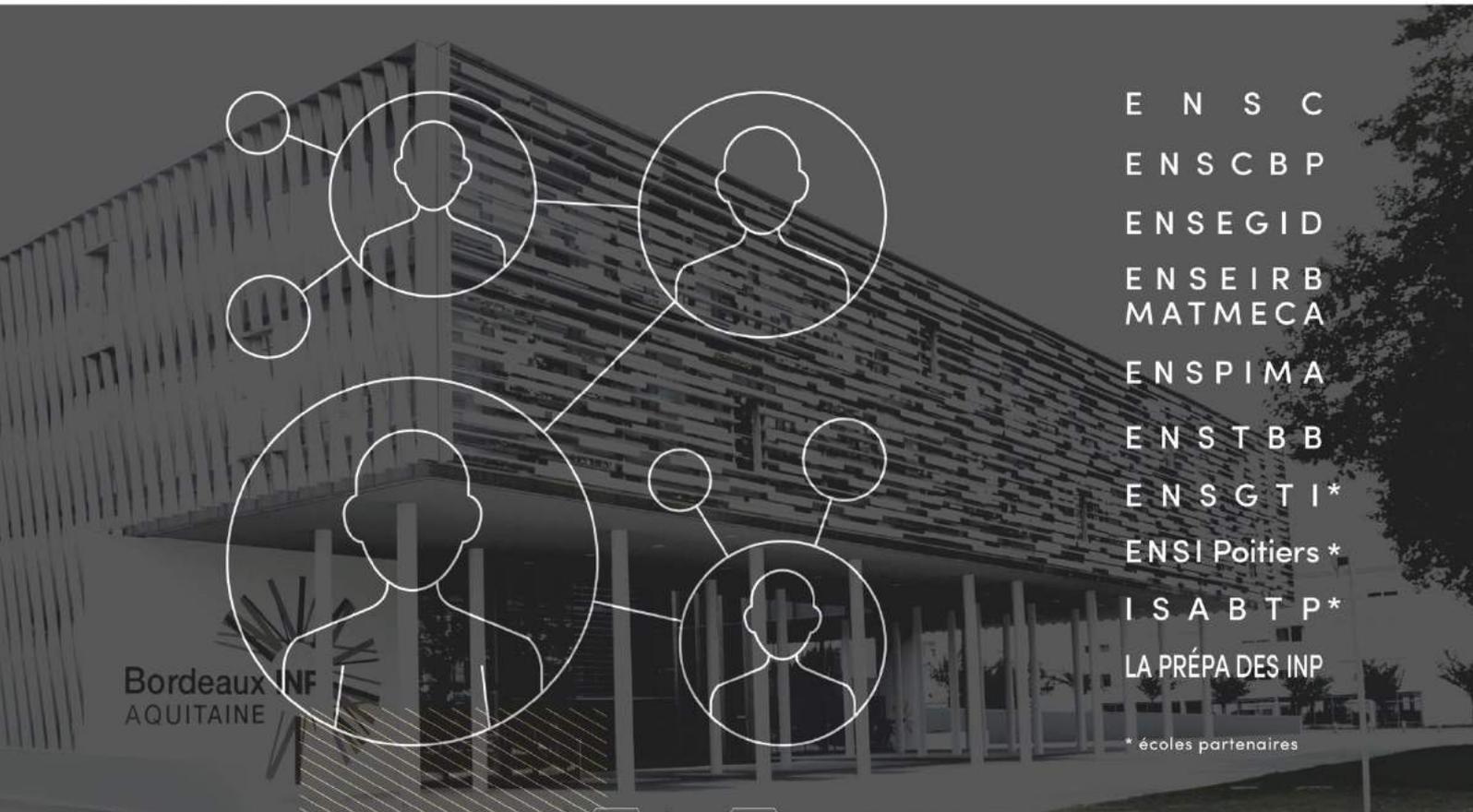
| | |
|--|----|
| I - Analyse du contexte | 5 |
| II - Etat des lieux | 6 |
| II – 1 – Le réseau communication | 6 |
| II – 2 – Le budget | 7 |
| II – 3 – Les actions marquantes de la stratégie de communication mises en œuvre en 2018-19 | 8 |
| II – 4 – Image de marque dans la presse | 10 |
| III - Analyse F.F.O.R. | 11 |
| IV - Les publics cibles de l'établissement | 13 |

POLITIQUE DE COMMUNICATION SUR L'ANNÉE 2019/2020

| | |
|--|----|
| V - Stratégie de communication de Bordeaux INP | 15 |
| VII - Rétroplanning | 22 |
| VIII - Répartition des dépenses et des recettes du réseau communication (hors masse salariale correspondant aux 6,6 etp) | 23 |

| | |
|--|-----------|
| ANNEXES | 24 |
| ANNEXE 1 – Descriptif des actions et supports de communication répertoriés par objectifs | 25 |
| ANNEXE 2 – Rétroplanning des actions de communication 2019-20 (services communication des écoles & La Prépa des INP) | 35 |
| ANNEXE 3 – [Etude] Retombées presse | 43 |
| ANNEXE 4 – [Statistiques] Site web www.bordeaux-inp.fr | 44 |
| ANNEXE 5 – [Etudes] Présence de Bordeaux INP sur les réseaux sociaux (Facebook / Twitter / Youtube) | 45 |
| ANNEXE 6 – [Zoom sur] Les podcasts, nouveau média | 51 |

PARTIE I



E N S C
E N S C B P
E N S E G I D
E N S E I R B
M A T M E C A
E N S P I M A
E N S T B B
E N S G T I *
E N S I P o i t i e r s *
I S A B T P *
L A P R É P A D E S I N P

* écoles partenaires

Présentation du contexte et analyse de la situation

I – Analyse du contexte

Créé en 2009, Bordeaux INP est un Établissement Public à Caractère Scientifique, Culturel et Professionnel (EPSCP), constitué sous la forme d'un grand établissement.

Présentation de Bordeaux INP

- **ENSC-Bordeaux INP** - Ecole Nationale Supérieure de Cognitique
- **ENSCBP-Bordeaux INP** - Ecole Nationale Supérieure de Chimie, de Biologie et de Physique
- **ENSEGID-Bordeaux INP** – Ecole Nationale Supérieure en Environnement, Géoressources et Ingénierie du Développement durable
- **ENSEIRB-MATMECA-Bordeaux INP** - Ecole Nationale Supérieure d'Electronique, Informatique, Télécommunications, Mathématique et Mécanique de Bordeaux
- **ENSPIMA-Bordeaux INP** - Ecole Nationale Supérieure pour la Performance Industrielle et la Maintenance Aéronautique
- **ENSTBB-Bordeaux INP** - Ecole Nationale Supérieure de Technologie des Biomolécules de Bordeaux
- **La Prépa des INP** - Bordeaux

Présentation du groupe Bordeaux INP Nouvelle-Aquitaine

Bordeaux INP regroupe 6 écoles d'ingénieurs publiques, une prépa intégrée « La Prépa des INP » et un incubateur étudiant « Sit'Innov », qui forment, avec ses 3 écoles partenaires à Pau, Anglet et Poitiers, le groupe Bordeaux INP Nouvelle-Aquitaine.

Fédérateur des écoles d'ingénieurs en Nouvelle-Aquitaine, Bordeaux INP place la formation, la recherche et le transfert de technologie au cœur de sa stratégie de développement. Un continuum matérialisé par une offre de formation scientifique et technique de haut niveau (20 spécialités dont 5 par apprentissage), adossée à 11 laboratoires d'excellence et à une forte capacité à produire et à transférer l'innovation. Alliant les compétences scientifiques, techniques et managériales du métier d'ingénieur, ce continuum garantit aux étudiants une excellente insertion professionnelle.

Son positionnement sur des enjeux d'avenir à l'interface de nombreuses disciplines et sa proximité avec le monde socio-économique, confèrent à Bordeaux INP toute la légitimité pour affirmer ses compétences scientifiques et technologiques et en font un acteur majeur du développement économique de la région.

Les 3 écoles partenaires : membres du groupe Bordeaux INP Nouvelle-Aquitaine (en septembre 2019)

- **ENSGTI*** - Ecole Nationale Supérieure en Génie des Technologies Industrielles (Pau)
- **ENSI Poitiers*** - Ecole Nationale Supérieure d'Ingénieurs (Poitiers)
- **ISABTP*** - Institut Supérieur Aquitain du Bâtiment et des Travaux Publics (Bayonne)

**Ecole partenaire, membre du groupe Bordeaux INP Nouvelle-Aquitaine*

Des partenariats forts et de qualité

Depuis sa création, l'établissement s'intègre dans un environnement territorial et régional

via ses liens très forts avec des organismes de recherche d'excellence et le monde socio-économique.

Associé à l'université de Bordeaux, Bordeaux INP participe pleinement avec ses autres partenaires académiques et scientifiques, au rayonnement du campus bordelais.

Cet ancrage sur le site universitaire bordelais et la totale intégration de Bordeaux INP à la politique de site dans tous ses aspects (formation, recherche, transfert, vie étudiante...) se concrétisent notamment au travers de grands projets structurants tels que l'IdEx, l'Opération Campus et le CPER.

Bordeaux INP : membre du Groupe INP

Au niveau national, l'établissement est également membre du Groupe INP (Bordeaux INP, Grenoble INP, Lorraine INP et Toulouse INP), 1er réseau d'écoles d'ingénieurs en France. Reconnu au niveau national pour la qualité de ses formations, l'excellence de sa recherche et son rôle dans le développement économique des territoires, le groupe diplômé chaque année 1 ingénieur sur 7. Grâce à la mise en place de parcours croisés en 2017, le Groupe INP offre également aux étudiants l'opportunité unique de personnaliser leur cursus en effectuant 1 à 2 semestres au sein d'une autre école du groupe.

II - Etat des lieux

II - 1 / Le réseau communication

Organisation

Le réseau communication est constitué des services ou référents communication de chaque école, de La Prépa des INP et du service communication de Bordeaux INP. Il assure la mise en œuvre opérationnelle de la stratégie de communication de l'établissement et est coordonné par la responsable communication de Bordeaux INP.

SERVICE COMMUNICATION Bordeaux INP

=> Définir et mettre en œuvre la politique de communication & la stratégie de marque en appui au projet d'établissement sur un positionnement scientifique fort (décliné en 4 enjeux) et visant à promouvoir l'image et l'identité de Bordeaux INP, de ses écoles et de La Prépa des INP.

Au-delà de ces objectifs, le service communication de Bordeaux INP est également un soutien, un élément fédérateur assurant la liaison et la coordination entre les services communication des écoles et de La Prépa des INP.

SERVICES COMMUNICATION des écoles & de La Prépa des INP

=> Définir et mettre en œuvre la stratégie de communication en cohérence avec celle de Bordeaux INP. Accroître la notoriété de l'école / La Prépa des INP et l'attractivité de ses formations.

Chacune des 6 écoles composantes de l'établissement ainsi que de La Prépa des INP est dotée d'un référent ou d'un service communication chargé, auprès de son directeur, de mettre en œuvre sa communication en fonction de ses spécificités.

Mutualisation

Des pôles d'expertise sont identifiés au sein du réseau communication permettant de mutualiser certaines actions spécifiques. Elles renforcent ainsi certains axes de communication, tels que la visibilité à l'international, les relations presse ou bien encore l'animation des réseaux sociaux.

RÉSULTATS

- Des pôles d'expertise de plus en plus performants
 - [Étude] Retombées presse - annexe 4
 - [Études] Présence renforcée sur les réseaux sociaux - annexe 6
- Rationalisation des coûts & des moyens
 - Impressions
 - Objets publicitaires
 - Salons

II - 2 / Le budget 2019

Le réseau communication au sein de Bordeaux INP, des écoles et de La Prépa des INP dispose d'un budget annuel.

| <u>Au niveau de Bordeaux INP</u> | | Masse salariale |
|---|--|--------------------|
| Budget de fonctionnement | | |
| Communication | 68,5K€ | 70,80K€ |
| (dont 7500€ de recettes conventions) | | |
| Actions et animations sociales | 15K€ | |
| Dotations exceptionnelles | | |
| 10 ans de Bordeaux INP | 44,1K€ | |
| Création de l'ENSPIMA | 26,2K€ | |
| Au niveau des écoles et de La Prépa des INP | 97,96K€ | 132,2K€ |
| | 251,76K€ | 203K€ |
| |  | |
| TOTAL | 454,76K€ | |

II - 3 / Actions marquantes de la stratégie de communication
mises en œuvre en 2018-2019

RAPPEL PAR OBJECTIF - COMMUNICATION EXTERNE

AXE 1 – Améliorer la notoriété de l'établissement auprès de ses publics cibles

| OBJECTIFS | ACTIONS PHARES | RESULTATS |
|---|---|---|
| ACCROITRE L'ATTRACTIVITE NATIONALE ET INTERNATIONALE DU GROUPE BORDEAUX INP NOUVELLE-AQUITAINE (écoles internes / partenaires et la Prépa des INP) | Mise en ligne d'une série de 13 vidéos : 1 clip institutionnel Bordeaux INP + 12 portraits écoles et La Prépa des INP Accessibilité / Traduction des vidéos en anglais | <u>STATISTIQUES</u> ⇒ 13,3K vues ⇒ 25K minutes visionnées ⇒ +52 abonnés ⇒ 65K impressions (Du 4 mars au 31 juillet 2019) ⇒ 2,1% de vues avec sous-titres en français ⇒ 4,9% de vues avec sous-titres en anglais |
| DEVELOPPER LA VISIBILITE ET RENFORCER LA NOTORIETE DE L'ETABLISSEMENT ATTIRER LES MEILLEURS ETUDIANTS & GARANTIR LEUR EMPLOYABILITE | Promotion auprès des futurs étudiants et prescripteurs | ⇒ Participation à 4 salons étudiants sur l'année Belle visibilité ⇒ Succès du format JPO (10h – 16h) : plus de 3000 visiteurs |

AXE 2 – Valoriser & accroître l'attractivité du groupe Bordeaux INP Nouvelle - Aquitaine

| OBJECTIFS | ACTIONS PHARES | RESULTATS |
|---|---|---|
| RENFORCER LA SYNERGIE ENTRE LES MISSIONS DE FORMATION, DE RECHERCHE ET DE TRANSFERT POUR PERMETTRE DE CONFORTER LE POSITIONNEMENT DE L'ETABLISSEMENT | Journée scientifique de Bordeaux INP Conférence-Débat « Bordeaux INP donne la parole à ses experts » | ⇒ Thème : transversalité ⇒ + de 120 participants et près de 500 étudiants ⇒ 8 conférences : robotique, matériaux du futur, bio-électronique, polymères, innovation durable des produits chimiques, intelligence artificielle ⇒ Thème : « alimentation durable » - 100 participants |
| VALORISER LA RECHERCHE ET L'INNOVATION FAVORISER LES RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES | Participation accrue au Circuit Scientifique Bordelais | L'ENSCBP, l'ENSEGID et l'ENSEIRB-MATMECA ont animé plus d'une dizaine d'ateliers sur les thèmes de la chimie, de la physique, de la robotique, des drones, des fusées ou de l'innovation. ⇒ Plus de 900 collégiens et lycéens présents |

RAPPEL DES OBJECTIFS - COMMUNICATION INTERNE

Comment mieux impliquer et informer les personnels et les usagers sur la vie de l'établissement ? Comment développer le sentiment d'appartenance à Bordeaux INP ?

| OBJECTIFS | ACTIONS PHARES | RESULTATS |
|--|--|---|
| - FEDERER LES PERSONNELS ET ETUDIANTS AUTOUR DU PROJET D'ETABLISSEMENT & CONSTRUIRE UNE IDENTITE PARTAGEE | Mise en ligne d'une boutique Groupe INP (licence de marque) + marché public avec Toulouse INP (achat d'objets publicitaires) | <ul style="list-style-type: none"> ⇒ Mise en ligne du site en juillet 2019 ⇒ Rationalisation des coûts ⇒ Image de marque corporate forte « INP » |
| - RENFORCER LA COHESION & CULTIVER L'ESPRIT DU GROUPE | <p>Événements internes & réunions d'informations (personnels, élèves élus)</p> <p>Événements « Bordeaux INP fête ses 10 ans »</p> <p>Supports & valorisation</p> | <ul style="list-style-type: none"> ⇒ Goodies offerts ⇒ 1 Événement personnels : 225 participants ⇒ Formule : buffet, remise des palmes et après-midi « team building » (escape game, jeu d'extérieur) ⇒ 1 Événement étudiants : 1400 participants ⇒ Formule : soirée étudiante (19h – 22h30) co-organisée avec les BDE : présentation de la vie associative, foodtrucks, musique. ⇒ Infographies (Bilan social & Bilan Recherche & Transfert) ⇒ Newsletter interne « Projets de l'établissement, décisions du CA, etc » |

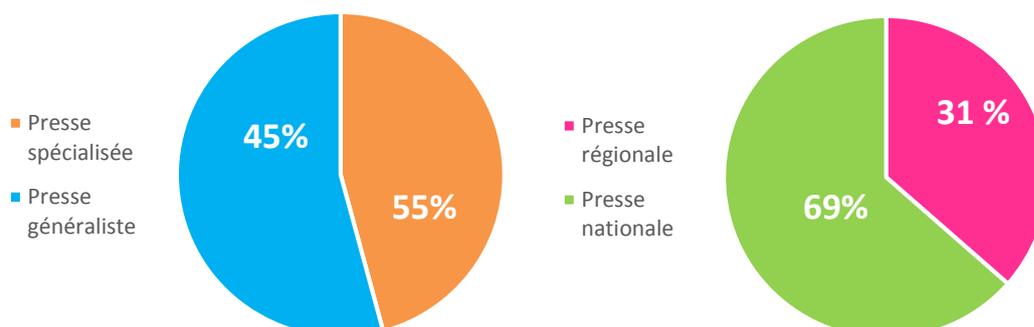
Comme l'année précédente, les articles traitent essentiellement des activités de formation de l'établissement (41,5%) et de ses écoles (58,5%). S'il reste une marge de progression certaine, l'affiliation des écoles à Bordeaux INP est de plus en plus explicite. Quant à la notoriété de la marque « INP », elle reste grandissante et gage de qualité.

De manière générale, le ton adopté est informatif et positif. Les retombées sont publiées dans la presse régionale (30,5%) et nationale (69,5%). **Par rapport à l'année 2017-2018, la couverture de Bordeaux INP dans la presse nationale a augmenté de 6 points.**

On remarque tout de même que les contacts liés avec la presse locale portent peu à peu leurs fruits : les journalistes sont de plus en plus réactifs face à nos sollicitations et s'adressent de plus en plus à Bordeaux INP de façon spontanée.

BILAN

- **82 retombées presse** soit plus de 7 / mois
- **530 contacts** dont



- **Support et valorisation**

- Des communiqués de presse avec un bon taux d'ouverture* : 28,4% en moyenne (constant par rapport à 2017-201)
- Dossier de presse (2 à 3 mises à jour / an)
- Revue de presse <https://flipboard.com/@BordeauxINP>
- Retombées presse dans le fil d'actualités du site internet (page d'accueil)

* Le taux d'ouverture correspond au ratio d'emails ouverts par les contacts par rapport au nombre d'emails délivrés.

ORIENTATIONS SUR 2019-2020

- Intensifier les communiqués de presse
- Valoriser et centrer le discours sur les points forts de Bordeaux INP :
 - les transversalités entre écoles (internes et/ou partenaires),
 - le continuum Formation - recherche – transfert
- Intensifier les rencontres avec les journalistes

III - Analyse F.F.O.R. de l'établissement

(Forces, Faiblesses, Opportunités et Risques)

L'analyse F.F.O.R. permet d'identifier les forces et faiblesses de l'établissement ainsi que les opportunités et risques du contexte dans lequel il s'inscrit (situation en octobre 2017).

Forces :

- Établissement pluridisciplinaire, avec des écoles visibles à forte notoriété, reconnu pour une offre de formation d'excellence
 - Des formations ouvertes sur l'international « 8 étudiants sur 10 effectuent un séjour à l'étranger »
 - Forte culture de l'entrepreneuriat avec l'incubateur Sit'Innov, 1 spécialisation de 3^e année et 1 diplôme d'établissement / 40 étudiants titulaires du statut national étudiant entrepreneur (SNEE) en 2018-19
- Une recherche d'excellence via 11 laboratoires en cotutelle (UMR avec université de Bordeaux et CNRS, INRA), 7 équipes-projets communes Inria
 - 1 école doctorale co-accréditée avec l'Université Bordeaux Montaigne « Montaigne Humanités » et 5 écoles doctorales associées avec l'université de Bordeaux
- Implication dans des structures dédiées à l'innovation et au transfert de technologie
 - 1 SATT (Société d'Accélération du Transfert de Technologies)
 - Groupements d'intérêt scientifique (AIRBUS, Thales, CNRS, etc)
 - Partenariats forts avec les pôles de compétitivité et les clusters
- Association avec l'université de Bordeaux
- Des relations fortes avec les acteurs du monde socio-économique
 - Partenariats (CEA/CESTA, Storengy, ArianeGroup, etc)
 - 5 chaires sur des activités de recherche ou de formation (augmentation de l'humain, biotechnologies, chimie, développement durable, mobilité et transports intelligents)
 - 41 structures et start-up hébergées sur nos plateaux techniques

- Des partenariats au niveau régional
 - Etablissement fédérateur des formations d'ingénieurs en Nouvelle-Aquitaine (convention de coopération avec l'UPPA et l'Université de Poitiers)
 - Développement des formations en apprentissage avec le CFA Sup Nouvelle-Aquitaine

Faiblesses :

- Notoriété encore grandissante, besoin de renforcer la cohésion interne
- Besoin de renforcer la lisibilité des relations internationales
- Des ressources limitées compte-tenu de nos opportunités de développement

Opportunités :

- Positionnement stratégique affirmé sur des enjeux sociétaux d'avenir
 - Opportunité pour l'insertion professionnelle des diplômés, dans un contexte de progression de l'insertion des diplômés des grandes écoles
 - Accroissement de l'intérêt pour les formations transverses (recommandations CTI, attentes du monde socio-économique)
- Dynamique de la filière aéronautique & spatiale en Nouvelle-Aquitaine
> Création d'une 6^{ème} école d'ingénieurs, interne à Bordeaux INP
- Appartenance au Groupe INP : un réseau reconnu pour la qualité de ses formations, l'excellence de sa recherche et son rôle dans le développement économique (visibilité nationale et internationale)
- Ancrage sur un site universitaire d'excellence
 - Membre fondateur de l'IdEx Bordeaux
 - Partenariat avec l'Université Bordeaux Montaigne
- Dynamique de la Région et de la métropole
 - Nouvelle-Aquitaine : région agréable : 3^{ème} région économique de France, 2^{ème} région française pour l'investissement « Recherche et transfert »
 - Bordeaux : 6^{ème} ville étudiante de France, labellisée French Tech

Risques :

- Confusion due à un positionnement multiple
=> école + Bordeaux INP + groupe Bordeaux INP Nouvelle-Aquitaine
+ ComUE d'Aquitaine
+ Groupe INP
- Evolutions législatives fragilisant nos ressources (taxe d'apprentissage)

IV - Les publics cibles de l'établissement

IV – 1-Cibles internes

- **les élèves- ingénieurs**
- **le personnel** : enseignants, enseignants-chercheurs, personnels administratifs et techniques (BIATSS)

IV – 2-Cibles externes

- **les étudiants et leurs familles** : élèves de classes préparatoires (1^{ère} et 2^{ème} année), lycéens (1^{ère}, terminale, BTS), universitaires (DUT, parcours licence et master), et leurs familles
- **les enseignants** : professeurs de classes prépas, lycées, enseignants-chercheurs des universités
- **les conseillers d'orientation et prescripteurs de formation** : CIO, SCUIO, documentalistes et conseillers d'orientation (Onisep, Dronisep, Cidj, Crij, Bij)
- **les entreprises** : grandes entreprises et PME-PMI, au niveau local, régional et national (dirigeants d'entreprises, DRH, ingénieurs, responsables services de formation continue...)
- **les acteurs publics locaux** : Conseil régional, Conseil départemental, Rectorat, Bordeaux Métropole, mairies, Chambre de commerce et d'industrie...
- **les acteurs publics nationaux** : Ministère enseignement supérieur, recherche et innovation, Ministère éducation nationale...
- **les partenaires** universitaires, établissements d'enseignement supérieur, grandes écoles, institutions...
- **les relais** : les diplômés, les journalistes (presse écrite, radio, internet)

PARTIE II



E N S C
E N S C B P
E N S E G I D
E N S E I R B
M A T M E C A
E N S P I M A
E N S T B B
E N S G T I *
E N S I P o i t i e r s *
I S A B T P *
L A P R É P A D E S I N P

* écoles partenaires

Politique de communication

Année universitaire 2019/2020

V - Stratégie de communication Bordeaux INP

La stratégie générale de communication proposée par la direction générale est validée par le Conseil d'administration de Bordeaux INP. Elle tient compte des différents indicateurs de l'établissement (rapport HCERES, enquête, etc) et s'inscrit dans la stratégie globale définie dans le projet d'établissement en s'appuyant sur des enjeux à forte implication sociétale :

- **Alimentation**
- **Développement durable**
- **Santé**
- **Transition énergétique**
- **Transformation numérique**

Bordeaux INP doit être envisagée comme une marque « caution » à laquelle l'ensemble des écoles, membres du groupe Bordeaux INP Nouvelle-Aquitaine se référera.

Positionnement de Bordeaux INP

Le service communication assure la promotion de **l'établissement Bordeaux INP, fédérateur des écoles d'ingénieurs publiques en Nouvelle-Aquitaine tout en affirmant l'identité de ses écoles et de La Prépa des INP de Bordeaux.**

Axes de communication « FORMATION – RECHERCHE – TRANSFERT DE TECHNOLOGIE »
« Bordeaux INP et ses écoles partenaires : un groupe de 9 écoles d'ingénieurs publiques en Nouvelle-Aquitaine, une classe prépa intégrée « La Prépa des INP » et un incubateur étudiant « Sit'Innov » »

« Groupe Bordeaux INP Nouvelle-Aquitaine : 9 écoles d'ingénieurs publiques en Nouvelle-Aquitaine, une classe prépa intégrée « La Prépa des INP » et un incubateur étudiant « Sit'Innov » »

Signature

« Révélateur de talents »

Positionnement des écoles internes et de La Prépa des INP

Les chargées de communication des écoles assurent une communication spécifique, **au nom de leur école tout en affirmant leur appartenance à l'établissement.**

Axe de communication

« Une école d'ingénieurs publique de Bordeaux INP »

Signature

« **La Prépa des INP** : Un autre style de prépa »

« **L'ENSC - Bordeaux INP** : L'ingénieur des mondes humains, artificiels et hybrides du futur »

« **L'ENSCBP - Bordeaux INP** : L'ingénieur créateur de valeur »

« **L'ENSEGID - Bordeaux INP** : L'ingénieur engagé pour la gestion durable des ressources naturelles »

« **L'ENSEIRB-MATMECA - Bordeaux INP** : L'ingénieur du monde numérique »

« **L'ENSPIMA - Bordeaux INP** : L'ingénieur acteur de l'industrie aéronautique, spatiale et de défense du futur. »

« **L'ENSTBB - Bordeaux INP** : L'ingénieur du vivant pour la santé de demain »

Positionnement des écoles partenaires

Le dispositif "école partenaire" mis en place au sein du groupe Bordeaux INP Nouvelle-Aquitaine a pour objectif de structurer les formations d'ingénieurs du territoire et de constituer un ensemble régional coordonné d'offre de formation et de recherche alliant les sciences de l'ingénieur et du vivant aux sciences du management. Ce partenariat permet de développer la visibilité et l'attractivité des écoles d'ingénieurs publiques en Nouvelle-Aquitaine.

Afin d'affirmer l'appartenance au groupe et renforcer la cohérence de notre image de marque, les écoles partenaires développent une communication commune et concertée avec Bordeaux INP.

Axe de communication

*« Une école d'ingénieurs publique,
membre du groupe Bordeaux INP Nouvelle-Aquitaine »*

Affichage et référencement

Le référencement et l'affichage de notre établissement et de ses écoles est une étape importante dans la communication et doivent être déclinés durablement pour une meilleure visibilité.

Affichage défini pour les écoles internes de Bordeaux INP

ENSC - Bordeaux INP
ENSCBP - Bordeaux INP
ENSEGID - Bordeaux INP
ENSEIRB-MATMECA - Bordeaux INP
ENSPIMA – Bordeaux INP
ENSTBB - Bordeaux INP

Chaque école affirme son appartenance à Bordeaux INP sur ses supports de communication (citation, encart de présentation)

=> enquêtes & classements ou toutes publications de type articles, interviews, hors objets promotionnels et plaquettes institutionnelles

Affichage défini pour les écoles partenaires de Bordeaux INP

ENSGTI*
ENSI Poitiers*
ISABTP*

*école partenaire, membre du groupe Bordeaux INP Nouvelle-Aquitaine

Afin de faciliter les modalités d'exploitation de la marque Bordeaux INP tout en respectant la lisibilité et le lien de coopération avec les écoles partenaires, une charte spécifique a été rédigée. Ce support est mis à disposition sur l'espace de travail de Bordeaux INP : <https://www.bordeaux-inp.fr/extranet/fr/communication>.

Politique de communication en appui au projet d'établissement

Déclinée au travers des axes stratégiques de développement de Bordeaux INP pour conforter la communication institutionnelle et rendre lisible le choix, le fonctionnement et l'organisation de l'établissement.

Afin d'avoir une meilleure visibilité sur la stratégie développée au sein du réseau communication de l'établissement, notamment en terme de positionnement et de complémentarité, les actions & supports de communication des écoles et de La Prépa des INP ont été listés dans cette partie (recensement en gris).

RENFORCER L'ANCRAGE TERRITORIAL ET NATIONAL : BORDEAUX INP « FEDERATEUR DES ECOLES D'INGENIEURS EN NOUVELLE-AQUITAINE » ET MEMBRE DU GROUPE INP

- ⇒ **Objectif** *Inscrire le développement de l'établissement dans le cadre d'une politique de site tout en participant pleinement à la construction du paysage de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation (local, régional et national)*
- **Affirmer le positionnement au sein d'une politique de site**
Associé à l'université de Bordeaux, Bordeaux INP participe avec ses autres partenaires académiques et scientifiques au rayonnement du campus bordelais.
 - Contribution au rayonnement des grands projets structurants du site (IdEx, Aquitaine Terre d'Eau, Opération campus, etc) : site web, newsletter externe et réseaux sociaux
- **Développer l'appartenance au Groupe INP**
 - Attractivité & recrutement : Promotion sur le Salon SAGE de Paris (Groupe Le Monde)
 - Visibilité « La Prépa des INP » (axe de communication décliné sur l'ensemble des supports de communication)
 - Notoriété : création et diffusion des supports de présentation
 - **[PROJET 2019-2020] Communication sur le projet « Clermont Auvergne INP »**
- **Renforcer la visibilité du groupe Bordeaux INP Nouvelle-Aquitaine**
 - Positionnement affirmé et décliné dans la stratégie de communication (supports, actions et événements)
=> Axe de communication : Bordeaux INP et ses écoles partenaires : un groupe de 9 écoles d'ingénieurs, une classe prépa intégrée « La Prépa des INP » et un incubateur étudiant Sit'Innov »
 - Charte graphique & d'application de la marque déclinée pour les écoles partenaires

CULTIVER LA DYNAMIQUE DU CONTINUUM FORMATION-RECHERCHE-INNOVATION

- ⇒ **Objectif** *Renforcer la synergie entre les missions de formation, de recherche et de transfert pour permettre de conforter le positionnement de l'établissement*
- **Plaquette institutionnelle** : missions FRT et valeurs de Bordeaux INP
- **Relations presse** : fidélisation de la presse locale et ciblage des contacts par thématiques (exemple : alimentation, développement durable, robotique, ...)

- **Revue de presse** <https://flipboard.com/@BordeauxINP>
- **Cérémonie de rentrée des primo-entrants 2019** : prise de parole de Thibaut Duteil, doctorant à l'ENSEGID – Bordeaux INP
- Dossiers & interviews au travers des **newsletters** interne & externe
- Actualités du **site web**
- **[PROJET 2019-2020] Valoriser la formation, la recherche et le transfert de technologie au travers d'un nouveau média : les podcasts** (annexe 6, page 50)

[POSITIONNEMENT STRATEGIQUE]

Centrer la visibilité, l'attractivité des formations et affirmer l'expertise scientifique et technologique sur les 5 enjeux

- ⇒ **Objectif** *Etre en adéquation avec le Schéma Régional de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, en affirmant le positionnement stratégique de l'établissement et en valorisant les synergies entre écoles et laboratoires*
- **Cartographies** (mises à jour à prévoir)
- **Conférence débat** « Bordeaux INP donne la parole à ses experts »
5^e édition : « Aéronautique » - 1^{er} trimestre 2019 / co-branding La Tribune
4 écoles concernées : ENSC – Bordeaux INP, ENSCBP - Bordeaux INP, ENSEIRB-MATMECA – Bordeaux INP & ENSPIMA - Bordeaux INP
3 laboratoires impliqués : LABRI* / I2M** / IMS *
Rediffusion sur la chaîne YouTube dès le lendemain
- **Dossiers thématiques (diffusion newsletter interne / externe)**
[PROJET 2019-2020] Conférence-Débat 2020 : Mettre en lumière l'ouverture de l'ENSPIMA et affirmer l'expertise de Bordeaux INP dans le domaine de l'aéronautique et du spatial

ACCROITRE LA VISIBILITE ET L'ATTRACTIVITE DES FORMATIONS AU NIVEAU NATIONAL

⇒ **Objectifs**

- *Attirer les meilleurs étudiants et garantir leur employabilité*
- *Valoriser les transversalités et complémentarités entre les écoles*

- **[PROJET 2019-2020] ENSPIMA – Bordeaux INP, partenaire des Talents Nouvelle-Aquitaine de l'aéronautique et de l'espace** (Evénement La Tribune / BAAS)
- **Campagne promotionnelle auprès des prescripteurs** (mailing auprès des classes prépas régionales, CIO, SUIO, ...) au niveau établissement et des écoles
- **Campagne auprès des admissibles** des concours (ENSCBP, ENSEGID, ENSEIRB-MATMECA, ENSPIMA)
- **Plaquettes institutionnelles** des écoles, de La Prépa des INP et des **BDE** (Bureau des élèves) => déclinaison des plaquettes écoles partenaires
- **Catalogue « formation continue »** (ENSCBP, ENSTBB)
- **Média planning** (insertions publicitaires dans des guides spécialisés)
- Présence renforcée sur les **réseaux sociaux**
- **Sensibilisation à l'entrepreneuriat** (en appui au chargé de mission)
 - Supports : plaquette, affiches, visuels réseaux sociaux
- **Partenaire « Les cordées de la réussite »**

- Participation à l'appel à projets **Ingénieuses**
- **Evènements** :
 - Portes ouvertes
 - Salons (Studyrama, L'ETUDIANT, SAGE)
 - Portes ouvertes
 - Salons (Studyrama, Campagne forums Grandes écoles (toutes écoles confondues)
 - Accueil & visites de lycéens

Soutenir et valoriser l'excellence de la recherche et du transfert

⇒ **Objectifs**

- *Développer les liens pour favoriser les activités partenariales avec le monde scientifique*
- *Amplifier la communication sur des activités marquantes Recherche*
- *Valoriser les interactions et le continuum des activités menées entre les plateaux technologiques, les structures accueillies, les formations dispensées dans les écoles et les laboratoires de recherche*
- *Faire venir les meilleurs enseignants-chercheurs de France et de l'étranger*
- **Newsletter externe** « La lettre d'infos de Bordeaux INP »
(dossiers thématiques, agenda des évènements recherche et des laboratoires)
 - Projets de recherche
- **Valorisation des projets à périmètre IdEx**
- **Site web** « Rubrique Bordeaux INP : un acteur territorial majeur de la recherche et du transfert de technologie »
- **Evènements** :
Journée scientifique de Bordeaux INP placée sous le thème de la transdisciplinarité - à destination des personnels et des étudiants de Bordeaux INP ainsi que ses partenaires scientifiques, académiques et industriels
 - Participation au Circuit Scientifique Bordelais (Fête de la Science)
 - Accueillir et accompagner les évènements recherche (toutes écoles confondues) : workshops, séminaires recherche, journée des doctorants

Favoriser et développer les relations avec les entreprises

⇒ **Objectifs**

- *Développer les partenariats avec le monde socio-économique (transfert de technologie, taxe d'apprentissage, mécénat, apprentissage)*
- *Assurer une bonne insertion professionnelle des étudiants (stages et emploi)*
- *Développer la formation continue*
- **Newsletter externe mensuelle** « La lettre d'infos de Bordeaux INP »
(dossiers thématiques, agenda des évènements recherche et des laboratoires)
- **Présence renforcée sur twitter**
 - Accroître et fidéliser le nombre d'abonnés
 - Augmenter le taux d'engagement

- Page entreprise **LinkedIn** pour Bordeaux INP
- **Campagne taxe d'apprentissage** (ENSC, ENSCBP, ENSEGID, ENSEIRB-MATMECA, ENSPIMA)
- **Plaquettes entreprises** (ENSEGID, ENSEIRB-MATMECA)
- **Feuillet stages** (ENSCBP)
- **Evènements** :
 - Forums entreprises (toutes écoles confondues)
 - Hub des entreprises (ENSCBP)
 - Journée Métiers (ENSEGID)
 - Rencontre métiers (ENSEIRB-MATMECA)
- **Communication auprès des réseaux des diplômés** (ENSCBP, ENSEGID)
- **Partenariats formalisés avec des entreprises** (toutes écoles confondues)
- **Accueil & visites d'entreprises** (toutes écoles confondues)

Déployer les relations internationales comme un levier de développement et de visibilité

⇒ **Objectifs**

- *Accroître la visibilité nationale et internationale de l'offre de formation des écoles et de la recherche du site*
- *Capitaliser sur l'attractivité du territoire pour promouvoir les valeurs de l'établissement*
- *Encourager la mobilité entrante et sortante*
- **Site web en anglais** <https://www.bordeaux-inp.fr/en>
- **Vidéos en anglais** (clip institutionnel + portraits élèves-ingénieurs et enseignants)
- **Fiches de présentation en anglais : écoles + formations** (toutes écoles confondues)

Internationalisation des formations

- **Site web « Rubrique International »**
(Partenariats et programmes internationaux, summer school, venir ou partir à l'étranger, choisir Bordeaux et sa région)
- **Supports** (plaquette & signalétique)
- **Appui à l'organisation des summer schools** (flyers, programme, digital)
- **Fidélisation des partenaires internationaux** (goodies)
- **Prix Jousot-Dubien** (ENSCBP)
- **Feuillet Master of science** (ENSCBP)
- **Promotion mobilité entrante et sortante** (appui aux relations internationales)

Une recherche inscrite dans des réseaux internationaux

- **Valorisation des LIAs** (site web, dossier de presse)

Développer les relations entre les étudiants et conforter l'« esprit de groupe »

⇒ **Objectifs**

- *Partager les valeurs de l'établissement*
- *Valoriser les actions transverses et coopérations intra-établissement*

- Informer
 - Espace rentrée « **profil étudiant** » du site web
 - Newsletter bimestrielle
 - Communication interne école
 - Accompagnement des projets étudiants

- Fédérer
 - **[PROJET 2019-2020] 2^{ème} édition de l'événement étudiant « Bordeaux INP fait/fête sa rentrée »**
 - Cérémonie de rentrée des primo-entrants
 - Présence renforcée sur Facebook
 - Vidéos sur la chaîne YouTube
 - Boutique en ligne
 - Goodies offerts aux élèves élus
 - Soutien aux projets étudiants

- Rencontrer & partager
 - Réunions avec les élèves élus
 - Organisation des réunions de rentrée, des remises des diplômes
 - Evènements étudiants

Construire une identité partagée et développer le sentiment d'appartenance pour cultiver l'« esprit établissement » auprès des personnels

- ⇒ **Objectif** *Fédérer le personnel enseignants, enseignants-chercheurs et administratifs autour du projet d'établissement et former les ambassadeurs de demain*

- Informer
 - Accueil des nouveaux personnels (appui à la DRH)
 - Newsletter mensuelle « Les RDV de Bordeaux INP »
 - Réunions d'information (3 à 4 réunions / an)
 - Supports & valorisation en appui au projet de l'établissement (Infographies, guides)
 - Communication interne école (réunions d'information)

- Fédérer
 - Boutique en ligne
 - Goodies offerts en fin d'année

- Rencontrer & partager
 - Arbre de Noël des enfants du personnel
 - Vœux du directeur général & bilan de l'année écoulée
 - Buffet des personnels Bordeaux INP / Remise des palmes académiques
 - Evènements spécifiques écoles

VI- Rétroplanning

| | SEPT. | OCT. | NOV. | DEC. | JANV. | FEV. | MARS | AVRIL | MAI | JUIN | JUILLET |
|--|-------|------|------|------|-------|------|------|-------|-----|------|---------|
| Supports institutionnels Bordeaux INP | | | | | | | | | | | |
| Newsletter «La lettre d'infos» | | | | | | | | | | | |
| Infographies des supports écoles | | | | | | | | | | | |
| Mediaplanning | | | | | | | | | | | |
| Relations presse | | | | | | | | | | | |
| Réseaux sociaux | | | | | | | | | | | |
| Animation site internet | | | | | | | | | | | |
| Mise à jour du site en anglais | | | | | | | | | | | |
| Campagne auprès des prescripteurs | | | | | | | | | | | |
| Campagne mécénat | | | | | | | | | | | |
| Evénements internes | | | | | | | | | | | |
| Réunions d'informations | | | | | | | | | | | |
| Newsletter Les RDV de Bordeaux INP | | | | | | | | | | | |
| Espace de rentrée étudiants (site web) | | | | | | | | | | | |
| Guide d'accueil personnels | | | | | | | | | | | |
| Cérémonie de rentrée primo-entrants | | | | | | | | | | | |
| Boutique en ligne | | | | | | | | | | | |
| Journées portes ouvertes | | | | | | | | | | | |
| Salons étudiants | | | | | | | | | | | |
| Actions de sensibilisation (Ingénieuses, Cordées de la réussite, fête de la science) | | | | | | | | | | | |
| Journée Scientifique | | | | | | | | | | | |
| Conférence débat #4 | | | | | | | | | | | |
| Bordeaux INP fait/fête sa rentrée | | | | | | | | | | | |
| Podcast | | | | | | | | | | | |

 Actions sur une période donnée (Rose : Organisation / Magenta : Date de l'action)
 Actions récurrentes sur l'année

COM. EXTERNE

COM. INTERNE

EVENEMENTIEL

PROJETS
2020

VII- Répartition des dépenses et des recettes du réseau communication (hors masse salariale)

Prévisions 2020

| | Bordeaux INP | 5 écoles & La Prépa des INP |
|---|--------------------|--------------------------------|
| Dépenses | | |
| Développer la visibilité nationale et internationale de l'établissement auprès de ses publics cibles | 43 500,00 € | |
| Valorisation du groupe Bordeaux INP Nouvelle-Aquitaine | 15 800,00 € | |
| Valorisation de la culture scientifique / technique et de la recherche | 1 000,00 € | |
| Sous-total / communication externe | 60 300,00 € | |
| Fédérer les personnels & étudiants autour du projet d'établissement et construire une identité partagée | 5 100,00 € | |
| Renforcer la cohésion et cultiver l'esprit du groupe | 17 000,00€ | |
| Sous-total / communication interne | 22 100,00 € | |
| Divers | 3 250€ | |
| Dotation communication (dont recettes) | 86 650,00 € | |
| Recettes | | |
| Groupe Bordeaux INP Nouvelle-Aquitaine (conventions avec les écoles partenaires) | 7 500,00 € | |

ANNEXES



E N S C
E N S C B P
E N S E G I D
E N S E I R B
M A T M E C A
E N S P I M A
E N S T B B
E N S G T I *
E N S I P o i t i e r s *
I S A B T P *
L A P R É P A D E S I N P

* écoles partenaires

Année universitaire 2019/2020

| | | |
|-----------------|---|------|
| Annexe 1 | Descriptif des actions et supports de communication répertoriés par objectifs | p.26 |
| Annexe 2 | Rétroplanning des actions de communication (écoles & La Prépa des INP | p.35 |
| Annexe 3 | [Étude] Retombées presse | p.44 |
| Annexe 4 | [Statistiques] Site internet www.bordeaux-inp.fr | p.45 |
| Annexe 5 | [Étude] Présence de Bordeaux INP sur les réseaux sociaux (Facebook / Twitter / Youtube) | p.46 |
| Annexe 6 | [Zoom sur] Les podcasts, nouveau média | p.51 |

Descriptif des actions & supports de communication répertoriés par objectifs

COMMUNICATION INTERNE

- ⇒ **CONSTRUIRE UNE IDENTITÉ PARTAGÉE ET UN SENTIMENT D'APPARTENANCE POSITIF POUR FORMER LES AMBASSADEURS DE BORDEAUX INP**
- ⇒ **IMPLIQUER LES PERSONNELS ET LES ETUDIANTS DANS LES EVOLUTIONS DE L'ÉTABLISSEMENT**

La stratégie de communication interne a pour mission principale de fédérer les personnels et les étudiants autour du projet d'établissement et de les faire adhérer à la stratégie générale. Par le biais de supports et d'actions de communication fédérateurs, il est important d'expliquer le rôle de Bordeaux INP, ses missions, ses objectifs et de multiplier les échanges afin que les personnels puissent s'approprier et partager les valeurs de l'établissement. Mobiliser, avancer ensemble vers un objectif commun, est possible grâce à une information adaptée et bien relayée. En effet, mieux informés et conscients des objectifs à atteindre, les personnels / étudiants, qui sont la force vive et les ambassadeurs de l'établissement, peuvent adhérer aux projets du groupe et les défendre.

Conforter la relation d'appartenance à l'établissement permettra à nos personnels de cultiver

« l'esprit du groupe ».

Ces actions visent à **faciliter la circulation de l'information**, de la réflexion du projet jusqu'à son aboutissement, et à **favoriser la communication descendante¹, ascendante² et transversale³**.

Message

« Bordeaux INP est une marque de qualité, une bannière qui peut permettre aux écoles, aux personnels et aux étudiants de s'engager sur des projets et/ou de bénéficier d'actions et outils supplémentaires qui ne pouvaient se concevoir dans le domaine restreint d'une école. »

Il est important d'être à l'écoute des personnels ou des étudiants pour mieux connaître leurs attentes et conforter le sentiment d'appartenance. Le service pourra alors suggérer de former un groupe de réflexion constitué de personnes volontaires qui apporteront leur contribution dans la maturation de certains projets ou l'actualisation des supports.

¹ Communication de la direction vers le personnel

² Communication du personnel vers la direction

³ Communication entre les personnels

AMELIORER LA CIRCULATION DE L'INFORMATION ET IMPLIQUER LES PERSONNELS DANS LA VIE DE L'ETABLISSEMENT

Les actions et supports à destination des personnels

- **Newsletter mensuelle LES RDV de Bordeaux INP**

Cette newsletter d'information est envoyée tous les mois à l'ensemble des personnels. Elle permet d'annoncer les actualités, l'évolution des grands projets, les événements internes ou externes à l'établissement, etc.

La ligne éditoriale, en accord avec les axes stratégiques de l'établissement, permet notamment de définir en amont des dossiers de fond contribuant ainsi à la vulgarisation scientifique.

Outre les informations émanant des services généraux de Bordeaux INP, la newsletter est également alimentée par les chargées de communication et autres personnels des écoles qui souhaitent diffuser des informations.

- **Guide d'accueil des nouveaux personnels (publication annuelle)**

Il constitue une source d'information importante pour tout nouveau personnel de l'établissement. Il est actualisé tous les ans et remis lors de la journée d'accueil des nouveaux personnels le 1^{er} septembre. Ce support présente la composition et les missions des services généraux, l'organigramme, le règlement intérieur et des informations pratiques sur la restauration dans les campus, les transports, les numéros d'urgence...

- **Réunions d'informations du personnel (3 à 4 réunions / an)**

Ces réunions sont un moyen d'informer et d'expliquer les grands projets de l'établissement pour que tous les personnels aient un niveau d'information équivalent. La communication orale permet de développer une relation de proximité, de souder les collègues autour d'un thème particulier et de les faire adhérer. Elle favorise l'échange et suscite une interaction entre la direction générale et les personnels.

Animées par le directeur général trois ou quatre fois par an, elles permettent de faire un état des lieux et présenter les projets à venir.

Ces réunions ont généralement lieu en octobre, janvier (lors des vœux du directeur général), avril et juillet (lors du buffet des personnels).

- **Site internet bordeaux-inp.fr**

Bordeaux INP investit pleinement, au travers de 2 de ses écoles, le secteur des TIC et plus largement le monde du numérique. Il est donc important qu'il incarne une image de modernité, de dynamisme et de haut niveau technologique. Une attention particulière doit donc être apportée pour maintenir des outils interactifs en phase avec les évolutions technologiques.

- **Mise à jour de la « rubrique Communication » dans l'Espace de travail**

L'espace de travail est un outil indispensable pour faciliter la circulation de l'information et assurer un meilleur fonctionnement de travail. Tous les services généraux (DRH, direction financière, HS, direction de la gestion du patrimoine...) ont un espace dédié pour publier leurs

documents « rubrique Informations de l'établissement ». Les documents relatifs à la vie institutionnelle (conseils, élections) s'y trouvent également.

Le service communication y dépose tous les outils de communication : logos, charte graphique, plaquettes, supports powerpoint, papeteries, guides...

- **Réalisation de goodies**

Les objets publicitaires contribuent à affirmer la personnalité et la notoriété de Bordeaux INP et cultivent le sentiment d'appartenance. L'établissement continuera de distribuer ces goodies (ex : sacoches, stylos, tours de cou, mugs, blocs notes) à l'effigie de la marque Bordeaux INP.

Les actions, supports et événements à destination des étudiants

- **Cérémonie de rentrée des primo-entrants**

Depuis 2011, les primo-entrants des écoles internes et de La Prépa des INP sont accueillis en septembre par le directeur général. Chaque année, cet événement est l'occasion de transmettre les valeurs de l'établissement et de faire naître un sentiment d'appartenance à Bordeaux INP. Afin d'avoir une vue d'ensemble sur les activités proposées au sein de Bordeaux INP et ainsi renforcer la culture « établissement », l'événement se décompose en trois temps forts.

1- BIENVENUE A BORDEAUX INP

- Allocution de rentrée prononcée par la direction générale de Bordeaux INP
- Mot de bienvenue du président du conseil d'administration de l'établissement

2- CONFERENCE : témoignage d'un diplômé

- Septembre 2016 => Laurent Oudot, promotion 1998 de l'ENSEIRB-MATMECA
- Septembre 2017 => Loriane Tachon-Parisot, promotion 2004 de l'ENSCBP
- Septembre 2018 => Axel Johnson, promotion 2009 de l'ENSC
- Septembre 2019 => Thibaut Duteil, promotion 2017 de l'ENSEGID

3- DECOUVRIR LA VIE ASSOCIATIVE

- Description des rôles et missions du vice-président élève-ingénieur (VPEI) et du président du bureau régional des élèves-ingénieurs (BREI)

- **Réunions d'information avec les élèves élus (2 à 3 réunions / an)**

Deux à trois fois par an (au minimum), le directeur général, le vice-président en charge de la formation et la communication de Bordeaux INP réunissent les élèves élus aux conseils de Bordeaux INP (CA, CE) ainsi que les présidents des bureaux des élèves pour présenter un état des lieux des projets et l'actualité de l'établissement. Ce moment est également l'occasion d'échanger sur les besoins des étudiants, leurs attentes ou suggestions.

- **Espace de rentrée de l'étudiant (www.bordeaux-inp.fr/bienvenue)**

Un espace de rentrée dédié aux primo-entrants est disponible depuis le site internet de l'établissement (accès profil étudiant). On y retrouve les grandes rubriques pour découvrir l'établissement, les écoles / La Prépa des INP ainsi que toutes les informations pratiques (restauration sur les campus, médecine préventive, lieux culturels des campus, équipements sportifs, ...) pour faciliter la rentrée des étudiants.

- **Newsletter bi-mestrielle « Les RDV de Bordeaux INP des étudiants »**

Cette newsletter est envoyée aux étudiants tous les 2 mois. Elle permet de les informer sur les actualités et projets de l'établissement. Ce support contient également des informations sur la vie étudiante dans les écoles (participation 4L Trophy, croisière Edhec,...) favorisant un esprit de groupe.

CONSTRUIRE UNE IDENTITE PARTAGEE ET DEVELOPPER LE SENTIMENT D'APPARTENANCE A L'ETABLISSEMENT

Les événements à destination des personnels

- **Buffet des personnels / Remise des palmes académiques - 1^{er} jeudi de juillet**

Tous les ans, la direction générale de l'établissement convie les personnels à un buffet qui a lieu le 1^{er} jeudi de juillet ; l'occasion de remettre les palmes académiques et de saluer les départs à la retraite.

Source de cohésion, ce déjeuner permet à tous les personnels de se retrouver et d'échanger lors d'un moment convivial.

- **Arbre de Noël** des enfants du personnel - *dernier mercredi de décembre avant les congés*

Tous les enfants du personnel (de 0 à 11 ans) sont conviés à un spectacle de Noël et à un goûter. C'est également l'occasion pour eux de recevoir un cadeau de l'établissement.

- **Vœux du directeur général et bilan de l'année écoulée - 1^{er} jeudi de janvier**

Cet événement a lieu le 1^{er} jeudi de janvier après les vacances scolaires. Le directeur général dresse alors un court bilan de l'année et présente les grands projets à venir.

- **Accueil des nouveaux personnels - 1^{er} lundi de septembre**

Tous les nouveaux personnels (enseignants, BIATSS titulaires ou non) sont accueillis le matin du 1^{er} lundi de septembre par l'équipe de direction de Bordeaux INP, les directeurs d'écoles et les services généraux. Ils assistent à 2h de présentation de Bordeaux INP, des écoles, de La Prépa des INP et de l'organisation des services. Ils reçoivent également à cette occasion le « kit du nouvel arrivant » composé de la plaquette Bordeaux INP, du guide d'accueil, goodies, des plans du tram et de Bordeaux...

Cette journée est organisée par l'équipe de la direction des ressources humaines.

Les événements à destination des étudiants

- **Encourager les grandes opérations scientifiques, humanitaires, culturelles ou sportives**, dans lesquelles les étudiants des écoles seront partie prenante

Deux types d'opérations possibles : valoriser les champs de compétences de l'établissement et de ses écoles ou véhiculer ses valeurs. Cette opération est concentrée sur un nombre limité d'actions et peut se prolonger sur plusieurs années.

Autres objectifs

- Participer à construire l'image de l'établissement et permettre de se démarquer des autres écoles d'ingénieurs dans l'esprit de l'ensemble de ses publics-cibles
- Promouvoir Bordeaux INP en établissant sa performance dans son secteur et manifester son intérêt particulier pour un domaine en relation avec des préoccupations sociales
- Nouer des contacts privilégiés avec son environnement proche (entreprises, institutions, médias, mais aussi ses personnels...).

▪ **[PROJET] Bordeaux INP fait/fête sa rentrée – Septembre**

A l'occasion des 10 ans de Bordeaux INP, un événement étudiant a été organisé le 17 septembre 2019. A la suite de la cérémonie de rentrée des primo-entrants, tous les étudiants de Bordeaux INP ont été conviés à participer à une soirée fédératrice avec au programme : présentation de la vie associative (BDE), foodtrucks, animation musicale (club mix de l'ENSEIRB-MATMECA et fanfare). Au vu du succès rencontré par cet événement (1400 étudiants présents), il a été décidé de le reconduire pour les années à venir.

COMMUNICATION EXTERNE

- ⇒ AMÉLIORER LA NOTORIÉTÉ DE L'ÉTABLISSEMENT AUPRES DE SES PUBLICS CIBLES (NIVEAU RÉGIONAL, NATIONAL ET INTERNATIONAL)
- ⇒ ACCOMPAGNER LA STRATEGIE DE SITES BORDELAIS, NÉO-AQUITAIN ET L'ASSOCIATION AVEC LE GROUPE INP
- ⇒ ACCROITRE L'ATTRACTIVITÉ DE BORDEAUX INP, SES ECOLES ET LA PREPA DES INP (AUPRÈS DES ÉTUDIANTS, DES ENSEIGNANTS-CHERCHEURS)
- ⇒ VALORISER LA RECHERCHE ET L'INNOVATION
- ⇒ FAVORISER & DÉVELOPPER LES RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES
- ⇒ DÉVELOPPER LA FORMATION CONTINUE

Il s'agit de mieux faire connaître l'établissement au niveau national et international et de le positionner comme un acteur majeur du site de Bordeaux et de Nouvelle-Aquitaine dans les domaines des formations d'ingénieur (formation initiale et continue) et de la recherche, pour :

Message

« Une offre de formation transdisciplinaire ; un établissement capable de répondre aux besoins des entreprises en termes d'offre de formation, d'expertise scientifique et technologique et d'innovation »
Les jeunes ingénieurs diplômés de Bordeaux INP doivent être prêts à relever les défis sociétaux d'aujourd'hui et de demain et capables d'inventer l'entreprise du futur.

DEVELOPPER LA VISIBILITE NATIONALE ET INTERNATIONALE DU GROUPE BORDEAUX INP NOUVELLE-AQUITAINE

- **[PROJET 2019-2020] Développer la communication audiovisuelle : accroître les vidéos et introduire les podcasts**

La série de vidéos réalisées en 2018 a rencontré un franc succès auprès des cibles internes et externes de Bordeaux INP (voir statistiques page 50). L'objectif est désormais de renforcer ces actions de communication digitale et audiovisuelle en proposant de nouveaux contenus vidéos et en introduisant un nouveau format : les podcasts. Ces derniers permettront d'aborder des sujets divers et variés en lien avec le continuum Formation – Recherche – Transfert de technologie et ainsi de rendre accessible à un nouveau public les actions de formation, de recherche et de transfert de technologie portées par Bordeaux INP (annexe 6, page 50).

- **Plaquette institutionnelle** de présentation de Bordeaux INP

La nouvelle édition de ce support institutionnel valorise les missions de formation, de recherche et de transfert de technologie au sein de Bordeaux INP. Cette refonte aura également permis de mettre en avant les valeurs de l'établissement et ainsi conforter le positionnement et l'attractivité de Bordeaux INP (force du groupe, ADN de l'ingénieur Bordeaux INP, ambition à l'international, etc.).

Ce support vient en complément d'information par rapport aux plaquettes écoles qui, quant à elles, développent l'offre de formation et donnent des informations plus détaillées et précises. Les maquettes ont d'ailleurs été également renouvelées en cohérence avec l'évolution de la charte graphique.

La plaquette de l'établissement est distribuée aux élèves et partenaires à l'occasion de tous les événements comme les Portes Ouvertes, les salons mais également les conférences, séminaires et autres visites de partenaires (industriels, institutionnels ou scientifiques) ...

- **Vidéo institutionnelle** [version française & anglaise]

Dans le but de faire connaître les écoles, découvrir le campus et créer une véritable dynamique autour de l'ADN de l'ingénieur Bordeaux INP, notre établissement lance son 1er clip vidéo en donnant la parole à ses étudiants. Dans un concept original et dynamique, chaque élève témoignera sur une thématique incarnant les valeurs et les atouts des formations au sein de nos écoles (lien avec les entreprises, international, entrepreneuriat et innovation pédagogique, recherche et innovation, développement durable). En parallèle et afin d'illustrer les spécificités de l'offre de formation, 12 témoignages d'enseignants et étudiants vont être réalisés et permettront ainsi d'affirmer l'expertise scientifique et technique des enseignements dispensés au sein des 5 écoles internes et de la Prépa des INP.

- **Newsletter à destination de nos partenaires** « La lettre d'info »

Afin d'entretenir et de renforcer ses liens avec le monde socio-économique, Bordeaux INP édite une newsletter mensuelle. Véritable témoin du dynamisme de l'établissement, ce support a vocation à informer de l'actualité de Bordeaux INP, de ses écoles mais aussi de ses enseignants-chercheurs, de ses diplômé-e-s et étudiant-e-s qui font de l'établissement un

acteur majeur du paysage régional de l'enseignement supérieur, de l'économie et de l'innovation.

- **Plaquette parcours entrepreneur – Sit'Innov**

La plaquette de présentation de l'entrepreneuriat à Bordeaux INP informe le lecteur sur le déroulement, les objectifs et les atouts du dispositif.

- **Encadré de présentation de Bordeaux INP**

Un encadré de présentation du Groupe Bordeaux INP Nouvelle-Aquitaine est associé à toutes les publications de l'établissement (plaquettes institutionnelles, plaquettes de formation, taxe d'apprentissage) ce qui représente une diffusion annuelle à + 30 000 exemplaires.

- **Relations presse : communiqués + dossiers de presse**

Les médias agissent comme un amplificateur. Développer le réseau de contacts et entretenir avec eux des rapports constants permet de connaître les médias et, en leur sein, les journalistes « cibles ».

Les journalistes de la presse écrite généraliste ou spécialisée (régionale & nationale) sont ciblés (communiqués de presse + 1 dossier de presse établissement). Il s'agit de créer et nouer progressivement des relations privilégiées avec eux, pour multiplier les chances d'obtenir des retombées.

La plateforme Meltwater (abonnement depuis mars 2017) permet notamment de mieux cibler les journalistes et blogueurs les plus influents en fonction de leur score d'influence, de leur audience et de leurs thématiques d'intérêts.

- **Mailing adressé aux relais d'information** (CIO, SUIO, mairies...) et prescripteurs (professeurs des classes préparatoires, IUT, ...)

La plaquette institutionnelle est envoyée chaque année au niveau régional à plus de 400 contacts : universités, IUT, écoles d'ingénieurs, professeurs de classes prépas, centres de documentations des lycées, centres d'informations CIO, SUIO...

- **Boutique en ligne**

Vente d'objets publicitaires (textile, évènementiel, bureautique, ...) à destination des étudiants, des personnels mais également des services demandeurs (ex : relations entreprises, relations internationales).

VALORISER LE GROUPE BORDEAUX INP NOUVELLE-AQUITAINE

- Développement de notre **visibilité sur les réseaux sociaux** (Facebook, twitter, LinkedIn,...)

Les réseaux sociaux ont pris une place de plus en plus grande dans le quotidien des étudiants. Ces outils nous permettent d'afficher des informations sur l'établissement, de diffuser nos actualités et de susciter une cohésion entre les « fans » de la page. Au travers également de la plateforme Meltwater, l'établissement dispose d'un outil efficace (Engage) pour le community management : gestion et planification des publications et statistiques.

- **Conférence débat** « Bordeaux INP donne la parole à ses experts » (1 événement / an)
L'objectif ici est de permettre de créer un moment de dialogue, d'information et de débat autour d'un thème défini auprès du grand public, de la communauté universitaire mais également des personnels et des étudiants de Bordeaux INP. Elle permet d'affirmer l'expertise et la complémentarité des écoles. Cette action est portée en co-branding avec le journal La Tribune – Bordeaux pour l'animation et la médiatisation de l'événement.

- **Revue de presse**

- Veille <https://flipboard.com/@BordeauxINP>

La revue de presse sur Flipboard est un panorama des publications, issues de la presse généraliste ou spécialisée, sur l'établissement et se rapportant aux différentes missions de Bordeaux INP (formation, recherche et transfert).

- Fil d'actualité sur la page d'accueil www.bordeaux-inp.fr

- **Power-point** de présentation de l'établissement

Chaque année à jour un support power-point de présentation institutionnelle (en français et en anglais) est mis à jour et disponible sur l'Espace de travail.

ASSURER LA PROMOTION DES ECOLES DU GROUPE BORDEAUX INP NOUVELLE-AQUITAINE ET LEURS DOMAINES DE COMPETENCES

- Participation aux **salons** (Studyrama, L'Etudiant Bordeaux, SAGE Paris)

Octobre - janvier

Les salons nous permettent d'atteindre une large cible étudiante. Même si nous constatons d'année en année que les visiteurs sont de plus en plus jeunes (17 ans en moyenne), il est important pour nous d'être présents pour améliorer notre visibilité et attirer les lycéens de Première, notamment pour le recrutement de nos 2 classes préparatoires.

Bordeaux INP participe à trois salons à destination des lycéens et étudiants. Pour le salon de Paris (novembre) l'établissement est sur un stand commun au Groupe INP. Pour les salons de Bordeaux (octobre et décembre pour Studyrama et janvier pour l'Etudiant), sur un stand commun pour le Groupe Bordeaux INP Nouvelle-Aquitaine.

- **Portes ouvertes** Bordeaux INP *Février*

Bordeaux INP propose une journée « Portes Ouvertes » pour les 5 écoles d'ingénieurs de Bordeaux (ENSC-Bordeaux INP, ENSCBP-Bordeaux INP, ENSEGID-Bordeaux INP, ENSEIRB-MATMECA-Bordeaux INP, ENSTBB-Bordeaux INP) et La Prépa des INP. Elle a rassemblé plus de 3700 visiteurs en 2018, chiffre en constante augmentation (+14% par rapport à 2017).

Les Portes Ouvertes de Bordeaux INP permettent d'accueillir un large public, de présenter les équipements pédagogiques des écoles et de visiter leurs locaux.

Le service communication de Bordeaux INP se charge de coordonner la journée et d'assurer la communication de l'événement : communiqué de presse, envoi d'affiches et d'un courrier à tous les lycées de Nouvelle-Aquitaine, aux IUT scientifiques, aux partenaires locaux, aux mairies, distribution d'un marque page « portes ouvertes » lors des salons...

- **Face à face avec des journalistes**

- **Média planning** : insertions publicitaires dans les guides spécialisés

Les écoles ne réalisent plus d'insertions publicitaires. Le service communication réalise un média planning afin que l'établissement, les écoles et La Prépa des INP soient visibles sur les principaux guides et sites internet liés à la formation (Studyrama, Etudiant, Lyndic).

- **Développer notre présence en ligne** (réalisation de vidéos) et enrichir la chaîne YouTube de Bordeaux INP en mobilisant la communauté étudiante au travers des clubs et associations (caméra épaule).

- Participation à l'appel à projet **Ingénieuses**

Bordeaux INP participe à l'appel à projet *Ingénieuses* organisé par la CDEFI. Objectif, mettre à l'honneur la question des femmes dans le monde de l'ingénierie. L'établissement propose un projet de sensibilisation aux questions d'égalité Femme/homme, aux stéréotypes...Les étudiantes dont le parcours fait figure d'exemple peuvent également candidater pour le prix de l'élève-ingénieurE.

VALORISER LA CULTURE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE ET LA RECHERCHE DE BORDEAUX INP

- Organisation de la **Journée scientifique de Bordeaux INP**

Ouverte aux personnels et étudiants de Bordeaux INP (obligatoire aux 2A), ainsi qu'à ses partenaires scientifiques, académiques et industriels, cette journée vise à valoriser la culture scientifique et technique, la recherche et l'innovation sur le campus bordelais et à promouvoir la transdisciplinarité. Au programme de cette année, 8 conférences d'environ 20 minutes chacune et qui aborderont les grands enjeux liés à la robotique, l'intelligence artificielle, les matériaux du futur ou bien encore les interactions sols/vignes.

- Participation au Circuit Scientifique Bordelais dans le cadre de la **Fête de la Science**

Le service communication de Bordeaux INP encourage les enseignants-chercheurs à proposer des projets pour le Circuit Scientifique Bordelais de la Fête de la Science. Objectif : mobiliser des équipes dans les 5 écoles de Bordeaux INP.

- Appui à l'**organisation et promotion** de conférences, colloques, séminaires de recherche...

Le service communication de Bordeaux INP peut apporter son aide aux enseignants-chercheurs qui souhaitent organiser des manifestations liées à la recherche (conseils logistiques, propositions de prestataires...) et en assurer la promotion en interne (newsletter) et en externe (newsletter, relations presse). Le service peut également mettre à disposition des supports ou objets publicitaires.

Retroplanning des actions de communications 2019-20 **des écoles et de La Prépa des INP**

- **Rétroplanning ENSC - Bordeaux INP**
- **Rétroplanning ENSCBP - Bordeaux INP**
- **Actions phares ENSEGID – Bordeaux INP**
- **Rétroplanning ENSEGID - Bordeaux INP**
- **Actions phares ENSEIRB-MATMECA – Bordeaux INP**
- **Rétroplanning ENSEIRB-MATMECA - Bordeaux INP**
- **Rétroplanning ENSPIMA – Bordeaux INP**
- **Rétroplanning ENSTBB - Bordeaux INP**
- **Rétroplanning La Prépa des INP – Bordeaux**

Rétroplanning 2019-20 ENSC - Bordeaux INP

| | SEPT. | OCT. | NOV. | DEC. | JANV. | FEV. | MARS | AVRIL | MAI | JUIN | JUILLET |
|--|-------|------|------|------|-------|------|------|-------|-----|------|---------|
| Plaquettes ENSC | | | | | | | | | | | |
| Impressions diverses | | | | | | | | | | | |
| Site internet (rédaction du contenu) | | | | | | | | | | | |
| Participation des étudiants aux forums | | | | | | | | | | | |
| Plaquettes diplômés d'université | | | | | | | | | | | |
| Kakémonos | | | | | | | | | | | |
| Salons étudiants | | | | | | | | | | | |
| Campagne taxe d'apprentissage | | | | | | | | | | | |
| Chaire industrielle | | | | | | | | | | | |
| Transmission des actualités de l'école | | | | | | | | | | | |
| Guide de rentrée élèves | | | | | | | | | | | |
| Ramises des diplômes | | | | | | | | | | | |
| Voeux personnels et élèves | | | | | | | | | | | |
| Appui à l'organisation d'événements | | | | | | | | | | | |
| Journées portes ouvertes | | | | | | | | | | | |

COM. EXTERNE

COM. INTERNE

EVENEMENTIEL

-  Actions sur une période donnée
-  Actions récurrentes sur l'année
-  Actions dont le planning reste à définir

Rétroplanning 2019-20 ENSCBP - Bordeaux INP

| | SEPT. | OCT. | NOV. | DEC. | JANV. | FEV. | MARS | AVRIL | MAI | JUIN | JUILLET |
|---------------------|--|------|------|------|-------|------|------|-------|-----|------|---------|
| COM. GENERALE | Site internet | | | | | | | | | | |
| | Réseaux sociaux | | | | | | | | | | |
| | Plaquette des formations | | | | | | | | | | |
| | Enquêtes & relations presse | | | | | | | | | | |
| | Supports divers (papeterie, diaporamas...) | | | | | | | | | | |
| COM. RECRUTEMENT | Campagne Forums Grandes Ecoles | | | | | | | | | | |
| | Campagne Admissibles des concours | | | | | | | | | | |
| | Salons étudiants | | | | | | | | | | |
| | Journée Portes Ouvertes | | | | | | | | | | |
| | Plaquette BDE | | | | | | | | | | |
| | Formation Continue | | | | | | | | | | |
| COM. ENTREPRISES | Campagne Taxe d'apprentissage | | | | | | | | | | |
| | Hub des entreprises | | | | | | | | | | |
| | Journée de l'ingénieur | | | | | | | | | | |
| | Feuilletlets stages | | | | | | | | | | |
| | Relations AICBP | | | | | | | | | | |
| COM. INTERNATIONALE | Campagne prix Jousot-Dubien | | | | | | | | | | |
| | Fiches ENSCBP en anglais | | | | | | | | | | |
| | Feuillet M.Sc. | | | | | | | | | | |
| | Infographies | | | | | | | | | | |
| COM. DDRS | Forum DDRS | | | | | | | | | | |
| | Prix Jean-Marc Gey | | | | | | | | | | |
| | Parcours DDRS | | | | | | | | | | |
| COM. INTERNE | Remise des diplômes | | | | | | | | | | |
| | Réunions d'information | | | | | | | | | | |
| | Les RDV de Bordeaux INP | | | | | | | | | | |
| PROJETS 2020 | Vidéos | | | | | | | | | | |
| | Enquête d'image / entreprises | | | | | | | | | | |
| | Stratégie com. DDRS | | | | | | | | | | |

 Actions sur une période donnée (Rose : Organisation, préparation / Magenta : Date de l'action)
 Actions récurrentes sur l'année

Actions phares 2019-20 ENSEGID - Bordeaux INP

OBJECTIF : attirer et assurer la promotion de l'ENSEGID auprès des futurs élèves- ingénieurs.

Communication auprès des élèves potentiellement admis sur titre. Chaque année, nous notons une légère diminution des demande d'admission via dossier. Une réflexion va être menée durant l'année 2019-2020, notamment en concertation avec les élèves actuelle issues de ce type d'admission pour déterminer les actions de communication à mettre en place.

Réalisation de contenu spécifique et plus dynamique pour les réseaux sociaux de l'ENSEGID. Création de contenu type infographie, chiffre clés, photos de terrain et interviews et témoignages notamment pour la journée de la femme, la journée de la terre, la journée métiers de l'ENSEGID etc... Ces contenus s'emploieront à mettre en avant les spécificités de l'ENSEGID.

Promotion des écoles de terrain via le site internet et les réseaux sociaux. Les écoles de terrain de l'ENSEGID sont une des spécificités fortes de la formation. Une carte générale et des reportages pour chaque école de terrain seront réalisés afin de les faire connaître et de les valoriser. Cette action servira également à alimenter la newsletter et le site internet des anciens avec en leitmotiv « et vous, quel est votre meilleur souvenir du terrain ? ».

OBJECTIF : faire connaître la synergie entre les missions de formation, de recherche et de transfert

Réalisation d'un dossier sur la cellule de transfert G&E transfert. Un dossier spécialement dédié à la cellule de transfert sera réalisé et disponible via le site internet, les réseaux sociaux de l'ENSEGID et le site internet des anciens afin de valoriser ses actions et conforter l'école dans son positionnement.

OBJECTIFS : Favoriser l'employabilité des diplômés de l'ENSEGID et créer une dynamique commune

Dynamisation des relations avec les diplômés. Les diplômés de l'ENSEGID sont les ambassadeurs de l'école dans les entreprises et constituent un maillage fin de la présence dans celles-ci, en France et à l'étranger. La remise des diplômes, organisée par le service communication, permet d'accompagner symboliquement les diplômés vers le monde professionnel. Par la suite, des contacts réguliers avec les diplômés sont entretenus via le réseau des diplômés : informations sur la vie de l'école et de Bordeaux INP, témoignages (diplômés entrepreneurs, sportifs de haut niveau...), animation des réseaux sociaux professionnels...

OBJECTIF : Affirmer le positionnement de l'ENSEGID sur le Développement Durable et la Responsabilité Sociétale

Organisation du forum DDRS. La 2^{ème} édition du forum DDRS aura lieu cette année en commun avec l'ensemble des écoles de Bordeaux INP. Lors de cet événement, les élèves présentent publiquement leurs médiations scientifiques sur des thématiques DDRS en lien avec le rapport d'ACCLIMATERRA. Cet événement permet de positionner l'ENSEGID comme un acteur-expert dans le domaine du DDRS.

Rétroplanning 2019-20 ENSEGID - Bordeaux INP

| | SEPT. | OCT. | NOV. | DEC. | JANV. | FEV. | MARS | AVRIL | MAI | JUIN | JUILLET |
|---|-------|------|------|------|-------|------|------|-------|-----|------|---------|
| Plaquettes ENSEGID | | | | | | | | | | | |
| Campagne de communication | | | | | | | | | | | |
| Journées portes ouvertes | | | | | | | | | | | |
| Salons étudiants + G2E | | | | | | | | | | | |
| Forums CPGE, IUT, CPI | | | | | | | | | | | |
| Mise à jour de document de com. | | | | | | | | | | | |
| Réseaux sociaux (ENSEGID + Bordeaux INP) | | | | | | | | | | | |
| MàJ site internet | | | | | | | | | | | |
| Rentrees des élèves | | | | | | | | | | | |
| Les RDV de Bordeaux INP | | | | | | | | | | | |
| Remise des diplômes | | | | | | | | | | | |
| Guided'accueilstudiants/personnels | | | | | | | | | | | |
| Evénements internes + diffusion | | | | | | | | | | | |
| Séminaires recherche mensuels | | | | | | | | | | | |
| Aide à la réalisation conf. et séminaire | | | | | | | | | | | |
| Journée des doctorants | | | | | | | | | | | |
| MàJ site Internet EA G&E | | | | | | | | | | | |
| Supports relations entreprises | | | | | | | | | | | |
| Campagne Taxe d'apprentissage | | | | | | | | | | | |
| Réseau des diplômés (Mailings + Newsletter) | | | | | | | | | | | |
| Site Internet Réseau des diplômés | | | | | | | | | | | |
| Journée Métiers | | | | | | | | | | | |
| Forum DDRS | | | | | | | | | | | |
| Cours com. & Insertion + réunions péda | | | | | | | | | | | |
| Simulations d'entretiens ENS3 | | | | | | | | | | | |
| Evaluation des enseignement | | | | | | | | | | | |
| Gestion de service/gestion courante | | | | | | | | | | | |
| Vie étudiante | | | | | | | | | | | |
| 1/2 journée mobilité internationale | | | | | | | | | | | |
| Pilote de processus ISO 9001 | | | | | | | | | | | |
| Appui à l'organisation d'événements | | | | | | | | | | | |
| Création de contenus site web + RS | | | | | | | | | | | |
| Campagne com admis sur titre | | | | | | | | | | | |
| Valorisation des écoles de terrain | | | | | | | | | | | |

Actions phares 2019-20

ENSEIRB-MATMECA - Bordeaux INP

Communication externe

Objectif : Assurer la promotion de l'ENSEIRB-MATMECA auprès des futurs élèves-ingénieurs

Communication dans les classes préparatoires

Réflexion autour de l'organisation des forums classes préparatoires : mieux former les élèves-ingénieurs de 1^{ère} année qui participent au forum. En effet, comme ils viennent tout juste d'entrer dans l'école, ils n'en connaissent pas tous les éléments de langage. Il est donc nécessaire de planifier des réunions d'information.

Et impliquer d'avantage les élèves-ingénieurs de 2^{ème} et 3^{ème} année dans la participation aux forums. Des binômes de 1^{ère} et 2^{ème} ou 3^{ème} années seront mis en place pour un maximum de forums.

Réalisation d'une vidéo de visite virtuelle de l'école

En complément du projet vidéo de Bordeaux INP, nous souhaitons réaliser une vidéo de visite virtuelle de l'école, avec l'aide du club vidéo de l'école (VOST), pour faire découvrir le cadre de travail de nos élèves-ingénieurs aux lycéens, élèves des classes préparatoires et étudiants en licence, BTS et IUT.

Objectif : Développer la notoriété et la visibilité de l'école auprès des entreprises

Refonte de la plaquette entreprise. Ce support à destination des entreprises présente les formations dispensées à l'école, les périodes de stages, les événements dédiés aux entreprises, etc. Nous souhaitons revoir le graphisme et le contenu.

Communication interne

Objectif : Mettre en place un affichage dynamique et améliorer la signalétique du bâtiment

Signalétique

En complément de l'affichage dynamique, de nouveaux éléments de signalétique vont être installés, permettant de rendre plus compréhensible la circulation au sein de notre bâtiment.

Événementiel

Objectif : Organiser les célébrations des 100 ans de l'école

Les 100 ans de l'ENSEIRB-MATMECA

Pour célébrer les 100 ans de l'école, de nombreux événements sont prévus sur 2 jours les 16 et 17 avril 2020 :

- Expositions scientifiques,
- Conférences de personnalités scientifiques,
- Évènement institutionnel à destination des partenaires (Région Nouvelle Aquitaine, laboratoire de recherche et leurs tutelles, entreprises partenaires...)
- Journée et soirée dédiées aux personnels et aux élèves-ingénieurs (actuels et anciens).

A cette occasion, une communication spécifique sera mise en place, de même qu'un site web dédié et bien d'autres choses encore...

Rétroplanning 2019-20

ENSEIRB-MATMECA - Bordeaux INP

| | SEPT. | OCT. | NOV. | DEC. | JANV. | FEV. | MARS | AVRIL | MAI | JUN | JUILLET |
|--|-------|------|------|------|-------|------|------|-------|-----|-----|---------|
| Plaquette ENSEIRB-MATMECA | | | | | | | | | | | |
| Plaquette Entreprises | | | | | | | | | | | |
| Plaquette Taxe d'Apprentissage | | | | | | | | | | | |
| Communication réussites | | | | | | | | | | | |
| Communication enjeux et métiers | | | | | | | | | | | |
| Relations presse / Enquêtes | | | | | | | | | | | |
| Réseaux sociaux | | | | | | | | | | | |
| Animation site internet | | | | | | | | | | | |
| E-mailings | | | | | | | | | | | |
| Forums CPGE | | | | | | | | | | | |
| Salons étudiants / Portes Ouvertes | | | | | | | | | | | |
| Accueil lycéens | | | | | | | | | | | |
| Guide d'accueil élèves | | | | | | | | | | | |
| Les RDV de Bordeaux INP | | | | | | | | | | | |
| Guide d'accueil personnels | | | | | | | | | | | |
| Rentrée élèves | | | | | | | | | | | |
| Voeux élèves et personnels | | | | | | | | | | | |
| Barbecue / Séminaire de rentrée | | | | | | | | | | | |
| MAJ site extranet | | | | | | | | | | | |
| Remise diplômes | | | | | | | | | | | |
| Journée Partenaires/Rencontres Métiers | | | | | | | | | | | |
| Vie étudiante | | | | | | | | | | | |
| Gestion service | | | | | | | | | | | |
| Appui à l'organisation d'événements | | | | | | | | | | | |
| 100 ans ENSEIRB-MATMECA | | | | | | | | | | | |
| Réalisation de vidéos | | | | | | | | | | | |
| Infographies | | | | | | | | | | | |
| Signalétique | | | | | | | | | | | |

COM. EXTERNE

COM. INTERNE

DIVERS

PROJETS
2019-2020

-  Actions sur une période donnée (Rose : Organisation / Magenta : Date de l'action)
-  Actions récurrentes sur l'année
-  Actions dont le planning reste à définir

Rétroplanning 2019-20 ENSPIMA - Bordeaux INP

| | SEPT. | OCT. | NOV. | DEC. | JANV. | FEV. | MARS | AVRIL | MAI | JUN | JUILLET |
|---|-------|------|------|------|-------|------|------|-------|-----|-----|---------|
| Plaquettes ENSPIMA | | | | | | | | | | | |
| Impressions diverses (cartes de visite, affiches...) | | | | | | | | | | | |
| Site internet (rédaction du contenu) | | | | | | | | | | | |
| Salons étudiants | | | | | | | | | | | |
| Campagne taxe d'apprentissage | | | | | | | | | | | |
| Transmission des actualités de l'école (newsletter) | | | | | | | | | | | |
| Événements divers | | | | | | | | | | | |
| Conférence-Débat «Bordeaux INP donne la parole à ses experts» | | | | | | | | | | | |
| Les Talents Nouvelle-Aquitaine de l'aéro-nautique et de l'espace (partenariat avec La Tribune | | | | | | | | | | | |
| Journées portes ouvertes | | | | | | | | | | | |
| Appui à l'organisation d'événements | | | | | | | | | | | |

COM. EXTERNE

COM. INTERNE

EVENEMENTIEL

-  Actions sur une période domiées
-  Actions récurrentes sur l'année
-  Actions dont le planning reste à définir

Rétroplanning 2019-20 ENSTBB - Bordeaux INP

| | SEPT. | OCT. | NOV. | DEC. | JANV. | FEV. | MARS | AVRIL | MAI | JUIN | JUILLET |
|---------------------------------|-------|------|------|------|-------|------|------|-------|-----|------|---------|
| Plaquettes ENSTBB | | | | | | | | | | | |
| Salons étudiants | | | | | | | | | | | |
| Forums CPGE, IUT, CPI | | | | | | | | | | | |
| Site internet | | | | | | | | | | | |
| Réseaux sociaux | | | | | | | | | | | |
| Rentrée des élèves | | | | | | | | | | | |
| Les RDV de Bordeaux INP | | | | | | | | | | | |
| Organisation Salon NETIB 2018 | | | | | | | | | | | |
| Campagne «Taxe d'apprentissage» | | | | | | | | | | | |
| Campagne «Offre de stages» | | | | | | | | | | | |
| Soutenances Stages | | | | | | | | | | | |
| Forum Métiers et entreprises | | | | | | | | | | | |
| Journées portes ouvertes | | | | | | | | | | | |
| Rémise des diplômes | | | | | | | | | | | |

COM. EXTERNE

EVENEMENTIEL COM. ENTREPRISE

-  Actions sur une période donnée
-  Actions récurrentes sur l'année
-  Actions dont le planning reste à définir

Rétroplanning 2019-20 La Prépa des INP – Bordeaux

| | SEPT. | OCT. | NOV. | DEC. | JANV. | FEV. | MARS | AVRIL | MAI | JUIN | JUILLET |
|---|-------|------|------|------|-------|------|------|-------|-----|------|---------|
| Plaqueette La Prépa des INP | ■ | | | | | | | | | ■ | ■ |
| Impressions diverses (cartes de visite, affiches..) | ■ | ■ | ■ | ■ | ■ | ■ | ■ | ■ | ■ | ■ | ■ |
| Goodies | | | | | | | | | ■ | | |
| Opplades | | | | | | | | | | ■ | |
| Journées portes ouvertes | | | | | ■ | | | | | | |
| Salons étudiants (L'ETUDIANT, STUDYRAMA) | | ■ | | ■ | ■ | | | | | | |
| Forum des anciens | | | ■ | | | | | | | | |
| | | | | | | | | | | | |
| | | | | | | | | | | | |

COM. EXTERNE

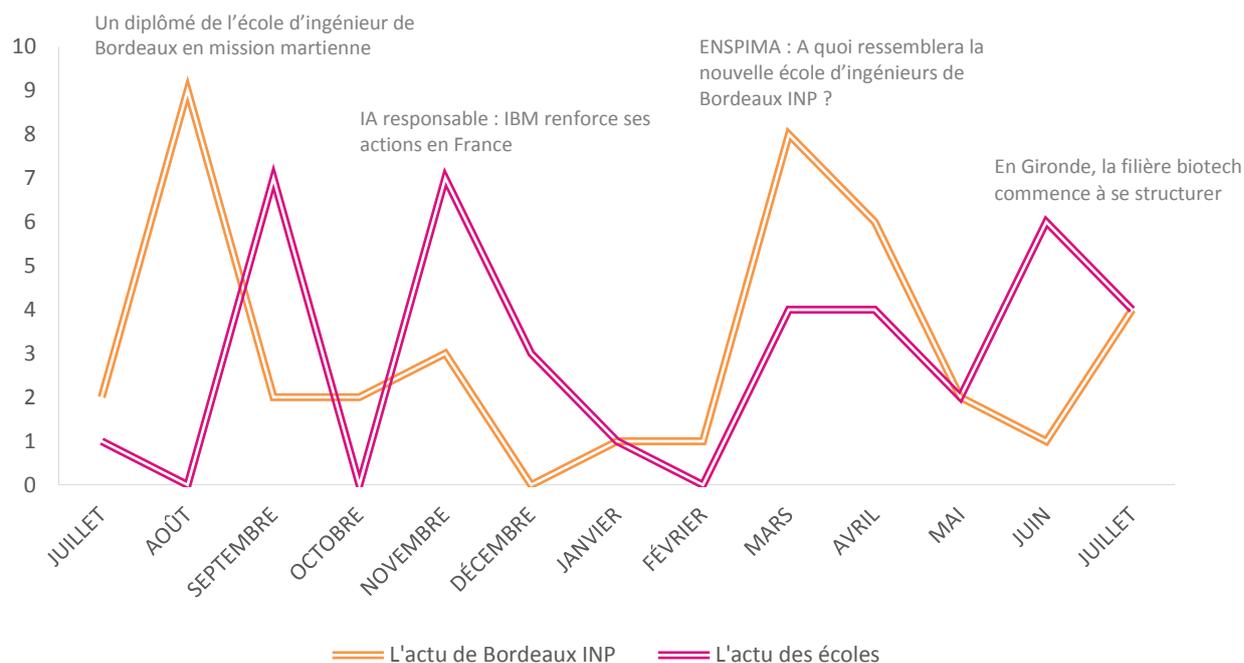
EVENEMENTIEL

[Etude] Retombées presse

Période du 31/07/2018 au 31/07/2019

COUVERTURE MEDIATIQUE

Exposition de Bordeaux INP et de ses écoles dans les médias, en nombre d'articles où Bordeaux INP est cité au moins une fois.



SOURCES PRINCIPALES

Les médias qui relaient le plus souvent l'actualité de Bordeaux INP et de ses écoles.



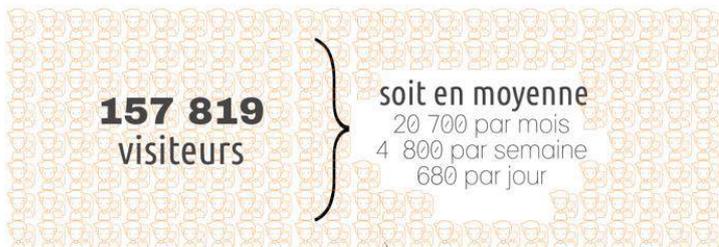
TENDANCES

Les mots-clés les plus utilisés dans les articles mentionnant Bordeaux INP.



[Statistiques] Site web

Google analytics - Période du 12/12/2018 > 31/07/2019



et de l'étranger

1. Etats-Unis
2. Maroc
3. Tunisie
4. Royaume-Uni
5. Canada



Top 5 des pages les + vues



Le site est consulté sur



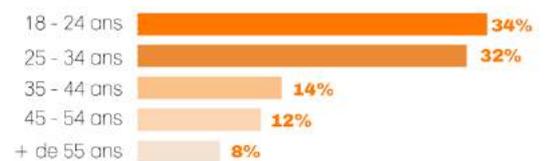
+ 6,7 points par rapport à 2018

Les visiteurs sont originaires de France

1. Paris (2e position en 2017)
2. Bordeaux Métropole
3. Toulouse
4. Lyon
5. Nantes



Profil des visiteurs



[Etudes] Présence de Bordeaux INP sur les réseaux sociaux

Le terme « Réseau social » en quelques mots

Il désigne « un ensemble de services permettant de développer des conversations et des interactions sur internet ». Très bien intégrés dans le quotidien des internautes, les réseaux sociaux ont contribué à faire changer les modes de communication. Il est donc devenu indispensable d'être présent sur ces différentes plateformes.

Avantages

- Développer sa notoriété et sa visibilité
- Valoriser son image
- Adapter sa communication aux différentes cibles
- Engager plus facilement le dialogue avec ses publics cibles

Petit lexique des réseaux sociaux

| | |
|--|--|
| <p>FACEBOOK</p>  <p>1^{er} réseaux social au monde : 33 millions d'utilisateurs en France</p> | <p>Âge moyen : 30% des utilisateurs français ont entre 20 et 25 ans Profils variés (professionnels, étudiants, journalistes, institutions, ...)</p> <p>→ PUBLICATIONS : PHOTOS / LIENS / VIDEOS, SUR UN TON PLUTOT INFORMEL ET VULGARISE.</p> <p>Via Facebook, l'établissement s'adresse plus particulièrement à ses étudiants ou futurs étudiants.</p> <p><u>UN PEU DE VOCABULAIRE</u> Page = profil de la marque Post = actualité publiée Fan = Utilisateur abonné à la page Interactions = Partager (relayer l'actualité) / Commenter / Réagir (aimer / liker, adorer, rire...).</p> |
|--|--|

| | |
|--|--|
| <p>TWITTER</p>  <p>16 millions d'utilisateurs</p> | <p>Age moyen : 50% entre 25 et 49 ans / 49% CSP+</p> <p>→ PUBLICATIONS : LE MESSAGE EST COURT (140 CARACTERES MAX) ET CIBLE.</p> <p>Via Twitter, l'établissement s'adresse plus particulièrement à la presse ou à ses partenaires socio-économiques, scientifiques et institutionnels.</p> <p><u>UN PEU DE VOCABULAIRE</u> Profil = Compte de la marque / Tweet = actualité postée Abonné = Utilisateur qui suit le profil Interactions = J'aime / Retweet (partage) / réponse Mention : Citer un autre utilisateur à l'aide du @ Hashtag : mot clés permettant de référencer un tweet (#motclé)</p> |
| <p>CHAINE YOUTUBE</p>  <p>28,6 millions d'utilisateurs</p> | <p>Age moyen : 48% de 25 - 49 ans 52% viennent pour « s'informer, apprendre et progresser »</p> <p>→ PUBLICATIONS : VIDEOS SUR DES THEMES VARIES (VIE ETUDIANTE, FORMATION, RECHERCHE, TRANSFERT...).</p> <p>Via Youtube, l'établissement s'adresse au grand public.</p> |
| <p>LINKEDIN</p>  <p>14 millions d'inscrits</p> | <p>79% ont + de 34 ans / Âge moyen = 44 ans</p> <p>→ RESEAU SOCIAL PROFESSIONNEL permettant de créer son CV en ligne, développer ses contacts, consulter des offres d'emploi...</p> <p>Pour Bordeaux INP & ses écoles, LinkedIn permet de créer une communauté autour de ses employés et de ses diplômés.</p> |
| <p>PINTEREST</p>  <p>3,1 millions d'utilisateurs</p> | <p>85% de femmes</p> <p>→ L'OUTIL CONSISTE A "EPINGLER" UNE PHOTOGRAPHIE et la partager avec notre réseau. Autrement dit, créer un catalogue par centre d'intérêts (les tableaux : Bordeaux INP, les écoles, les étudiants ont du talent, RI, ...).</p> |



Facebook

Du 01/09/2019 au 31/07/2019

Aperçu de l'activité

Impressions

Nombre de vues d'un post non sponsorisé

1 570 240

↗ + 16,6%

Engagements

Nombre d'interactions (j'aime, clics, partage...)

102 647

↗ + 16,3%

Clics

Clics sur les liens inclus dans les posts.

85 639

↗ + 11,3%

Croissance de l'audience

Fans

8 765 ↗ + 12,7%

Nombre net de "like" organiques

(≠ entre les nouveaux abonnements et les désabonnements)

748 ↗ + 2,5%

Nombre de "like" organiques

1 028 ↘ - 3,4%

Nombre de "like" payés

0

Nombre de "unlike"

280 ↘ - 16,2%

Taux d'engagement

Engagements

102 647 ↗ + 16,3%

Réactions

14 297 ↗ + 53,4%

Commentaires

945 ↗ + 62,9%

Partages

1 614 ↗ + 31,8%

Clics

85 639 ↗ + 11,3%

Profil des utilisateurs



59%



41%

36,9%

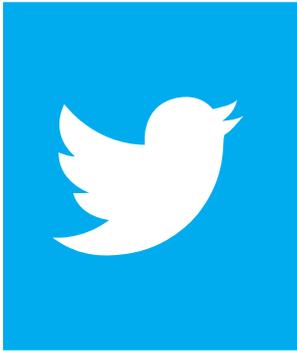
ont entre 18 et 24 ans

35,4%

ont entre 25 et 34 ans



Sources : Meltwater



Twitter

Du 01/09/2019 au 31/07/2019

Aperçu de l'activité

Impressions

Nombre de vues d'un post non sponsorisé

585 951

↓ - 5,6%

Engagements

Nombre d'interactions (favoris, retweets, réponses...)

8 999

↗ + 12%

Clics

Clics sur les liens inclus dans les posts.

1 636

Croissance de l'audience

Followers

5 356 ↗ + 12,8%

Nombre net de nouveaux followers

604

Nombre de nouveaux utilisateurs suivis par Bordeaux INP

69

Taux d'engagement

Engagements

8 999 ↗ + 12%

Réponses

29

Retweets

733

Retweet avec commentaires

55

Favoris

1 567

Profil des utilisateurs



69%



31%

35,3%

ont entre 25 et 34 ans

27,4%

ont entre 35 et 44 ans



Sources : Meltwater



Youtube

Du 04/03/2019* au 31/07/2019

**Date de mise en ligne des 13 vidéos : clip institutionnel de Bordeaux INP et portraits d'étudiants et enseignants*

Vues

13,3K

Durée de visionnage

25K

Abonnés

52

Impressions*

65K

Taux de clic par impression

6,4K

Vues générées par les impressions

4,2K

**Nombre de fois où les miniatures des vidéos de la chaîne ont été présentées aux spectateurs, sur Youtube uniquement.*

Les vidéos les plus regardées



Clip institutionnel de Bordeaux INP
2,8K vues



Portrait de Christophe Jegou (ENSEIRB-MATMECA)
1,1K vues



Portrait de Julie et Chloé (ENSEIRB-MATMECA)
1K vues



Bordeaux INP fête ses 10 ans
932 vues



Portrait de Pierre-Alexandre Favier (ENSC)
745K vues

Profil de l'audience



61,4%



38,6%

90,4%

ont entre 18 et 24 ans



[Zoom sur] Les podcasts, nouveau média

Qu'est-ce qu'un podcast ?

Un podcast est un contenu audio diffusé sur internet et disponible en téléchargement pour une écoute à un moment choisi par l'auditeur.

C'est un média à part entière qui peut à la fois servir à la communication interne et externe de l'établissement. Il fait vivre les écoles au delà de l'enseignement et peut fédérer une vraie communauté.

Quels podcasts pour Bordeaux INP et ses écoles ?

- Valorisation des travaux de recherche :
 - rencontre avec un doctorant
 - rencontre avec un enseignant-chercheur
- Conseils d'orientation :
 - rencontre avec un élève-ingénieur de la filière XXX de l'ENSXX
 - comment et pourquoi intégrer La Prépa des INP ?
- L'entrepreneuriat à Bordeaux INP :
 - je suis élève-ingénieur et j'ai choisi de créer mon entreprise
- Vie étudiante :
 - Etre élève-ingénieur et président du BDE
 - S'engager en tant qu'élève élu
- Version audio des événements de l'établissement
 - Conférences de la journée scientifique
 - Conférence-débat « Bordeaux INP donne la parole à ses experts »

Chiffres clés

22,8% des internautes écoutent des podcasts

52% des auditeurs ont entre 18 et 24 ans

Cœur de cible

Pour des podcasts et non des vidéos ?

La vidéo est un format court qui se doit d'être impactant rapidement. Elle ne permet pas des contenus longs et détaillés.

- ⇒ 30% des spectateurs arrêtent de regarder une vidéo au bout de 30 secondes, 45% après 1 minute.
- ⇒ Vidéos de Bordeaux INP :
 - clip institutionnel : en moyenne 2,01 minutes vues sur 4 minutes 30
 - portraits : en moyenne 0,57 secondes vues sur 1 minute 30

Le podcast permet de créer des contenus éditoriaux originaux et extensifs, accessibles à tous et partout. Ils répondent aux demandes croissantes des utilisateurs en termes de déconnexion des écrans et d'optimisation de leur temps libre.

DÉLIBÉRATION N°2019-63 PORTANT APPROBATION DES
MODIFICATIONS CONCERNANT LES PROCÉDURES APPLICABLES AUX
FRAIS DE MISSIONS ET DE DÉPLACEMENT

E N S C

E N S C B P

E N S E G I D

E N S E I R B

M A T M E C A

E N S P I M A

E N S T B B

E N S G T I *

ENSI Poitiers*

I S A B T P *

LA PREPA DES INP

* écoles partenaires

- Vu** le code de l'éducation, notamment ses articles L. 712-1 à L. 712-3 ;
- Vu** le décret n°2006-781 du 3 juillet 2006 fixant les conditions et les modalités de règlement des frais occasionnés par les déplacements temporaires des personnels civils de l'Etat, modifié par le décret n°2019-139 du 26 février 2019 ;
- Vu** le décret n° 2009-329 du 25 mars 2009 modifié créant Bordeaux INP, notamment ses articles 3, 6 et 7 ;
- Vu** l'arrêté du 3 juillet 2006 fixant le taux des indemnisations de missions prévues à l'article 3 du décret n°2006-781 susvisé, modifié par l'arrêté du 26 février 2019 ;
- Vu** l'arrêté de la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche du 13 juillet 2017 portant nomination de M. Marc PHALIPPOU dans les fonctions de directeur général de Bordeaux INP, à compter du 18 août 2017 ;
- Vu** le règlement intérieur de Bordeaux INP en vigueur, notamment ses articles 5, et 22 à 26 ;

Le conseil d'administration, après en avoir délibéré, décide :

Article 1

La procédure applicable aux frais de missions et de déplacement, telle que rédigée dans le document annexé à la présente délibération, est approuvée à l'unanimité.

Article 2

La présente délibération sera transmise au chancelier des universités d'Aquitaine. Elle sera publiée par voie de mise en ligne sur le site internet de Bordeaux INP.

Le directeur général de Bordeaux INP



Marc PHALIPPOU



| | | |
|---|---|--|
|  | DISPOSITIONS ET PROCEDURES APPLICABLES AUX FRAIS DE MISSIONS | Réf. : IPB-FI-PR- 11 Version 03 du 30/10/2019 Rédacteur : Benoît CHAVAGNAC |
|---|---|--|

| Description |
|--|
| Définir les règles et les procédures applicables aux frais et déplacements des personnels |
| Domaine et périodicité d'application |
| Pour toute mission |
| Références |
| <p>Décret n°2006-781 du 3 juillet 2006 fixant les conditions et les modalités de règlement des frais occasionnés par les déplacements temporaires des personnels civils de l'Etat, dans sa rédaction modifiée par le décret n°2019-139 du 26 février 2019</p> <p>Arrêté du 3 juillet 2006 fixant le taux des indemnités de missions prévues à l'article 3 du décret n°2006-781 susvisé, dans sa rédaction modifiée par l'arrêté du 26 février 2019</p> <p>Arrêté du 26 février 2006 fixant les taux des indemnités kilométriques prévues à l'article 10 du décret n°2006-781 susvisé, dans sa rédaction modifiée par l'arrêté du 26 février 2019</p> |
| Documents associés |
| |

| VERIFIE PAR : Marielle CLEMENT NOLLEN, directrice financière de Bordeaux INP Le / / | | APPROUVE PAR : CONSEIL D'ADMINISTRATION Le / / |
|---|---------|--|
| EDITIONS SUCCESSIVES | | |
| Date | Version | Objet de la révision |
| 01/06/13 | 2 | Modification montants remboursement hébergement |
| 30/10/2019 | 3 | Mise à jour réglementaire |

Dispositions et procédure applicables aux frais de missions

Bordeaux INP précise dans ce texte soumis au vote du Conseil d'Administration, la procédure, les tarifs et dérogations qu'elle entend appliquer pour ses agents et ses invités.

1 - Généralités

Le Directeur Général de Bordeaux INP ainsi que les personnes titulaires de délégations de signature en ce domaine sont les seuls habilités à signer l'ordre de mission et à fixer, en conformité avec les règles applicables à l'établissement, les conditions dans lesquelles se déroule le déplacement.

1.1 Définitions

Agent en mission : agent en service, muni d'un ordre de mission pour une durée totale qui ne peut excéder 12 mois, se déplaçant, pour l'exécution du service, hors de sa résidence administrative et hors de sa résidence familiale. *Appelé également « missionnaire ».*

L'ordre de mission est un préalable indispensable à tout déplacement.

Agent en stage : agent qui suit une action de formation statutaire préalable à la titularisation ou qui se déplace, hors de sa résidence administrative et hors de sa résidence familiale, pour suivre une action, organisée ou à l'initiative de l'administration, de formation statutaire ou de formation continue en vue de la formation professionnelle tout au long de la vie des personnels de l'Etat. *Appelé également « missionnaire ».*

Invité (e) : personne qui se déplace sur délivrance d'une invitation pour participer à des réunions de travail, ou pour apporter son concours à l'établissement. Les frais de cette personne sont payés sur présentation d'un ordre de mission sans frais ou d'une attestation de non-paiement établie par son établissement de rattachement.

Résidence administrative : le territoire de la commune sur lequel se situe le service où l'agent est affecté. Sont considérées comme une seule et même commune l'ensemble des communes limitrophes de Bordeaux Métropole desservies par des moyens de transport publics de voyageur : Ambarès et Lagrave, Ambès, Artigues-Près-Bordeaux, Bassens, Bègles, Blanquefort, Bordeaux, Bouliac, Bruges, Carbon-Blanc, Cenon, Eysines, Floirac, Gradignan, Le Bouscat, Le Haillan, Le Taillan-Médoc, Lormont, Martignas-sur-Jalle, Mérignac, Parempuyre, Pessac, Saint-Aubin-de-Médoc, Saint-Louis-de-Montferrand, Saint-Médard-en-Jalles, Saint-Vincent-de-Paul, Talence, Villenave-d'Ornon.

Les déplacements au sein de la résidence administrative de l'agent ne donnent pas droit à remboursement. Toutefois le conseil d'administration adopte une dérogation à ce principe pour les agents devant utiliser leur véhicule personnel pour transporter du matériel ou procéder à des achats. Les déplacements effectués dans ce cadre pourront être remboursés sur décision du Directeur d'école dont dépend l'agent ou du Directeur Général pour les services généraux.

Résidence familiale : le territoire de la commune sur lequel se situe le domicile de l'agent.

1.2 Ordre de mission

Tout agent envoyé en mission par Bordeaux INP (fonctionnaire ou non, administratif, enseignant-chercheur, enseignant, ...) doit être muni, au préalable, d'un ordre de mission signé. Il établit le caractère professionnel du déplacement et atteste que le missionnaire est en situation régulière d'absence. L'ordre de mission lui assure, en cas d'accident survenu au cours de la mission, la couverture de cet accident au titre de la législation des accidents du travail.

Non établi préalablement à la mission, l'ordre de mission n'a aucune valeur juridique et le missionnaire n'est pas couvert en cas d'accident.

L'ordre de mission doit contenir l'ensemble des dépenses éventuellement engagées, et doit être signé par le Directeur général de Bordeaux INP (pour les services généraux) ou par une personne bénéficiant d'une délégation de signature pour les écoles et les laboratoires.

Afin de réunir les éléments constitutifs à la mission, une « fiche mission » est complétée, puis soumise à la signature du Directeur de l'école ou du laboratoire, dont relève l'agent concerné. Ce document doit être accompagné par les documents justifiant la mission (programme, invitation, convocation...), faisant mention des dates et des horaires. La durée de l'ordre de mission peut être différente de celle de la mission, selon si l'agent est autorisé à prolonger sa mission par des congés. Dans ce cas la demande de congés correspondante doit être jointe.

Pour la bonne gestion du service, et dans l'intérêt du missionnaire, il est souhaité que ces demandes parviennent aux gestionnaires des missions, si possible une semaine avant la date de la mission si celle-ci est en France et 4 semaines avant, au minimum, si celle-ci est à l'étranger. Elle doit impérativement être déposée avant le départ.



Les ordres de mission à l'étranger doivent être établis dans le respect de la procédure « Evaluation des risques professionnels en mission » (BXINP-HS-P-09).

1.3 Invitation

Pour les personnes extérieures, il est délivré une invitation.

Pour les personnels de Bordeaux INP amenés à réaliser un déplacement via une invitation, valant ordre de mission, délivrée par un autre établissement, ils doivent obtenir au préalable un ordre de mission sans frais valant autorisation d'absence de leurs directeurs d'école ou de laboratoire de rattachement.

1.4 Marché public de prestations de services de voyage.

Quand un marché public de prestations de services de voyage existe, les trajets et hébergements doivent être commandés exclusivement auprès du titulaire du marché. Jusqu'au 31 décembre 2021 a minima, les prestations concernées sont : le train (*article 2.1*), l'avion (*article 2.2*), le véhicule de location (*article 2.5*) et l'hébergement (*article 3*).

Un bon de commande est établi par les gestionnaires des missions dans l'outil GFC-Dépenses et Bordeaux INP règle ce fournisseur sur facture.

Le titulaire du marché s'engage à rechercher les meilleures conditions tarifaires.

Des dérogations au marché peuvent être accordées par le service achats de Bordeaux INP, sur demande motivée de l'agent.

2. Règles relatives au transport

2.0. - Règles générales relatives au transport

Conformément à l'article 9 du décret n°2006-781 susvisé, **le service qui autorise le déplacement choisit le moyen de transport au tarif le moins onéreux.**

Le conseil d'administration donne délégation au directeur général pour déroger aux règles édictées ci-après, en fonction de circonstances particulières.

Quand la circonstance particulière concerne le directeur général, le conseil d'administration donne délégation au directeur général des services.

Les règles relatives au transport s'appliquent également aux agents se présentant aux épreuves d'admissibilités ou d'admission d'un concours, d'une sélection ou d'un examen professionnel organisé par l'administration qui peuvent prétendre à la prise en charge de leurs frais de transport à concurrence d'un aller-retour par année civile.

Il peut être dérogé à cette disposition dans le cas où l'agent est appelé à se présenter aux épreuves d'admission d'un concours.

2.1. - Le train.

L'achat d'un billet de 2nde classe est la règle générale.

L'achat d'un billet de 1^{ère} classe est possible, **sur décision de l'ordonnateur signataire de l'ordre de mission** notamment dans les cas suivants :

- ✗ Quand le prix d'un billet de 1^{ère} classe est moins onéreux que celui d'un billet de 2nde classe. Dans ce cas, le comparatif sera exigé.
- ✗ Quand un aller dure plus de 2 heures.
- ✗ Quand un aller-retour dans une même journée dure plus de 3 heures.
- ✗ Quand la multiplicité des trajets prévus dans l'année justifie l'achat d'un abonnement SNCF.

Pour le remboursement des frais de stationnement à la gare, l'ordre de mission doit prévoir l'utilisation du véhicule personnel.

2.2. L'avion

Si le voyage en train est possible, le recours au transport aérien est autorisé, dans la limite des crédits disponibles, **uniquement** :

- ✗ Sur demande motivée du missionnaire avec avis favorable de l'ordonnateur signataire de l'ordre de mission ;
- ✗ Quand le trajet en train excède de plus de 50% le temps de trajet en avion ;
- ✗ En précisant dans l'ordre de mission qu'il s'agit du mode de transport le plus adapté à la nature du déplacement.

Ces conditions sont cumulatives.

Pour le remboursement des frais de stationnement à l'aéroport, l'ordre de mission doit prévoir l'utilisation du véhicule personnel et le recours au parking.

Les excédents de bagage ne sont pris en charge que dans le cas où le matériel concerné est nécessaire au bon déroulement de la mission. Ce matériel devra être précisé dans l'ordre de mission.

2.3. Les transports urbains en commun

Pour le remboursement des trajets en bus, métro, tram ou RER, l'agent devra fournir au gestionnaire de sa mission le ticket correspondant.

2.4. Le véhicule personnel

Si l'intérêt du service le justifie, et sur autorisation de l'ordonnateur signataire de l'ordre de mission, l'agent peut être contraint d'utiliser son véhicule personnel.

L'ordre de mission doit clairement stipuler que l'utilisation du véhicule personnel est le mode de transport le plus adapté à la nature du déplacement.

L'agent est indemnisé de ses frais de transport :

- Soit sur la base du tarif de transport public de voyageurs le moins onéreux ;
- Soit sur la base d'indemnités kilométriques, dont les taux sont fixés par un arrêté du 26 février 2006 susvisé.

Sur autorisation de l'ordonnateur signataire de l'ordre de mission, l'agent est également remboursé des frais de stationnement et de péage sur présentation des pièces justificatives.

L'agent doit avoir souscrit au préalable une police d'assurance garantissant d'une manière illimitée sa responsabilité au titre de tous les dommages qui seraient causés par l'utilisation de son véhicule à des fins professionnelles.

L'agent n'a pas le droit au remboursement des impôts, taxes et assurances qu'il acquitte pour son véhicule. Il n'a droit à aucune indemnisation pour les dommages subis par son véhicule.

N.B. si le missionnaire est également responsable de centre de responsabilité (CR), son autorisation doit être contresignée par le directeur général des services de Bordeaux INP, le Vice-Président en charge de la formation, le Directeur ou Directeur adjoint de l'Ecole concernée. S'agissant des crédits « Recherche », elle doit être contresignée par le Vice-Président en charge de la Recherche, ou le directeur ou directeur adjoint du laboratoire concerné.

2.5. Le véhicule de location

Sur autorisation du signataire de l'ordre de mission, et en cas d'absence de transport en commun, il est possible de recourir à un véhicule de location.

Les catégories A et B doivent être privilégiées. La location d'un véhicule de catégorie C est possible dans le cas où 3 voyageurs ou plus se déplacent dans le même véhicule.

2.6. Le taxi

Le recours à un taxi est possible dans les conditions suivantes :

- Absence ou impossibilité de bénéficier de transport en commun ;
- Trajet inférieur à 30 km ;
- Sur autorisation de l'ordonnateur signataire de l'ordre de mission qui précisera le recours au taxi.

Ces conditions sont cumulatives.

3. Règles relatives à l'hébergement

3.1. Prise en charge directe des frais d'hébergement par Bordeaux INP

Le décret n°2006-781 susvisé et ses arrêtés d'application fixent les taux (par nuitée) de remboursement forfaitaire des frais d'hébergement suivant :

- Taux forfaitaire de base : 70 €
- Taux forfaitaire pour les grandes villes (> 200 000 hab.) et communes de la métropole du Grand Paris : 90 €
- Taux forfaitaire pour la commune de Paris : 110 €
- Taux forfaitaire pour la Martinique, la Guadeloupe, la Guyane, La Réunion, Mayotte, Saint-Barthélemy et Saint-Pierre et Miquelon : 70 €
- Taux forfaitaire pour la Nouvelle-Calédonie, les îles Wallis et Futuna et la Polynésie française : 90 €.

Pour les agents reconnus en qualité de travailleurs handicapés et en situation de mobilité réduite, le taux forfaitaire est fixé à 120 € peu importe le lieu de l'hébergement.

Conformément à la possibilité de dérogation offerte par l'article 7-1 du décret n°2006-781 susvisé, le conseil d'administration de Bordeaux INP fixe les taux suivants pour la métropole, pour une durée de 3 ans à compter de l'approbation de cette procédure par le conseil d'administration :

- Taux aux frais réels en province : au minimum 70 €, dans la limite de 90 €.
- Taux aux frais réels pour les grandes villes (> 200 000 hab.) et communes de la métropole du Grand Paris : au minimum 90 €, dans la limite de 120 €.
- Taux aux frais réels pour la commune de paris : au minimum 110 €, dans la limite de 120 €.

Des dérogations peuvent être accordées exceptionnellement par l'ordonnateur signataire de l'ordre de mission sous réserve d'établir un certificat administratif motivé pour justification auprès de l'agent comptable. Ces dérogations peuvent seulement avoir comme fondement l'impossibilité absolue de respecter les taux imposés dans ce document. Tel est le cas notamment quand une manifestation d'ampleur a lieu au moment, et au même lieu que la mission (*exemple : exposition, événement sportif, etc...*).

Le conseil d'administration donne délégation au directeur général pour déroger aux taux imposés dans ce document quand le missionnaire est un invité, et notamment un jury de thèse, un docteur Honoris Causa, ou une personnalité invitée à participer à un événement organisé par l'établissement.

3.2. Avance exceptionnelle des frais par l'agent

Par dérogation, l'agent peut décider de son propre chef d'avancer les frais relatifs à son hébergement. Dans ce cas, le remboursement de ses frais de missions ne s'opérera qu'aux frais réels à concurrence des taux indiqués à l'article 3.1.

4. Règles relatives aux repas

4.1. Le petit déjeuner

Le petit déjeuner peut être pris en charge par l'établissement si, cumulé avec le prix d'une nuitée, il ne dépasse pas les taux imposés à l'article 3.1 du présent document.

4.2. Le déjeuner et le dîner

L'indemnité forfaitaire est de 15.25 € par repas.

Seules les missions incluant les plages horaires suivantes donnent droit au paiement d'une indemnité de repas, sous réserve que ceux-ci ne soient pas offerts dans le cadre de la mission :

- Déjeuner : 11h00 – 14h00 ;
- Dîner : 18h00 – 21h00.

Le remboursement de frais de repas est effectué sur justificatif de paiement, ou sur simple déclaration sur l'honneur du missionnaire.

5. Règles relatives aux missions à l'étranger

Dans le cas où l'agent est logé ou nourri gratuitement, les indemnités de mission allouées, conformément au per diem en vigueur pour le pays concerné, sont réduites comme suit :

- Réduction de 65 % si l'agent est logé gratuitement
- Réduction de 17.5 % si l'agent est nourri à l'un des repas (déjeuner ou dîner) ;
- Réduction de 35 % si l'agent est nourri aux deux repas.

Le barème des indemnités journalières appliqué pour tous les personnels titulaires ou contractuels envoyés en mission à l'étranger est celui du groupe 1 (personnels civils de catégorie A).

Les frais de mission sont ceux en cours sur le site du MINEFI (https://www.economie.gouv.fr/dgfip/mission_taux_chancellerie/frais) à la date de départ de la mission. Lorsque les taux varient durant la mission, le calcul de la somme restant à payer prend en compte cette variation.

6. Règles relatives aux avances et au solde de la mission

6.1. Les avances

La demande d'avance peut intervenir quand le déplacement entraîne exceptionnellement, dans les conditions précisées à l'article 3.2., le paiement **par l'agent** d'au minimum 4 nuitées.

Les gestionnaires de missions doivent à cet effet recevoir les pièces suivantes : ordre de mission signé, convocation ou invitation, photocopies des billets ou/et état de frais estimatifs.

La demande d'avance d'un montant maximum équivalent à 75 % de frais de séjour doit être présentée suffisamment tôt (au minimum 10 jours avant le départ).

Les avances sont faites par l'agent comptable de Bordeaux INP.

6.2. Solde de la mission

Afin de procéder au règlement des frais de déplacement ainsi qu'au paiement des prestataires de voyages, il est essentiel que les gestionnaires de missions, reçoivent au retour de la mission les pièces justificatives suivantes :

- . Billets de transport en commun (avion, train, bus...),
 - . Tickets de parking et de péages,
 - . Factures originales d'hôtels,
 - . attestation du nombre de repas pris
 - . 1 RIB pour 1er remboursement.
- Etc.

Le missionnaire devra vérifier et signer l'état de liquidation de frais de déplacement préalablement au remboursement.

DÉLIBÉRATION N°2019-64 PORTANT APPROBATION DU TARIF
D'INSCRIPTION AU PROJET DE WORKSHOP ROS4PRO

E N S C
E N S C B P
E N S E G I D
E N S E I R B
M A T M E C A
E N S P I M A
E N S T B B
E N S G T I *
E N S I Poitiers *
I S A B T P *
LA PREPA DES INP

- Vu** le code de l'éducation, notamment ses articles L. 712-1 à L. 712-3 ;
- Vu** le décret n° 2009-329 du 25 mars 2009 modifié créant Bordeaux INP, notamment ses articles 3, 6 et 7 ;
- Vu** l'arrêté de la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche du 13 juillet 2017 portant nomination de M. Marc PHALIPPOU dans les fonctions de directeur général de Bordeaux INP, à compter du 18 août 2017 ;
- Vu** le règlement intérieur de Bordeaux INP en vigueur, notamment ses articles 5, et 22 à 26 ;
- Vu** l'instruction n°09-013-M9 du 22 juin 2009 de la Direction Générale des Finances Publiques ;

* écoles partenaires



Le conseil d'administration, après en avoir délibéré, décide :

Article 1

Les tarifs suivants d'inscription au workshop « ROS4PRO » sont approuvés à l'unanimité :

- 1000 € pour 5 jours
- 300 € pour 1 journée.

Ces tarifs s'appliquent aux ingénieurs ou techniciens en activité.

Article 2

La présente délibération sera transmise au chancelier des universités d'Aquitaine. Elle sera publiée par voie de mise en ligne sur le site internet de Bordeaux INP.

Avenue des Facultés
CS 60099
33405 Talence cedex
Tram B "Arts et Métiers"
Tél. : 05 56 84 61 00
www.bordeaux-inp.fr

Le directeur général de Bordeaux INP


Marc PHALIPPOU



DÉLIBÉRATION N°2019-65 PORTANT APPROBATION DE L'ACCUEIL DE STRUCTURES HÉBERGÉES (AUPUS) ET DE RENOUELEMENT DE CONVENTION (Chaptr)

E N S C
E N S C B P
E N S E G I D
E N S E I R B
M A T M E C A
E N S P I M A
E N S T B B
E N S G T I *
E N S I Poitiers *
I S A B T P *
LA PREPA DES INP

* écoles partenaires

- Vu** le code de l'éducation, notamment ses articles L. 712-1 à L. 712-3 ;
- Vu** le décret n° 2009-329 du 25 mars 2009 modifié créant Bordeaux INP, notamment ses articles 3, 6 et 7 ;
- Vu** l'arrêté de la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche du 13 juillet 2017 portant nomination de M. Marc PHALIPPOU dans les fonctions de directeur général de Bordeaux INP, à compter du 18 août 2017 ;
- Vu** le règlement intérieur de Bordeaux INP en vigueur, notamment ses articles 5, et 22 à 26 ;
- Vu** la délibération du conseil d'administration du 30 septembre 2016 portant approbation de la mise à disposition d'un local au profit de la structure Chaptr ;



Le conseil d'administration, après en avoir délibéré, décide :

Article 1

La mise à disposition au profit de la structure AUPUS de divers locaux de l'Ecole Nationale Supérieure de Chimie, de Biologie et de Physique est approuvée à l'unanimité moins une abstention.

Seront mis à disposition un bureau d'une superficie de 11.01 m², un bureau d'une superficie de 17.80 m², un laboratoire d'une superficie de 14.86 m², un laboratoire d'une superficie de 36.63 m² et un local de stockage de produits chimiques d'une superficie de 8.88 m².

Article 2

Le renouvellement d'une convention de mise à disposition d'un local de l'Ecole Nationale Supérieure de Cognitique au bénéfice de la structure Chaptr est approuvé à l'unanimité moins une abstention.

La convention porte sur un bureau d'une surface de 20 m².

E N S C
E N S C B P
E N S E G I D
E N S E I R B
M A T M E C A
E N S P I M A
E N S T B B
E N S G T I *
E N S I P o i t i e r s *
I S A B T P *
L A P R E P A D E S I N P

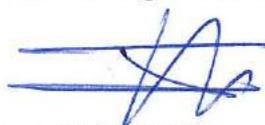
* écoles partenaires



Article 3

La présente délibération sera transmise au chancelier des universités d'Aquitaine. Elle sera publiée par voie de mise en ligne sur le site internet de Bordeaux INP.

Le directeur général de Bordeaux INP



Marc PHALIPPOU



www.bordeaux-inp.fr

Avenue des Facultés
CS 60099
33405 Talence cedex
Tram B "Arts et Métiers"
Tél. : 05 56 84 61 00
www.bordeaux-inp.fr

DÉLIBÉRATION N°2019-66 PORTANT APPROBATION DE LA SIGNATURE
DE DIVERSES CONVENTIONS DE RELATIONS INTERNATIONALES

E N S C
E N S C B P
E N S E G I D
E N S E I R B
M A T M E C A
E N S P I M A
E N S T B B
E N S G T I *
E N S I Poitiers *
I S A B T P *
LA PREPA DES INP

* écoles partenaires

- Vu** le code de l'éducation, notamment ses articles L. 712-1 à L. 712-3 ;
- Vu** le décret n° 2009-329 du 25 mars 2009 modifié créant Bordeaux INP, notamment ses articles 3, 6 et 7 ;
- Vu** l'arrêté de la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche du 13 juillet 2017 portant nomination de M. Marc PHALIPPOU dans les fonctions de directeur général de Bordeaux INP, à compter du 18 août 2017 ;
- Vu** le règlement intérieur de Bordeaux INP en vigueur, notamment ses articles 5, et 22 à 26 ;

Le conseil d'administration, après en avoir délibéré, décide :

Article 1

La signature des conventions de relations internationales suivantes, annexées à la présente délibération, est approuvée à l'unanimité :

- Accord de coopération entre Bordeaux INP ENSPIMA et MEDTECH (Tunisie) ;
- Accord d'échange d'étudiants entre Bordeaux INP ENSPIMA et MEDTECH (Tunisie) ;
- Accord d'«change d'étudiants entre Bordeaux INP ENSEIRB-MATMECA et INPT (Maroc).

Article 2

La présente délibération sera transmise au chancelier des universités d'Aquitaine. Elle sera publiée par voie de mise en ligne sur le site internet de Bordeaux INP.

Avenue des Facultés
CS 60099
33405 Talence cedex
Tram B "Arts et Métiers"
Tél. : 05 56 84 61 00
www.bordeaux-inp.fr

Le directeur général de Bordeaux INP



Marc PHALIPPOU





COOPERATION AGREEMENT BETWEEN
BORDEAUX INSTITUTE OF TECHNOLOGY
AND
MEDITERRANEAN INSTITUTE OF TECHNOLOGY

Bordeaux Institute of Technology hereinafter referred to as “**Bordeaux INP**”, legal number 0333232J with headquarters 1 avenue du Doc. Albert Schweitzer 33402 Talence Cedex (France) represented by its General Director, Professor Marc PHALIPPOU

on behalf of its graduate school the **Graduate School of Engineering for Industrial Performance & Aeronautical Maintenance (ENSPIMA – Bordeaux INP)**

and

Mediterranean Institute of Technology hereinafter also **MEDTECH**, legal number B01205752013 with headquarters at Jardins du Lac II, 1053, Tunis, represented by its President, Prof. Mahmoud Triki,

agree to sign this Cooperation Agreement, subject to the laws of their countries and to international law, assenting to the following clauses and conditions:

Bordeaux INP and **MEDTECH** may be referred to individually as the “**Party**” and jointly as the “**Parties**”.

CLAUSE I
Object

The main purpose of the present agreement is to establish academic, scientific and cultural cooperation between **Bordeaux INP** and **MEDTECH**.

CLAUSE II
Purpose

In order to accomplish the object agreement, both **Parties** agree to develop joint programmers with following primary aims:

- a) Students' exchange;
- b) Teaching and academic higher-level staff exchange;
- c) Joint participation in seminars, colloquiums, conferences, congresses and other academic events;
- d) Joint research activities;
- e) Cultural exchange activities;
- f) Joint participation in international courses;
- g) Other activities of mutual interest;
- h) Cooperation for curriculum development;
- i) Cooperation for credit mobility;

CLAUSE III **Obligations of the parties**

Both **Parties** are committed to:

- a) Make every effort to ensure that the exchanges developed under this agreement will be made based on reciprocity;
- b) Facilitate the visa application procedure for the beneficiaries of the exchanges here agreed, namely through the issuance of documents confirming participation in the exchange program;
- c) Authorize the use of its facilities, equipment, laboratories and bibliographic material in order to allow the accomplishment of activities to the beneficiaries of exchanges;
- d) Provide support in finding accommodation to beneficiaries of exchanges;
- e) Comply with all obligations under the possible addenda to this agreement;

CLAUSE IV **Coordination**

All actions covered by this agreement will be coordinated by and through Prof. Salma Hamza, Director of Software Engineering Program at MedTech and Prof François Cansell deputy director for ENSPIMA – Bordeaux INP.

CLAUSE V **Cost and expenses**

1. Costs with accommodation, transport, as well as personal expenses, will be responsibility of the beneficiaries of exchanges.
2. Both **Parties** are committed to the endeavor of obtaining financial resources for the development of the several cooperation activities.

3. The execution of activities will be conditioned to the prior achievement of those financial resources.
4. The execution of activities will be conditioned to the prior achievement of those financial resources.

CLAUSE VI Additional Terms

The detailed activities to develop under the framework of this Agreement will be executed in accordance with further additional agreements, which shall rule-as the case may be-the following:

- a) The detailed design of activities and their timetable;
- b) Actual obligations of each **Party**;
- c) The number of beneficiaries of each **Party**;
- d) The number of beneficiaries of the exchange;
- e) The procedure for selecting the beneficiaries of the exchange;
- f) Confidentiality duty;
- g) The ownership of intellectual property rights;
- h) Fees and other charges.

CLAUSE VII Subsequent changes

Any modification or adaption of this Agreement is subject to written form, requiring prior consent of both **Parties**, and becoming an addendum to the Agreement.

CLAUSE VIII Conflict resolution

In the event of any disputes arising out of this Agreement, both **Parties** will try to settle their differences amicably through good faith negotiation between authorized representatives of each **Party**.

Should this solution not be possible, the **Parties** should choose a method of the resolution through a third party in accordance with the Rules of Arbitration of International Chamber of Commerce. The both **Parties** agree that the arbitral award shall be final and binding upon the **Parties**.

CLAUSE IX Term

This agreement will become active for five (5) years once it's signed by both **Parties**. If either **Party** wishes to put an end to this agreement they must give notice six (6) months before the due

expiry date, and said act of resign will be without prejudice to existing and ongoing actions and activities.

This agreement is executed in two copies, one for each **Party**, which have equal legal effects.

Bordeaux, _____

Marc Phalippou,
Bordeaux INP General Director

Tunis, _____

President of the Mediterranean Institute
of Technology

Visa for ENSPIMA – Bordeaux INP
Loic LAVIGNE, Director



STUDENT EXCHANGE AGREEMENT BETWEEN

Bordeaux Institute of Technology hereinafter referred to as “**Bordeaux INP**”, legal number 0333232J with headquarters 1 avenue du Doc. Albert Schweitzer 33402 Talence Cedex (France) represented by its General Director, Professor Marc PHALIPPOU

on behalf of its graduate school the Graduate School of Engineering for Industrial Performance & Aeronautical Maintenance (**ENSPIMA – Bordeaux INP**)

and

Mediterranean Institute of Technology hereinafter also **MEDTECH**, legal number B01205752013 with headquarters at Jardins du Lac II, 1053, Tunis, represented by its President, Prof. Mahmoud Triki,

agree to sign this Student Exchange Agreement, subject to the laws of their countries and to international law, assenting to the following clauses and conditions:

This Student Exchange Agreement (hereinafter referred to as “this Agreement”) is an appendix to the COOPERATION AGREEMENT on which the Parties agreed on 09/01/2019 (hereinafter referred to as “Framework Agreement”). Unless otherwise or specifically defined in this Agreement, all capital wordings used herein shall have the same meaning defined and given to them in the Framework Agreement

In this agreement,

- “Home Institution” will be understood as the institution where the students have the intention of graduating.
- “Host Institution” will be understood as the institution, which has agreed to receive the student from the Home Institution.
- **Bordeaux INP** and **MEDTECH** may be referred to individually as the “**Party**” and jointly as the “**Parties**”.
- The semesters of the ENSPIMA - Bordeaux INP and the MEDTECH are here numbered S5, S6, S7, S8, S9, S10, the semester S5 corresponding to the first semester for the two institutions, to a level superior or equal to two years post-graduate studies.

ARTICLE 1 - Object

The purpose of this Agreement is to set up the terms of the Program for undergraduate and graduate students of the **Parties** (hereinafter referred to as “Exchange Program”).

Article 2 - Terms of the Exchange Program

2.1. Number of student

The **Parties** agree that each of the **Parties** shall receive up to two (2) students per one (1) academic year. The number of students can be divided into semesters : one (1) student for one year equals to two (2) students for one (1) semester each.

The **Parties** may decide to increase the number of places according to the quality of the applications received.

The **Parties** shall make sure that an equal number of students from each of the two (2) institutions will be admitted to participate in the exchange on the full duration of the Exchange Program.

2.2. Student profile

The **Parties** agree that students must fulfill the following requirement:

- **ENSPIMA - Bordeaux INP** students must have completed semester 5 and 6 to be eligible. Students must have a minimum English proficiency of B1 (Common European Framework of Reference for Languages CECRL). B2 level is a better recommendation in the teaching language(s). Courses are taught in English.
- **MEDTECH** students must have completed semesters 5 to 6 to be eligible. Students must have a minimum French proficiency of B1. B2 level is a better recommendation in the teaching language(s). Courses are taught in French.

2.3. Selection of participants

The **Parties** agree that the home institution pre-selects the students (hereinafter referred to as “Applicants”) willing to participate in the Exchange Program as follows:

The Applicants to a mobility must follow the procedures and on-line registration dates of the home and host institution

The host institution will make the final admission decision and will evaluate the application files regarding its criteria. The host institution will send the final list of admitted Applicants to the home Institution (hereinafter referred to as “Admitted Applicants” or “Exchange Students”).

In order to start any consular procedures to obtain a Student Visa for their stay in France, students selected for enrollment at **Bordeaux INP** as part of the Program will need to follow the steps as indicated on the "Studies in France" portal within the Campus France section [<http://www.tunise.campusfrance.org>].

2.4. Academic calendar

The **Parties** agree that duration of the studies in the host institution shall be agreed upon jointly by **the Parties**. It may be one (1) or two (2) semester(s).

A learning agreement for each Exchange Student is signed in order to detail the dates of the student mobility period and the subjects taken.

Exchange Students participating in the Exchange Program shall comply with the dates of the beginning and end of the academic semesters as found in the academic calendar of the host Institution.

2.5. Study validation

The **Parties** agree that both coordinators of home and host institution will sign a learning agreement for each Exchange Students. This learning agreement will specify the chosen courses. The **Parties** agree on the fact that the course will not lead to a degree at host institution.

The courses period will take place under the supervision of the host institution and the Exchange Student will submit to the exams or any evaluation form in accordance with the rules of the Institution.

The host Institution must send a transcript to the home Institution, within a reasonable period after the publication of the results. The validation of the Exchange Students' curriculum will take place under the responsibility of the home Institution.

2.6. Student reception

The **Parties** shall provide Exchange Students from the home Party with:

- assistance to student visa;
- assistance to administrative steps;
- assistance to accommodation research;
- guidance and pedagogical orientation;
- access to facilities (libraries, computers, cafeterias).

At **Bordeaux INP**, further information is available by following this link

<https://www.bordeaux-inp.fr/fr/preparer-son-arrivee-en-france-et-bordeaux-inp>

At **MEDTECH** further information is available by following this link:

<http://www.medtech.tn/admissions-scholarships/international-students/>

2.7. Tuition fees and educational cost

The **Parties** agree that Exchange Students shall pay tuition fees at their home Institution and shall be exempt from tuition fees at the host Institution.

Exchange Student shall pay for all their mobility expenses, in particular:

- their accommodation, food and travel costs;
- their health care and medical costs not covered by the insurance;
- their books, clothes and personal expenditures;
- their passport and visa costs;
- transportation cost;
- any other obligation established during the mobility period.

2.8. Social security

The **Parties** agree that Exchange Students must comply with the regulations in force at the host Institution.

At **Bordeaux INP**:

- within the context of a mobility period lasting less than 3 months, students participating in the Program will not be covered by the French Social Security system; they must therefore provide proof of private health insurance coverage with no reimbursement limits for the entire duration of their stay in France;
- within the context of a mobility period lasting more than 3 months, students participating in the Program must register with the Local Public Health Insurance Office (CPAM) of Gironde for benefits under the French Social Security system, unless they can provide proof of private health insurance coverage with no reimbursement limits for the entire duration of their stay in France;

Exchange Students must join a certificate for repatriation insurance and civil liability for private life, valid without limit of repayment during their whole stay.

ARTICLE 3 - Coordination

All actions covered by this agreement will be coordinated by and through Tracy Olson-BenRhouma, SMU Head of International Programs at MedTech and Loïc Lavigne Director of **ENSPIMA – Bordeaux INP**.

ARTICLE 4 - Subsequent changes

Any modification or adaption of this Agreement is subject to written form, requiring prior consent of both parties, and becoming an addendum to the Agreement.

ARTICLE 5 - Term

This agreement will become active once it's signed by both parties. If either party wishes to put an end to this agreement they must give notice six (6) months before the due expiry date, and said act of resign will be without prejudice to existing and ongoing actions and activities.

This agreement is executed in two copies, one for each party, which have equal legal effects.

Bordeaux, _____

Tunis, _____

Bordeaux INP
Marc Phalippou
General Director

Mediterranean Institute of Technology
Tracy Olson-BenRhouma
SMU Head of International Programs

Visa for ENSPIMA – Bordeaux INP
Loïc Lavigne
Director



CONVENTION SPÉCIFIQUE DE MOBILITÉ ÉTUDIANTE

ENTRE

L'Institut polytechnique de Bordeaux sis 1 Avenue du Dr Albert Schweitzer, 33402 Talence Cedex France, désigné ci- après par **Bordeaux INP** et représenté par son directeur général, agissant tant pour son compte que pour celui de sa composante l'École nationale supérieure d'électronique, informatique, télécommunications, mathématique et mécanique de Bordeaux - France, sise 1 Avenue du Dr Albert Schweitzer, B.P. 99. 33405 Talence Cedex, désignée ci- après par **l'ENSEIRB-MATMECA - Bordeaux INP**

D'une part,

Et

L'Institut National des Postes et Télécommunications, établissement d'enseignement supérieur rattaché à l'Agence nationale de réglementation des télécommunications (ANRT) dont le directeur général est Az-El-Arabe HASSIBI conformément à la loi n°24-96 relative à la poste et aux télécommunications, sis Avenue Allal El Fassi, Madinat Al Irfane, Rabat, 10 000, représenté par son Directeur en vertu des pouvoirs qui lui sont conférés, désigné ci-après par **l'INPT**,

D'autre part,

Les 2 parties pouvant être dénommées indifféremment et individuellement par « **établissement** » ou collectivement par « **les Parties** ».

Les Parties souhaitent établir la Convention Spécifique de Mobilité Étudiante détaillée ci-après.

À la lumière de :

La Convention Cadre de Collaboration signée entre **les Parties**, en date du 15 août 2018

Décident de :

Signer la présente Convention Spécifique de Mobilité Étudiante afin de développer les échanges universitaires réciproques, en établissant les conditions, contenus, ressources et modalités opérationnelles pour sa mise en œuvre, détaillés dans les clauses suivantes :

Clause 1 : Le but de la présente Convention Spécifique est de développer un programme durable, mutuel et culturel de mobilités d'élèves entre les deux parties.

Clause 2 : Le programme concerne l'échange d'élèves du cycle ingénieur suivant les modalités ci-dessous définies :

- *Modalités financières et d'inscription*

Les élèves participants de chaque **établissement**, ceux de l'**ENSEIRB-MATMECA - Bordeaux INP** et ceux de l'**INPT**, s'acquitteront du paiement des frais d'inscription et de scolarité dans leur **établissement** d'origine respectif et seront exemptés du paiement de frais d'inscription et de scolarité dans l'**établissement** d'accueil.

Le voyage aller-retour, les frais liés au séjour et à l'alimentation, les livres et le matériel scolaire, les voyages locaux, l'assurance santé et les frais personnels seront entièrement assurés par les élèves, y compris les droits spéciaux pouvant être exigés des participants de l'échange. Aucune des deux **Parties** ne sera responsable de la prise en charge de ces droits et frais.

Les élèves participants à l'échange pour une durée d'un an ou d'un semestre, s'inscriront auprès de l'**établissement** d'accueil afin de participer à un programme à temps plein non diplômant. Les élèves accueillis à l'**ENSEIRB-MATMECA - Bordeaux INP** rempliront un contrat d'études (learning agreement) qui devra être validé par le correspondant international de la filière d'accueil. Le choix des cours dépend de l'année d'études et de la spécialité choisie.

Les élèves participants à un échange doivent prendre une assurance santé couvrant les risques d'accidents, décès et maladie durant le séjour à l'étranger, y compris le rapatriement sanitaire. Les élèves accueillis à l'**ENSEIRB-MATMECA - Bordeaux INP** devront être couverts par une assurance « Responsabilité Civile ».

- *Sélection des élèves*

Le programme d'échange sera ouvert aux élèves de l'**ENSEIRB-MATMECA - Bordeaux INP** ayant terminé et réussi au moins leur 1^{ère} année d'études à l'**ENSEIRB-MATMECA - Bordeaux INP**,

Le programme d'échange sera ouvert aux élèves de l'**INPT** ayant terminé avec succès leur 1^{ère} année d'études à l'**INPT**.

L'**établissement** d'origine sélectionnera les élèves sur la base de leurs résultats académiques, leur niveau de langue et d'autres aspects convenus par **les Parties**, leur permettant de tirer profit des cours suivis dans l'**établissement** d'accueil.

D'une manière générale, les élèves choisis par l'**établissement** d'origine seront acceptés par l'**établissement** d'accueil. Toutefois, chaque **établissement** se réserve le droit de rejeter l'admission d'un étudiant.

les Parties s'accordent sur un nombre maximal de trois (3) élèves pour une année universitaire. Le nombre d'élèves pouvant être divisé par semestre : un (1) élève pour une année universitaire équivalant à deux (2) élèves pour un semestre chacun.

Clause 3 : Pour chaque période universitaire, chaque **établissement** communiquera aux élèves les informations nécessaires à leurs études (programmes académiques, calendrier universitaire...) ainsi qu'une estimation des frais de vie, que les élèves transmettront à leur **établissement**.

Chaque **établissement** communiquera dans les plus brefs délais à son homologue les dates exactes d'inscription à ses programmes, y compris les dates de début et de fin de chaque semestre/période de son année universitaire.

Pour chaque période d'inscription, une fois achevé le programme d'échange, chaque **établissement** fournira à l'**établissement** d'origine dans les plus brefs délais (après validation par les jurys de semestres pour l'**ENSEIRB-MATMECA - Bordeaux INP**) le relevé des notes obtenu par chaque étudiant durant la période d'échange dans l'**établissement** d'accueil.

La reconnaissance et la validation des cours et des crédits relèveront de la responsabilité de chaque **établissement** d'origine.

Clause 4: Les élèves participants à l'échange sont soumis aux normes légales du pays d'accueil, ainsi qu'aux mêmes droits et devoirs, que ceux des autres élèves de l'**établissement** d'accueil, ce qui implique les mêmes services universitaires, scientifiques et artistiques, ainsi que l'acceptation des règlements internes et pédagogiques applicables de l'**établissement** d'accueil.

Les deux parties ont le droit de mettre fin à l'échange d'un étudiant en cas de comportement inapproprié. Dans ce cas, l'**établissement** doit communiquer cette décision à son homologue de manière immédiate.

Clause 5 : Chaque **établissement** charge son directeur des relations internationales de la coordination de l'ensemble des actions nécessaires à la mise en œuvre de la présente convention. Ils seront responsables de la sélection des élèves participant à l'échange et mettront en place toute action facilitant l'adaptation de ces élèves.

Tant l'**INPT** que l'**ENSEIRB-MATMECA - Bordeaux INP** fourniront les informations nécessaires afin que les élèves s'intègrent rapidement dans le programme d'échanges.

Ainsi, les élèves participant à l'échange seront accompagnés dans leurs démarches administratives, notamment en matière de logement. L'**ENSEIRB-MATMECA – Bordeaux INP** ne disposant pas de centre d'hébergement propre, ne s'engage toutefois pas à faire une proposition de logement.

Clause 6 : La présente convention pourra, pendant sa durée, être modifiée par voie d'avenant signé des parties. **Les Parties** pourront également réaliser des actions spécifiques supplémentaires qui feront l'objet d'accords particuliers annexés à la présente convention.

Clause 7 : La présente Convention Spécifique est en vigueur à compter de la dernière date de signature par **les Parties** pour une durée identique à celle de l'accord-cadre en cours.

Clause 8 : La présente Convention Spécifique n'engage pas financièrement **les Parties** signataires, sauf l'exemption évoquée quant au paiement des frais d'inscription et de scolarité, s'il y a lieu.

Clause 9 : Les coordinateurs des parties s'efforceront dans un premier temps de résoudre à l'amiable tout différend, conflit d'intérêt ou problème émanant de l'application ou de l'interprétation de la présente Convention Spécifique. En cas d'échec, ce seront, dans un deuxième temps les responsables respectifs des **Parties** ou les personnes nommées par eux à cette fin.

Si une solution amiable n'est pas possible, **les Parties** conviennent, en cas de litige, en renonçant expressément à toute autre juridiction qui pourrait s'appliquer, de le soumettre à la compétence des tribunaux du pays du défendeur.

Clause 10: **Les Parties** conviennent d'établir si nécessaire, des mécanismes périodiques d'évaluation afin d'examiner l'application et le développement de la présente Convention Spécifique.

Clause 11: La présente convention est établie en français en deux (2) exemplaires.

Talence, le

Rabat, le

Pour **Bordeaux INP**, le Directeur Général

Pour l'INPT, le Directeur

Marc PHALIPPOU

Mohamed Abdelfattah CHARIF CHEFCHAOUNI

Visa
Pour l'ENSEIRB- MATMECA – Bordeaux INP

Approbation de
M. Le Directeur Général de l'ANRT

Pierre FABRIE

Az-El-Arabe HASSIBI

**DÉLIBÉRATION N°2019-67 PORTANT APPROBATION DE LA POLITIQUE
« QUALITÉ » DE BORDEAUX INP**

E N S C
E N S C B P
E N S E G I D
E N S E I R B
M A T M E C A
E N S P I M A
E N S T B B
E N S G T I *
E N S I P o i t i e r s *
I S A B T P *
LA PREPA DES INP

- Vu** le code de l'éducation, notamment ses articles L. 712-1 à L. 712-3 ;
- Vu** le décret n° 2009-329 du 25 mars 2009 modifié créant Bordeaux INP, notamment ses articles 3, 6 et 7 ;
- Vu** l'arrêté de la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche du 13 juillet 2017 portant nomination de M. Marc PHALIPPOU dans les fonctions de directeur général de Bordeaux INP, à compter du 18 août 2017 ;
- Vu** le règlement intérieur de Bordeaux INP en vigueur, notamment ses articles 5, et 22 à 26 ;

Le conseil d'administration, après en avoir délibéré, décide :

Article 1

La politique « Qualité » de Bordeaux INP, telle que définie dans le document joint à la présente délibération, est approuvée à l'unanimité.

Article 2

La présente délibération sera transmise au chancelier des universités d'Aquitaine. Elle sera publiée par voie de mise en ligne sur le site internet de Bordeaux INP.

Le directeur général de Bordeaux INP



Marc PHALIPPOU





Bordeaux INP est un établissement d'enseignement supérieur et de recherche regroupant six écoles d'ingénieurs et une classe préparatoire. Ces formations d'ingénieurs sont positionnées sur des domaines scientifiques et technologiques où les enjeux pour la société sont très forts : la santé, l'alimentation, l'environnement, la transition énergétique, la transformation numérique et ses impacts sur l'humain. Elles sont adossées à onze laboratoires de recherche d'excellence et sont en lien constant avec le monde socio-économique.

La stratégie de développement de Bordeaux INP vise à renforcer la synergie entre ses missions de formation, de recherche et d'innovation afin de créer des fertilisations croisées. Bordeaux INP souhaite affirmer son expertise scientifique et technologique aux niveaux régional, national et international sur les enjeux sociétaux en adéquation avec les compétences de l'établissement. L'objectif est de développer la capacité de l'établissement à répondre aux besoins du monde socioéconomique en termes d'offre de formation, d'expertise scientifique et technologique, et d'innovation, pour soutenir le développement économique et sociétal durable du territoire aquitain et de la France.

Bordeaux INP a mis en place une démarche qualité pour accompagner la mise en œuvre des orientations de l'établissement et des écoles. La politique qualité vient en appui des axes stratégiques prioritaires de l'établissement :

- Affirmer notre expertise scientifique et technologique **sur des enjeux sociétaux ciblés**
- Répondre aux **besoins des entreprises** en termes d'offre de formation et d'innovation
- Accompagner **l'évolution de la pédagogie** au regard des modes d'apprentissage des élèves et de l'autonomisation de l'apprenant
- Appréhender les **relations internationales** comme un levier de développement et de visibilité de l'établissement
- Utiliser le **pilotage au service des projets** et grandes missions de l'établissement et des écoles

Chacun de ces axes sera décliné et suivi dans les écoles en s'appuyant sur le système qualité. La direction générale et le comité de direction s'engagent à suivre la progression de la mise en œuvre des orientations à intervalles réguliers de façon à améliorer en continu le projet de l'établissement.

Marc PHALIPPOU
Directeur Général